

Aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'envoi de M. Dier à Hanoi

Martin enquête sur l'emploi de gaz mortel

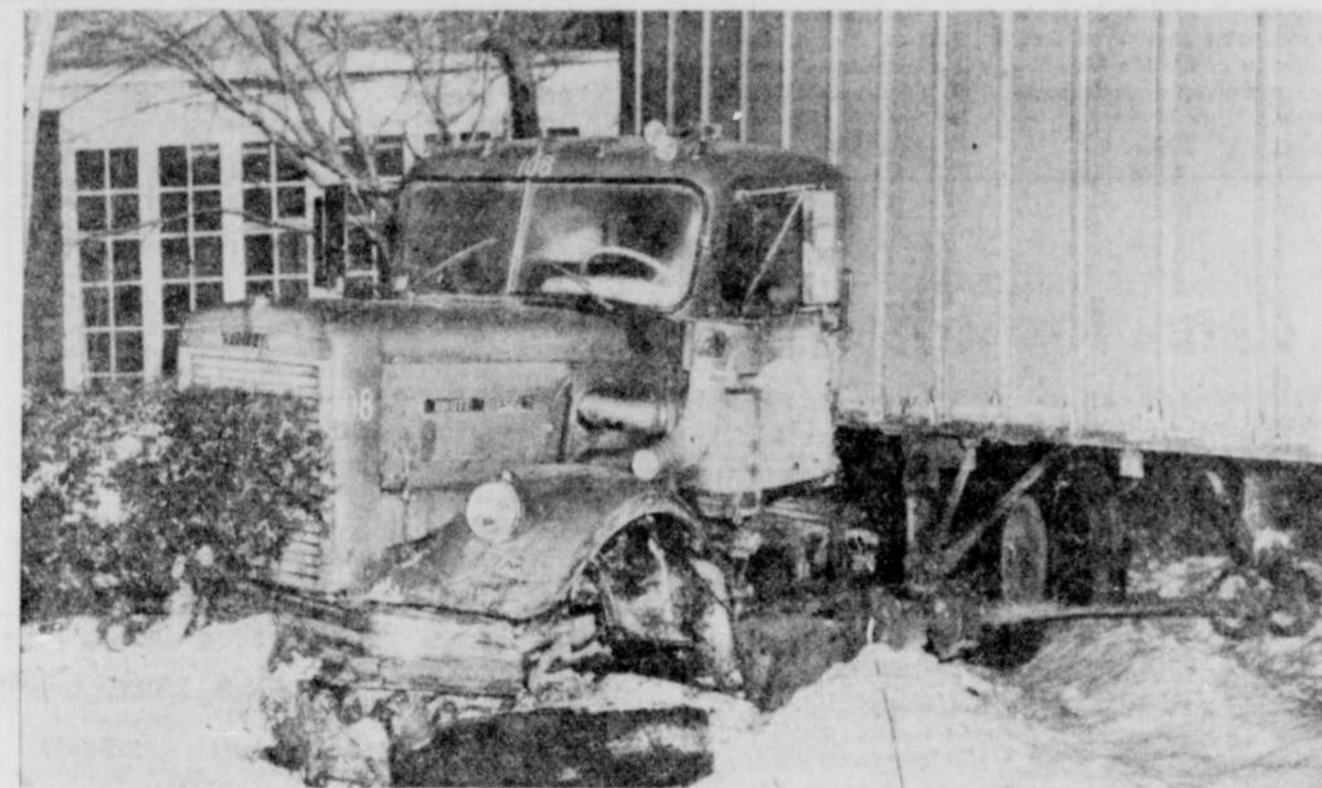


PHOTO DU HAUT: l'auto dans laquelle prenait place M. Lucien Morel, de Pointe-du-Lac, lorsqu'elle est entrée en collision avec un camion-remorque, causant

la mort de M. Morel. La photo du bas nous montre le lourd camion, de la compagnie Inter-Cité Transport, de Trois-Rivières.

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier qu'il s'était mis en communication avec M. Ormond Dier, principal délégué canadien de la Commission internationale de contrôle au Vietnam, concernant le récent sondage de la paix de Hanoi.

M. Martin a ajouté, au cours d'une interview, qu'aucune décision n'a encore été prise en ce qui a trait à envoyer à Hanoi M. Dier qui est présentement à Saigon, pour conférer avec les autorités du Nord-Vietnam. Le Nord-Vietnam a diffusé le Premier le l'An un communiqué faisant savoir qu'il était disposé à entamer des pourparlers de paix avec les Etats-Unis si ceux-ci mettaient un terme à leurs bombardements du Nord-Vietnam. Les précédentes déclarations comportaient un "peut-être" que ne contenait pas la dernière déclaration.

Le Canada a consulté plusieurs gouvernements au sujet de la situation, y inclus Washington et Londres.

Le gouvernement américain a fait savoir à Ottawa à plusieurs occasions qu'il tenait à ce que le Canada demeure en contact avec Hanoi par l'intermédiaire de

sa participation à la commission internationale de trois membres composée en outre de la Pologne et de l'Inde.

Gaz mortels

Par ailleurs, il semble extrêmement probable que M. Martin exigera un rapport détaillé d'un médecin canadien au Sud Vietnam qui a prétendu que les Américains avaient utilisé des gaz mortels sur le théâtre des opérations.

Le Dr Alje Venema, âgé de 35 ans, de Burlington, Ont., aurait affirmé dans une lettre à un collègue américain que certains des gaz employés par les Américains au Vietnam avaient fait des morts et des infirmes. Les gaz étaient particulièrement meurtriers chez les enfants.

Le Dr Venema travaille au Vietnam en tant que directeur du programme d'aide médicale du Canada au Vietnam. Il doit quitter l'Extrême-Orient sous peu pour aller parfaire ses études à Amsterdam. Il se peut qu'il soumette un rapport personnel à M. Martin.

Sharp condamne le nationalisme étroit

TORONTO (PC) — Dans un discours prononcé aujourd'hui M. Mitchell Sharp a largement débordé du cadre des questions économiques qu'il traite généralement en précisant ses vues sur le rôle de l'homme d'Etat.

Candidat possible au leadership libéral, le ministre des Finances du cabinet fédéral a présenté ses positions en matière de sécurité sociale, au niveau des relations fédérales-provinciales et entre Francophones et Anglophones, sur la question constitutionnelle et au sujet du conflit qui sévit entre le "nationalisme étroit" et "l'internationalisme".

M. Sharp s'adressait aux membres du club Canadien de Toronto, qui invite traditionnellement le ministre des Finances à prendre la parole à la prochaine réunion de l'année.

"Bien qu'il n'ait jamais mentionné le leadership comme tel, M. Sharp a tenu des propos que l'on considère plus vastes que d'habitude répétant plusieurs fois qu'il y a "tellement de choses à faire" au gouvernement.

"Faire le nécessaire au bon moment, éviter de trop faire trop rapidement, allant ainsi droit vers la frustration: voilà ce qui confronte l'homme d'Etat moderne qui évolue dans une société libre où des hommes de bonne volonté voient tant de choses à accomplir".

"Plus loin, M. Sharp condamne le "nationalisme économique étroit" qui isolerait le Canada et affaiblirait le contrôle du pays sur son propre destin. Une fois encore il était question de l'homme d'Etat.

"Le devoir d'un homme d'Etat canadien à notre époque est de savoir ce qui contribuera à la vigueur nationale plutôt qu'à l'affaiblissement graduel; de décider des politiques qui augmenteront notre liberté effective d'action plutôt que de la réduire; d'avoir le courage de croire que notre raison d'être nationale est si considérable qu'elle peut être en harmonie avec les espoirs du monde entier".

Il ajouta que pour ces raisons, il ne pouvait qu'être positif dans sa façon d'envisager les relations avec les Etats-Unis.

"Il n'est pas trop facile de vivre aux côtés d'un tel géant". M. Sharp soutient en outre que 1967 a été une année difficile pour les ministres des Finances du monde entier. Ils ont découvert qu'il est plus facile de planifier la prospérité que de l'atteindre, d'expliquer M. Mitchell Sharp.

Les vieux outils que sont les politiques fiscales et économiques doivent être secondés par "de nouvelles techniques et de nouvelles attitudes de la part de ceux qui contrôlent la puissance du marché, c'est-à-dire la main d'oeuvre et la direction d'entreprise".

Il n'a pas élaboré sur la technique restrictive qu'il a préconisée, mais il a réitéré sa promesse que la solution serait de pensée canadienne.

M. Sharp affirme au surplus qu'il supporte toute mesure moderne en matière de sécurité sociale, à l'inclusion d'un projet d'assurance-santé financé pour le gouvernement.

Relations provinciales

Mais il ajoute que la société s'apprête à abandonner les programmes à caractère universel et que la prochaine étape sera celle des mesures sélectives destinées à aider des groupes de défavorisés spécifiques.

Au sujet des relations avec les provinces, M. Sharp croit que le retour des juridictions laissées par celles-ci au gouvernement central durant la guerre signifiera une consultation et une coopération accrue entre les deux niveaux de gouvernement.

Cependant, Ottawa ne doit pas attendre que les provinces soient d'accord pour agir.

"Cette sorte de fédéralisme coopératif ressemblerait à un abattoir si on le mettait en vigueur. Je veux dire que le gouvernement fédéral devra voir son rôle de coordonnateur et de leader de la poursuite des objectifs nationaux, qu'ils soient atteints par le fédéral ou les gouvernements provinciaux".

Il a demandé aux Anglophones et aux Francophones de travailler en partenaires et d'accepter des recommandations principales de la commission Laurendeau-Dunton.

Rencontre Wilson-Pearson

LONDRES (PC) — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, confèrera avec le premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, le 10 février, dans la capitale canadienne, annonce un porte-parole du gouvernement anglais.

La décision au sujet de la date du tête-à-tête Wilson-Pearson fait suite à des indices diplomatiques indiquant que M. Pearson préférerait que sa rencontre avec son collègue britannique ait lieu après la conférence de Washington plutôt qu'avant.

D'ailleurs, M. Pearson sera retenu par la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira à Ottawa le 5 février.

Accident mortel à Baie Jolie

par Jean NAUD

BAIE JOLIE — Un sexagénaire de Pointe-du-Lac, M. Lucien Morel, a perdu la vie dans un tragique accident de la circulation survenu hier, un peu avant 22 heures. La tragédie s'est produite sur la route No 2 en face de la chapelle de Baie Jolie.

La collision est survenue lorsqu'un camion-remorque de la compagnie Inter-Cité Transport

et une automobile de marque Corvair se sont heurtés. M. Morel était le conducteur de la voiture.

Le conducteur du camion-remorque est M. Roland Michelin, de Trois-Rivières. Au moment de rédiger cette nouvelle, les agents André Aubert, Claude Huet et Guy Thériault de la Sûreté provinciale de Trois-Rivières, étaient encore sur les lieux de l'accident.

Le cardinal Franjo Seper succède au cardinal Alfredo Ottaviani

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le cardinal Franjo Seper de Yougoslavie, qui vient d'être nommé hier chef de l'administration centrale de l'Eglise catholique, est un prêtre à l'esprit moderne qui a déjà réussi à

composer avec le gouvernement communiste yougoslave.

Mgr Seper, qui est archevêque de Zagreb, a été élevé à la pourpre cardinalice, il y a seulement deux ans. Il est âgé de 62 ans.

A titre de pro-préfet ou chef de la Sacré Congrégation pour la Doctrine de la Foi, il est chargé de protéger l'Eglise contre les erreurs théologiques, les hérésies et les autres infractions commises à l'encontre de l'en-

seignement de l'Eglise. Il s'agit de l'un des postes les plus influents de la Curie romaine au Vatican.

Il devient le premier prêtre d'un pays communiste à accéder à de si hautes fonctions.

Successeur de Stepinac

En 1960, le cardinal Seper succéda au cardinal Stepinac, succédant ainsi à l'impopulaire Mgr Aloysius Stepinac, que les Yougoslaves accusaient de collaboration avec les Nazis au cours de la Deuxième guerre mondiale.

Les relations entre le Vatican et la Yougoslavie avaient été rompues lorsque Mgr Stepinac avait reçu le chapeau rouge en 1952.

Toutefois, lorsque Mgr Seper succéda au cardinal Stepinac, à la mort de ce dernier, il s'efforça si bien d'améliorer les relations entre l'Eglise et l'Etat de son pays que l'an dernier le Vatican et le gouvernement yougoslave en sont venus à un accord sur les droits de l'Eglise en Yougoslavie et ont échangé des envoyés. Cet échange s'est effectué cependant en dehors des voies diplomatiques normales.

Cette entente constitue un précédent puisque la Yougoslavie est devenue le seul pays communiste à avoir un représentant au Vatican. (Voir: Le Cardinal page 17)



LE CARDINAL ALFREDO OTTAVIANI, le plus puissant ultra-conservateur de l'Eglise Catholique Romaine, a remis sa démission. Le Vatican a annoncé aujourd'hui que son successeur au poste de secrétaire de la Sacré Congrégation pour la Doctrine de la Foi, sera le cardinal Franjo Seper de Yougoslavie.

(Téléphoto PA)

Le prince Sihanouk recevra M. Bowles, mercredi

PHNOM PENH (PA) — L'envoyé présidentiel américain Chester Bowles est arrivé aujourd'hui au Cambodge où il doit solliciter l'aide du prince Sihanouk afin d'éviter que les forces armées du Nord-Vietnam ne pénètrent dans le territoire cambodgien.

Le chef d'Etat cambodgien a cependant déclaré au cours d'une conférence de presse que la mission de l'ambassadeur américain était vouée à l'échec.

Le prince a confié hier aux reporters qu'il rencontrerait M. Bowles mercredi. Le leader cambodgien a cependant fait remarquer que l'envoyé américain y gagnerait davantage à visiter les ruines du fameux temple d'Angkor.

Des sources américaines à la Nouvelle-Delhi soutiennent que Bowles abordera surtout la question de l'utilisation par les troupes communistes du cambodge comme "sanctuaire".

On s'attend à ce qu'il tente un accord tacite avec le souverain, accord visant le droit de poursuite par les Américains des forces communistes qui les aident pour ensuite se retrancher au Cambodge.

Par d'intervention

En réponse à des questions soulevées par la Presse associée, le prince Sihanouk a déclaré samedi que son gouverne-

ment n'interviendrait pas militairement dans l'éventualité de combats entre les Américains et les Vietnamiens infiltrés qui seraient également fautive s'ils combattaient dans les régions inhabitées du territoire cambodgien.

Mais le prince ajoute qu'il ne permettra pas aux forces américaines de poursuivre le Viet-

cong au Cambodge et qu'il condamnerait l'action des parties en cause si des combats devaient se dérouler sur son territoire.

Le monarque asiatique ajoute qu'il dira à M. Bowles qu'il est "impossible de négocier le droit de poursuite" des forces communistes sur le territoire du Cambodge.

L'agence Reuter rapporte que le prince aurait également fait la déclaration suivante: "Le mouton ne saurait consentir à discuter avec le loup du choix de la saucisse à laquelle ce dernier l'apprêtera avant de le manger".

Le prince aurait également ajouté qu'il entendait conseiller (Voir: Le prince page 17)

M. Louis St-Laurent repose dans un état satisfaisant

QUEBEC (PC) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, repose dans un état satisfaisant à l'Hôtel-Dieu de Québec, après avoir subi avec succès hier matin, une intervention chirurgicale à une hanche.

M. St-Laurent, qui fêtera son 86e anniversaire de naissance le 1er février prochain, s'est fracturé la hanche dimanche dernier en faisant une chute dans

sa demeure de la capitale.

Le Dr Philippe Roy, qui a pratiqué l'opération d'une durée d'une heure, a déclaré hier au cours d'une conversation téléphonique que son patient sera vraisemblablement hospitalisé pour une période de trois semaines, afin d'éviter toute complication.

M. St-Laurent a été chef du parti libéral et premier ministre du Canada jusqu'en 1957

alors que M. Lester B. Pearson, l'actuel premier ministre, lui succéda à la direction du parti.

Des réactés israéliens survolent le Jourdain

TEL AVIV (PA) — Des avions réactés israéliens ont survolé lundi le fleuve du Jourdain, afin de faire taire l'artillerie jordanienne qui avait ouvert le feu sur les campements israéliens, dans la vallée de Beisan, a annoncé un porte-parole de l'armée d'Israël.

Les avions ont été appelés à la rescousse après qu'une batterie d'artillerie eût fait rage pendant trois heures de l'autre côté du fleuve.

Le combat, qui s'était arrêté pendant une demi-heure, éclata de nouveau lorsque l'artillerie jordanienne commença à attaquer Kfur Ruppim et Hadz Hayhim, dans la vallée, a ajouté le

porte-parole. Il a dit qu'un soldat israélien avait été tué et quatre policiers de frontière blessés, lorsque leur véhicule rencontra une mine dans cette région.

Un communiqué de l'armée a accusé les Jordaniens d'avoir ouvert le feu à 13 heures sur un groupe de Juifs qui travaillaient dans un champ.

Les Jordaniens à leur tour ont accusé les Israéliens d'avoir commencé à tirer. La fusillade a eu lieu au moment où l'émission des Nations unies, M. Gunnar Jarring de Suède, discutait une entente sur le Moyen-Orient avec le mouvement jordanien à Amman.

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Quand il fait froid, les chevaux démarrent mieux que les automobiles.

CREMERIE - TROIS-RIVIERES 101 rue d'Artois - 338-2871 Le service qui ne fait pas attendre.

AUJOURD'HUI	
Bandes illustrées ..	17
Bourses	13
Cloissées	16-17
Convocations	16
Courrier de Mamie ..	9
Mots croisés	17
Polichinelle	2
Radio-TV Cinéma ..	12
Sports	14-15
DÉCÈS	
Boucher, M. Clovis	
Hould, Mme R.-A.	
Lacerte, M. Joseph	
Lesage, Mme A.	
Mercier, Mme Vve J.	
Pellerin, M. Eugène	
(Voir: Nécrologie p. 17)	

C'est un secret Polichinelle

Le maire de Trois-Rivières mérite des félicitations pour avoir bien voulu accompagner l'équipe de hockey de notre ville qui se mesurait dimanche après-midi aux Rangers à Drummondville. M. Matteau a profité de sa visite dans cette ville pour rencontrer le maire Philippe Bernier. Dirait-on que le maire Matteau apporte avec lui la malchance? Notre équipe a perdu par 7 à 4. Polichinelle sait en tout cas que ce geste de M. Matteau aura servi à quelque chose de très utile: il aura permis à notre premier magistrat d'apprendre à patiner. C'est nécessaire de connaître cet art, parce que la glace de la politique est la seule qui soit constamment entourée de spectateurs attentifs et exigeants. D'autant plus qu'on connaît la rudesse de l'équipe des journalistes, ces diaboliques brise-glace qui ne cessent de harponner nos édiles.

ROYER & FRERES

DEPOSITAIRE "RAMBLER"
VOYEZ DES MAINTENANT NOS MODELES '68
2405, ROYALE TROIS-RIVIERES 375-7744

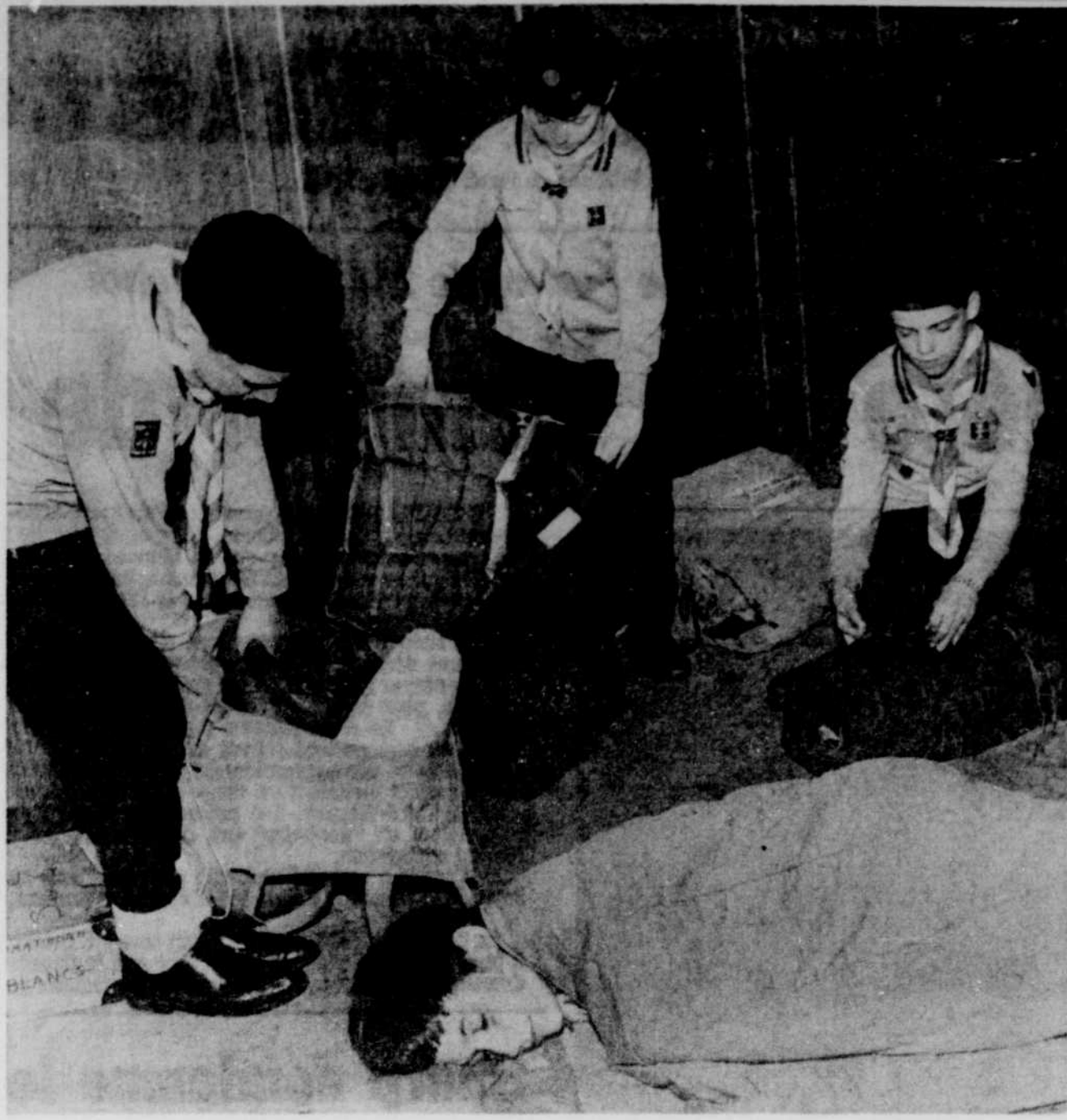
Immédiatement après la conférence de presse du maire René Matteau, Polichinelle a appris en coulisse que la rétrogradation de l'assistant-directeur de la Police, Roland Poitras provenait d'une pure et simple vengeance politique. Lors de la dernière élection municipale, M. Poitras aurait refusé de travailler pour un certain échec et de façon à avoir les mains libres, il n'a travaillé pour personne. L'échec en question n'aurait pas digéré un tel refus et a finalement eu le meilleur sur M. Poitras... pour le moment du moins.

Polichinelle, qui a horreur de pelleter la neige après les tempêtes, a été averti à maintes reprises par son facteur d'avoir à nettoyer les marches de son perron sans quoi il serait privé de courrier jusqu'à nouvel ordre. Têtu comme une mule bretonne, Polichinelle a voulu prouver lundi au facteur que la neige accumulée sur les marches ne constituait absolument pas un obstacle à la circulation et qu'elle ne présentait aucun danger. Joignant le geste à la parole, notre homme s'est mis à descendre l'escalier rapidement, afin de prouver ses dires. Rendu au beau milieu, il a glissé, s'est étalé de tout son long et a terminé la descente sur le dos, sous les rires impitoyables du facteur.

Polichinelle, visiblement, avait oublié de mettre le pelletage au nombre de ses résolutions pour la nouvelle année.

Qui au club de golf Ki-8-Eb n'a pas entendu parler de la rivalité entre le restaurateur Georges Veillette et le cabaretier Gerry Landry. L'été dernier le second a triomphé à volonté de son ami et lorsqu'il a entendu parler du départ de son partenaire favori pour la Floride il n'a pu s'empêcher de dire: "J'espère qu'il pourra pratiquer assez son golf pour jouer une bonne partie en ma compagnie".

Le ministère de l'Éducation vient de publier une série de petits dépliants sur le système scolaire du Québec. Ces opuscules traitent de la Maternelle, du Secondaire et de l'Université, sans omettre l'éducation des adultes. Ils sont bien faits, bien présentés et seront fort précieux pour les parents et les maîtres et pour tous ceux que l'éducation intéresse. Je signale quelques titres: La nouvelle école secondaire, l'éducation permanente, Le nouveau système scolaire du Québec, Votre enfant est-il inadapté, etc. etc. Nos lecteurs qui le sujet intéresse pourront se procurer ces publications au Service de l'Information, ministère de l'Éducation, à Québec.



LES LOUVETEAUX SE TIENNENT en forme et ils trouvent le moyen d'aller à l'aventure même l'hiver, comme en témoigne le camp d'hiver auquel les Louveteaux de la paroisse Ste-Madeleine ont participé récemment, au Cap-de-la-Madeleine. Dans le présent cas, une église en pierre solide a remplacé avanta-

gement la fragile tente de toile. Ci-dessus, les Louveteaux Jean-Yves Lessard, Claude Jutras, Guy Comeau et Claude Gauthier, qui s'installent pour un camp d'hiver dans le sous-sol de l'église Ste-Madeleine.

(Photo Roland Lemire)

Service de conciliation actif

QUEBEC (Spéciale) — Pour la période du 18 au 22 décembre 1967, le service de conciliation et d'arbitrage du ministère du Travail du Québec relevant de M. Maurice Bellemare a fait des interventions fructueuses dans 12 établissements comprenant 1,992 salariés.

Parmi les cas de conciliation comprenant le plus grand nombre de salariés, il faut citer: les établissements Steinberg (Transport et Entrepôt), de Montréal avec 1,300 et ceux de Haute-Rive et Baie-Comeau avec 50; Industrial Speciality MFG avec la cité de Hull avec 125; la Compagnie Joseph Robb avec 151; Québec Iron Fundries, Mont-Joly, avec 80.

- PLAN MISE DE COTE
- EMBALLAGE GRATUIT
- LIVRAISON

MAISON DES JOUETS

1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

INSTALLATION GRATUITE IMMÉDIATE

TÉL.: 375-0397

TAPIS PROVINCIAL

A L'EXPO DU MEUBLE A TORONTO



Lucille Lemaire
Diplômée en
Décoration d'intérieur

ROBERT THOMPSON
vice-président

Mlle Lucille Lemaire et M. Robert Thompson sont présentement en voyage à l'Expo du meuble à Toronto afin d'être les plus renseignés sur les toutes dernières nouveautés dans le domaine du meuble pour vous offrir le meilleur service qui soit.

Avant d'acheter ou d'échanger votre mobilier de salon, nous vous recommandons de visiter notre salle d'échantillons exclusifs. Vous pourrez y choisir un mobilier de style, à votre goût et aux dimensions désirées pour donner un cachet particulier à votre salon, à la mesure de votre budget.

Le plus grand spécialiste de la région en remodelage de meubles



MAURICE THOMPSON & FILS LTEE

1850, Laviolette 375-4937
Trois-Rivières
(près du tunnel)

Le mouvement Jeunes Entreprises

Organisation inusitée dans les affaires

par Robert Pouliot

TROIS-RIVIERES — Une formation inusitée dans le monde des affaires québécoises et qui ne compte qu'une trentaine de sections à Montréal verrait le jour d'ici quelques semaines à Trois-Rivières. Il s'agit du mouvement Jeunes Entreprises, que parrainerait pour l'occasion le club Kiwanis. Déjà quelques pourparlers eurent lieu en septembre dernier et le directeur provincial pour la région du Québec s'approprierait de nouveau à rencontrer les dirigeants du Kiwanis-Trois-Rivières en février pour mettre au point les derniers détails de ce projet.

C'est en 1919, à Springfield au Massachusetts, que M. Horace A. Moses, alors président de la Strathmore Paper Company décida de mettre sur pied un mouvement d'auto-formation économique qui serait comparable à l'initiative des clubs 4-H pour les jeunes cultivateurs. Durant les premières années, le mouvement Jeunes Entreprises visa le perfectionnement des talents artisanaux. Après s'être répandu jusqu'en Nouvelle-Angleterre, il fut accrédité officiellement au Massachusetts en 1926 puis pénétra la grande métropole de New York, trois ans plus tard. En 1945, lors du lancement d'un programme d'expansion nationale, 183 sociétés avaient été fondées.

Aujourd'hui, on estime à 6,000 le nombre de Jeunes Entreprises qui sont officiellement reconnues dans des centaines de

villages et villes canadiennes et américaines. Au Mexique, au Venezuela, en Hollande, en France, à Formose, en Colombie et à Hong-Kong, de semblables mouvements ont été adoptés.

Les objectifs de Jeunes Entreprises

L'objectif capital de l'organisme vise, à l'aide d'une méthode d'autoformation par la pratique, à enseigner à des jeunes les termes économiques les plus importants d'une entreprise commerciale ou industrielle. C'est ainsi que les jeunes administrateurs d'une telle société sont appelés à choisir un produit particulier qu'ils devront vendre eux-mêmes, depuis les ustensiles de cuisine jusqu'aux cravates. Ils devront en assurer la distribution chez des marchands locaux, la publicité dans la localité et les environs, et l'administration au sein de l'entreprise.

A travers toute cette gamme d'activités, une société consultative est appelée à guider les jeunes entrepreneurs dans leur gestion financière. L'entreprise marraine préparerait un programme de visites industrielles, favoriserait la formation académique des jeunes initiés et présiderait des rencontres d'informations avec d'autres sociétés du même genre.

Jeunes entreprises n'est donc pas un mouvement intermédiaire de théorie financière, mais un lieu véritable de production, à quantités évidemment limitées, mais qui assure néanmoins une prise de conscience économique de la part des jeunes participants, en plus de l'expérience et de la confiance en eux-mêmes qu'ils acquerront.

Les rouages de Jeunes Entreprises

À l'automne, les Jeunes Entreprises sont structurées exactement comme des sociétés d'affaires. Elles groupent de 15 à 20 jeunes gens et comptent un conseil d'administration, un service de ventes et des effectifs nécessaires à sa production. L'entreprise doit au préalable bénéficier d'une charte de la part du mouvement canadien qui se chargera de convertir la société en corporation dûment reconnue.

Les membres élisent un Bureau et décident du produit à fabriquer. Le fonds de roulement est constitué à même le produit d'actions d'un dollar chacune vendue dans le public.

Pour assurer la vente du produit de porte-en-porte, à des magasins locaux ou par le truchement d'intermédiaires, les administrateurs élaborent un programme publicitaire. Ils touchent un traitement et les membres fixent la commission versée aux vendeurs. Enfin, un rapport d'impôt sera dressé vers la fin de l'année et des dividendes aux actionnaires seront versés si l'entreprise enregistre des bénéfices.

Selon M. Kent Tremblay, un programme d'expansion provinciale serait en voie d'aboutir

d'ici quelques semaines à la suite d'une visite à travers les principaux secteurs géographiques du Québec.



PHARMACIE DE NORMANVILLE

Jean Boreil, B.A., B.Sc., B.Ph., L.Ph., prop.
750, DES RECOLLETS TROIS-RIVIERES 375-7769
CENTRE D'ACHATS DE NORMANVILLE.

- Confiez nous vos PRESCRIPTIONS
- Nous allons les chercher à domicile.
- Livraison partout à Trois-Rivières et dans les environs.

OUVERT tous les jours, les dimanches et jours de fêtes, de 9 h. a. m. à 10 h. p. m.

PHARMACIE LEBLANC

1445, LAVERENDRYE TROIS-RIVIERES
TEL. 375-7353

LIVRAISON GRATUITE
POUR LA RIVE SUD

Toujours un pharmacien à votre service.

Ouvert tous les jours de 9 h. a. m. à 9 h. p. m.

LE ROI DES HABITS

Je viens de recevoir 300 habits de la nouvelle coupe 1968. Je suis le seul en ville à vous les offrir à de si bas prix.

HABITS GARANTIS OU ARGENT REMIS, CH. \$35.00
ROBES pour jeunes filles \$14.95
VESTONS SPORT pour homme \$19.00
PALETOTS pour hommes \$19.95

ENEZ EN FOULE

LE ROI DES HABITS

1054, Champflour Trois-Rivières
Tél.: 375-9741 (en face de la gare)



GUY LAPOINTE Prop.



COLLEGE DES TROIS-RIVIERES

DES TROIS-RIVIERES

COURS DU SOIR

(session du printemps: janvier - mai 1968)

1. Diplôme d'études collégiales:

- français
- philosophie
- mathématiques
- arts plastiques
- sciences sociales
- chimie

2. Cours culturels:

- langues: anglais
- allemand
- espagnol
- Histoire régionale
- Littérature canadienne
- Sciences religieuses
- Dynamique des groupes
- Cinéma
- biologie (conservation)
- Institut Gabriel-Richard
- Philosophie

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 19 JANVIER

Demandez l'annuaire au:

Secrétariat des cours du soir

Séminaire St-Joseph

Trois-Rivières

Tél.: 376-6606



Ça bout dans la marmite!

Parce que nous cherchons tout le temps à faire mieux. C'est ainsi que nous avons accédé au premier rang de l'industrie textile canadienne. En pensant. En cherchant. En innovant. En améliorant. Nos réalisations? Une foule

de tissus miracle, pour ne parler que des plus récentes. Vous en connaissez déjà quelques-uns: ceux qui servent à fabriquer les draps infroissables et les pantalons à repassage permanent signés Dominion Textile. Et demain, vous en connaîtrez d'autres.

Car chez nous, la recherche de méthodes, de procédés et de tissus toujours meilleurs se poursuit sans relâche. Tex-Made, les maîtres tisserands.



La Chambre de Commerce n'entend pas s'opposer à la prise de position de Me Gabias

"Ce qui importe, c'est avoir l'autoroute"!

Les garagistes sont débordés

On gèlera encore aujourd'hui

par Jean NAUD

TROIS-RIVIERES — Une vague de froid s'abat depuis quelques jours sur tout le Canada et la région de Trois-Rivières n'échappe pas, elle non plus, à cette baisse du mercure. Le point le plus bas, jusqu'ici, a été atteint, hier avec des températures variant entre 20 et 30 degrés sous zéro.

Il semble, d'après les météorologistes canadiens, que la colonne de mercure descendra encore d'environ 10 degrés aujourd'hui pour probablement dépasser les records établis déjà dans les années passées, à la même date.

Les automobilistes

Un refrain de Gilles Vigneault était bien à la mode, hier, et les automobilistes étaient bien d'accord avec le chansonnier: "Mon pays ce n'est pas un pays... c'est l'hiver!"

Si l'on en juge par les sondages effectués dans de nombreux garages du Trois-Rivières métropolitain, on peut avancer facilement que quelque 7-000 ou 8.000 automobilistes ont fait appel aux services de remorquages et de dépannages, dans la seule journée d'hier.

"On ne fournissait pas, nous disaient plusieurs garagistes. A plusieurs occasions, nous disaient quel qu'un, nous avions tellement d'appels en avance que nous devions faire appel nous-mêmes à un autre garage pour satisfaire le client qui venait de nous appeler."

D'autre part, nous ne pouvons évaluer le nombre d'automobilistes qui ont reçu l'aide d'amis et de voisins afin de pouvoir faire démarrer leur voiture "transie jusqu'aux os". Bien souvent, les garages étaient tellement débordés qu'un automobiliste pouvait attendre des heures et des heures.

Tout le monde y a goûté

Personne ne peut se vanter que le froid sibérien que nous connaissons présentement ne l'a pas affecté. Tout le monde, a eu à se plaindre de cette vague de froid, à quelques exceptions près.

Outre les garagistes, qui ont eu du travail comme jamais, les conducteurs de taxi s'en sont donné à cœur joie en transportant plusieurs personnes qui, habituellement voyagent à pied, d'autres qui empruntent régulièrement le transport en commun, mais qui ne voulaient pas se faire geler en attendant, et même des automobilistes dont les véhicules refusaient d'obéir au contact de l'ignition.

D'un autre côté, les hôpitaux de la région ont reçu quelques personnes pour y être traitées après avoir été gelées par la température glaciale.

On notait aussi plusieurs absences dans (Voir: On gèlera page 17)



(Photo Roland Lemire)

UN CONVOI DU PACIFIQUE CANADIEN, qui se dirigeait vers la Vieille Capitale, a heurté une petite voiture de marque Austin, vers midi, hier. Personne n'a cependant été blessé puisque les occupants ont pu descendre avant l'impact. Sur cette photo, nous

voions l'endroit où l'auto s'est immobilisée après avoir été projetée par la locomotive. Dans le coin supérieur gauche, les restes tordus de la petite voiture européenne.

Les frères Lajoie descendent de voiture à temps

Un train démolit une auto

par Jean NAUD

TROIS-RIVIERES — Deux jeunes hommes ont eu la peur de leur vie et vu la mort de près hier lorsque l'automobile dans laquelle ils prenaient place a été démolie par un convoi du Pacifique Canadien, à la traversée à niveau de la rue Père Daniel, à Trois-Rivières.

Heureusement, les deux jeu-

nes gens, qui étaient les deux frères, ont eu le temps de descendre de leur voiture avant de la voir projeter à quelque 150 pieds plus loin.

Le conducteur était M. François Lajoie, fils de Me François Lajoie, domicilié au 4270 de la rue Notre-Dame, à Trois-Rivières-Ouest. L'accident s'est produit vers 12.15 heures, hier.

La petite voiture européenne,

de marque Austin 1967, a complètement été écrabouillée sous la force de l'impact. Selon toute apparence, l'auto aurait connu certaines difficultés techniques et se serait immobilisée sur la voie ferrée, au moment où le train se rapprochait graduellement.

Après avoir tenté de pousser l'auto avec leurs bras, les frères

Lajoie ont décidé de tout laisser tomber, devant l'insuccès de leurs efforts pour dégager la voie. Ils se sont donc résignés à perdre la voiture et se sont éloignés pour se protéger.

Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents Jules Robert et André Désaulniers du poste de police numéro un, de Trois-Rivières.

Une résolution présentée par M. Bernard Poliquin suscite une vive réaction

par Gilles-G. Provencher

TROIS-RIVIERES — Au cours de leur assemblée mensuelle tenue hier soir, les administrateurs de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières ont rejeté un projet de résolution qui aurait eu pour effet de s'opposer à la prise de position du député de Trois-Rivières, Me Yves Gabias au sujet du tracé de l'autoroute en plein cœur de Trois-Rivières.

La résolution, préconisée par l'un des membres du Conseil d'administra-

tion, M. Bernard Poliquin, aurait recommandé que la future autoroute traverse la cité de Laviolette, selon le tracé établi à deux reprises par des firmes d'experts.

M. Poliquin affirmait qu'il y a lieu de se fier aux études des spécialistes. Celles-ci démontrent que le tracé qui assure le plus de rentabilité est celui qui longe la voie ferrée du Canadien Pacifique au cœur de la ville.

Reprenant les divers arguments qui ont déjà été formulés en faveur de cette thèse, le promoteur de la résolution a souligné que le passage de l'autoroute dans la ville favoriserait la circulation entre le Cap de la Madeleine, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest et faciliterait les déplacements de courte distance à l'est ou à l'ouest du Trois-Rivières métropolitain.

"Si l'autoroute passe trop au nord, comme à la hauteur de l'aéroport par exemple, soutient M. Poliquin, elle ne sera utile qu'à un petit nombre. Les automobilistes ne seront pas plus avancés pour se rendre à Louiseville ou à Ste-Anne de la Péra-

de".

Ceux qui restaient neutres et ceux qui étaient favorables à l'idée de M. Poliquin (s'il y en avait) se contenteront du silence.

Dans sa plaidoirie, Me Claude Bisson signalait que les études des experts sur la rentabilité possible de la voie rapide étaient appuyées sur le péage dans les limites de la ville. Or le ministre Gabias est formellement opposé au péage. Cet élément nouveau dans la diatribe ressort d'une rencontre survenue récemment entre les représentants de la Chambre de Commerce et M. Gabias.

Me Bisson poursuivait en disant qu'il vaut mieux se plier au désir du ministre "sinon nous ne l'aurons pas nulle part". Une opposition au député trifluvien serait la meilleure arme du gouvernement pour retarder indéfiniment la construction du deuxième tronçon. Les autres membres dissidents appuyaient Me Bisson dans l'expression de cette opinion.

La population pourra visiter le nouvel hôtel de ville

TROIS-RIVIERES (G.L.) — A la suggestion du conseiller Florent Groleau, les membres du conseil municipal, à la séance d'hier soir, sont tombés d'accord pour permettre à la population de Trois-Rivières de visiter "leur hôtel de ville."

"Ils (gens) sont impatients de faire cette visite à avancé un membre du conseil.

"Celui qu'elle a payé!", a repris M. Groleau: "Il n'est pas encore payé", a rectifié le conseiller Fernand Goulet.

Cette visite se fera les samedi et dimanche, 27 et 28 janvier, soit après l'inauguration par le gouvernement général M. Roland Mitchener.

Le Service d'urbanisme de la ville sera consulté à cette fin pour qu'il suggère le nom d'une personne qui pourrait servir de guide de manière à donner toutes les explications voulues au public.

Accusés de vols par effraction

Lecours et Desfossés nient leur culpabilité

TROIS-RIVIERES (N.L.) — Le juge Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, a fixé au 15 janvier prochain l'enquête préliminaire de deux individus de Trois-Rivières accusés de vol qui ont comparu devant lui hier. Les deux inculpés ont nié leur culpabilité.

Raymond Lecours qui réside rue Ste-Angèle à Trois-Rivières, est accusé de s'être illégalement introduit par effraction dans un restaurant situé au 977 de la rue Ste-Cécile et d'y avoir

volé environ 210 cartons de cigarettes, 3 radios et divers autres objets pour une valeur totale d'environ \$1.000 propriété de M. André Lemay. Le vol a été commis le 4 janvier 1968.

D'autre part, Lecours est aussi accusé de s'être illégalement introduit par effraction dans une épicerie située au 1032 de la rue Amherst et d'y avoir volé, le 29 décembre 1967, \$25 en argent, 100 cartons de cigarettes et du tabac à cigarettes pour (Voir: Lecours page 17)

Sur recommandation du gérant Roger Lord

La quote-part de la ville des revenus des courses sera de 2% au lieu de 3%

TROIS-RIVIERES (G.L.) — Sur la recommandation du gérant municipal, M. Roger Lord, le conseil a renouvelé l'entente annuelle intervenue entre la ville et M. Charles-H. Côté, vice-président et gérant-général du Club de Courses Laviolette fixant pour une autre année la quote-part de la ville sur les paris à deux pour cent.

On sait que le contrat d'une durée de cinq ans entre la ville et M. Côté, expire le premier mai 1970 et qu'il stipule que la quote-part de la ville est fixée à trois pour cent des paris. Si la ville ne s'en est tenue qu'à un revenu de deux pour cent c'est assurément pour permettre au club de Courses Laviolette d'augmenter le nombre de bourses et aussi le nombre de programmes de courses.

Le conseil a toutefois imposé certaines conditions. Ainsi, le club de courses devra tenir le même nombre de programmes de courses qu'en 68 (78); les dépenses capitalisées, autrement dit les améliorations à apporter aux écuries et autres bâtiments ne devront pas excéder une somme de \$10.000 et s'en tenir au strict minimum comme l'insallation de douches et toilettes. De plus, les membres du conseil aimeront qu'à l'avenir, M. Côté fasse preuve de "plus de compréhension avec les propriétaires de chevaux". En outre, M. Roland Bourdon, trésorier adjoint de la ville sera appelé, toujours à la suggestion du conseil, à exercer une étroite surveillance sur les rapports entre les propriétaires de chevaux et M. Côté.

Le gérant municipal a appuyé sa recommandation sur le fait que si la ville s'en tenait à sa quote-part de trois pour cent sur les paris, il restait "convaincu que M. Côté ne pourrait continuer à gérer le club de courses".

Le gérant Lord a fait remarquer aux membres du conseil que la ville se trouvait dans "les années difficiles" avec le club de courses.

C'est le conseiller Gaston Vallières qui a proposé qu'on s'en tienne, pour cette année encore, à la même entente.

On laisse entendre par ail-

leurs que si la ville revenait à sa quote-part de trois pour cent, M. Charles-Henri Côté pourrait s'en tenir à 23 programmes de courses alors que si elle poursuivait l'entente intervenue déjà l'an dernier, on pourrait stimuler davantage le nombre de programmes pour en arriver à 70.

Deux conseillers ont souligné leur opposition au renouvellement de cette entente: MM. Germain Deschênes et Fernand Colbert; ce dernier a suggéré qu'on fasse une sorte de compromis et qu'on fixe la part de la ville à deux et demi pour cent. "Il faut aller chercher des revenus quelque part, nous aussi", a dit M. Colbert.

Quant à M. Benoit Giguère, il a précisé qu'après avoir pris connaissance de certains chiffres comparatifs donnés par M. Côté au sujet de la piste de courses de Sherbrooke: "Tout ce qui a été dit sur Sherbrooke est faux".

Enfin, le gérant Lord a suggéré que maintenant que la ville

était engagée par contrat il lui fallait terminer le contrat et par la suite trouver une autre solution.

La saison de courses com-

Par un froid sibérien, à St-Louis-de-France

Une famille de sept enfants jetée sur le pavé

par Jean NAUD

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE — Une famille de sept enfants a été jetée sur le pavé par un froid sibérien à la suite d'un incendie qui a complètement détruit leur foyer, hier, dans le rang Saint-Jean, à Saint-Louis-de-France.

La demeure de la famille de M. André Lafrenière a été rasée au sol malgré l'intervention rapide des pompiers de la municipalité de Saint-Louis-de-France. L'incendie dévastateur aurait débuté vers 11h. 15, hier, et ce n'est que vers 17 heures que les hommes dirigés par MM. Réjean Marchand et Gaston Plante ont pu quitter les lieux du sinistre.

Même s'il ne reste plus que des cendres sur le site où la maison de M. Lafrenière était érigée, l'aide apportée par plusieurs personnes volontaires a permis de sauver la presque totalité du mobilier qui était à l'intérieur de l'habitation.

Une dizaine d'hommes ont combattu l'élément destructeur, mais malgré leur bon vouloir et leur habileté, ils n'ont pu circonscire les flammes avant qu'elles ne consomment complètement le logis des Lafrenière.

La famille Lafrenière n'habitait cette maison que depuis deux ou trois ans, d'après un citoyen de cette petite municipalité. Faite de bois, la maison était âgée de quelque 50 ans et a brûlé telle un feu de paille.

L'équipement moderne du service des incendies du village de Saint-Louis-de-France n'a pas suffi à apporter les résultats espérés par les pompiers

volontaires.

Incidentement, il semble que les pompiers aient été gênés par la pénurie d'eau. Ils ont dû se contenter du réservoir du camion à incendie qu'ils possèdent. "S'il y avait eu des bornes-fontaines, nous déclarait un

des pompiers, nous aurions pu faire beaucoup mieux et réduire ainsi les dégâts de façon considérable.

Les voisins des Lafrenière ont aussi été d'un grand secours en aidant les membres de la famille et en participant au sauvetage du mobilier et des effets personnels de cette famille de neuf personnes.

Une grande partie des meubles récupérés ont été remis dans le garage de M. Jean-Louis Pépin, un voisin. Une autre partie a été chargée dans un

camion appartenant à la parenté de M. André Lafrenière.

Les membres de la famille sinistrée se sont réfugiés chez M. et Mme Pépin au cours de l'incendie et se sont ensuite rendus à Grand-Mère, chez les beaux-parents de M. Lafrenière.



(Photo Roland Lemire)

LES POMPIERS ASPERSENT une dernière fois les ruines de la maison de la famille de M. André Lafrenière, dans le rang Saint-Jean, à Saint-Louis-de-France. Dans le coin supérieur gauche, quelques bons sa-

maritains donnent un coup de main à M. Lafrenière pour transporter les quelques meubles qui ont été sauvés des flammes.

A l'oeuvre MM. les législateurs, ça presse

Deux jeunes gens de notre ville ont failli connaître une fin tragique hier alors que le véhicule dans lequel ils voyageaient a été happé par une locomotive à la traversée à niveau de la rue Père Daniel.

Il y a quelques semaines, trois personnes connaissaient une mort affreuse à un passage à niveau de la rue Saint-Maurice au Cap de la Madeleine.

Et malgré cette effusion de sang, la Commission des chemins de fer nationaux continue à faire la sourde oreille.

La semaine dernière, le ministre québécois du Travail, M. Maurice Bellemare reprochait au gouvernement canadien d'imposer des délais trop longs avant d'investir dans la construction de viaducs aux passages à niveau.

Le député de Champlain qui s'adressait aux membres d'une délégation de la Fraternité des employés de chemin de fer, venus lui présenter un mémoire dans la capitale provinciale, sait de quoi il parle puisque lui-même a failli être happé il y a deux ans par un train à un passage à niveau de Red Mill, près du Cap de la Madeleine.

M. Bellemare a invité toutes les associations à faire les pressions nécessaires auprès de la Commission des Chemins de fer nationaux afin que l'on abrège les délais d'exécution dans la construction des viaducs.

Le ministre Bellemare a précisé que le gouvernement du Québec était disposé à investir dans le cadre d'un programme fédéral, des sommes considérables pour ce genre de construction. Il a ajouté que chaque année, des sommes considérables prévues au budget de la province à cet effet, étaient retournées au Trésor parce que les délais demandés par le fédéral étaient trop longs.

Il serait à souhaiter que les groupes de pressions, associations, conseils de villes, commissions scolaires etc entendent l'appel de l'honorable Maurice Bellemare et protestent énergiquement auprès de la Commission des chemins de fer nationaux et auprès des députés fédéraux.

Cette pénible situation a trop duré. Au cours de la seule année de 1966 plus de 105 accidents se sont produits à des passages à niveau au Québec, faisant 51 morts et 138 blessés.

Le gouvernement fédéral de qui relève ce fameux problème des traverses à niveau, n'a pas le droit de se faire, par son silence le complice de ces assassinats en masse. Il doit forcer, par une législation appropriée, la Commission des Chemins de fer nationaux à prendre ses responsabilités.

Il est peut-être méritoire de se pencher avec inquiétude sur le sort des homosexuels ainsi que sur le problème de l'avortement. Mais à notre avis, nos législateurs feraient oeuvre beaucoup plus utile en essayant de protéger la vie de ces millions de personnes qui, chaque jour, défient la mort à ces passages à niveau d'un autre âge et qui n'ont absolument plus leur raison d'être en 1968. A l'oeuvre MM. les législateurs, ça presse.

Sylvio ST-AMANT

Que réserve 1968 à notre économie ?

L'indécision marque l'entrée du Canada dans le nouvel an. Comment se comportera l'économie canadienne? Franchement les experts ne s'entendent point. L'inflation affecte notre économie. Sur ce point il y a accord. Mais dans quelle mesure? C'est là précisément que les opinions diffèrent.

Les hommes d'affaires n'acceptent qu'avec réserve les assurances familiales de fin d'année données par nos gouvernants. On le constate dans leur interprétation des répercussions que le fameux "Kennedy Round" aura sur nos industries et plus particulièrement notre commerce d'exportation.

Un analyste souligne, en ce début d'année 1968, qu'en "1967, pour la 1ère fois depuis le début du grand bond en 1961, des relevés ont montré que la force ouvrière était moins productive." "En fait, ajoute-t-il, la production réelle de marchandises et services par travailleur a effectivement diminué durant l'année".

Les exportations de céréales seront légèrement inférieures à la moyenne décennale de 362,800,000 boisseaux. L'investissement financier, plutôt au ralenti l'an dernier car il n'a enregistré qu'une hausse de trois pour cent, pourrait se faire moindre.

L'inflation préoccupe le gouvernement fédéral. Dans quelle mesure peut-il la freiner? Il a déjà fourni un premier effort en réduisant d'un milliard son budget pour 1968-69, éliminant surtout les nouveaux programmes. Il a déjà eu recours à divers impôts sur le revenu, l'alcool et le tabac - dont il espère \$520 millions de plus en 1968. Souhaitons que son calcul soit juste.

Le fédéral compte sur la coopération des provinces. Celles-ci qui prévoient dépenser huit pour cent de plus sont priées par le ministre fédéral des Finances, M. Sharp, de s'imposer leurs propres restrictions. L'Alberta et la Saskatchewan sont déjà à l'oeuvre.

La psychose d'inflation, terme par lequel s'exprime le malaise du marché des capitaux, a porté, note l'économiste Dennis Orchard, "certains taux d'intérêt à leur point le plus élevé dans l'histoire".

Cela impose un ralenti à la construction domiciliaire. Elle n'a pas répondu, l'an dernier, aux besoins nationaux. Dans l'ensemble, les économistes croient que la situation va s'améliorer en 1968, grâce au rôle accru des Banques, mais non point au rythme souhaité. N'oublions pas que le taux hypothécaire général de huit et demi pour cent fera reculer nombre d'acheteurs possibles. Les versements mensuels leur apparaîtront trop élevés.

Le gouvernement aura à la reprise des travaux sessionnels, "L'ingrate tâche, souligne Dennis Orchard, d'accepter ou de rejeter les suggestions du rapport de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité canadienne, des suggestions fulgurantes telles que l'imposition à plein des revenus des capitaux, l'intégration des impôts sur le revenu personnel et des sociétés, l'inclusion des cadeaux et legs au revenu imposable, et l'abolition des privilèges d'impôt des industries pétrolière et minière".

Pour que a mesure soit pleine ajoutez le problème du programme du plan universel d'assurance-maladie. Et vous admettez qu'Ottawa ne repose pas sur un lit de roses.

Hector Héroux

La science médicale se défie elle-même

La science médicale fait des pas de géant depuis quelques années. En luttant contre les cancers, les pneumonies et des intestins, elle a recommandé des reins elle a pratiqué des greffes et la voilà rendue à prolonger la vie en allant chercher ses accessoires chez les morts!

Si elle ne s'appelait pas la science, on crierait au miracle! Le Christ, quand il faisait des miracles, ne connaissait rien de la science médicale. Il possédait un pouvoir autrement supérieur!

Les aventures du Dr Christian Barnard ont révolutionné non seulement le monde de la médecine, mais le monde en général. Chez nous, des médecins ne veulent pas se prononcer, si l'on en juge par une émission récente à la télévision, et nous comprenons fort bien leur point de vue. Il y a le risque! Le Dr Barnard l'a pris le risque, dans le cas d'une jeune fille, quand il a pris son coeur pour le transporter dans un autre organisme. C'était une première tentative une première expérience. Il vient d'en tenter une autre, laquelle, au moment où ces lignes sont écrites, est promise d'espoir.

Quand des médecins s'y perdent, comment veut-on que les profanes s'amuse à en discuter? Il reste que tout ce qui peut se produire dans ce domaine est plus impressionnant et plus humanitaire que ceux qui cherchent à s'approcher de la lune et s'en approchent en fait! Que de tragédies ont résulté au nom du progrès? Pour n'en mentionner qu'une: l'aventure des aviateurs Nungesser et Coli en 1927 dans le domaine de l'aviation. Les deux y ont laissé leur vie et on n'a jamais retrouvé les corps qui ont probablement péri à 400 milles de Chicoutimi. Une autre chose nous frappe: il fallait que ces expériences du Dr Barnard, qui ont révolutionné le monde entier et qui feront figure de plan dans les éphémé-

Point de vue

rides de décembre de l'année 1968, aient comme théâtre l'Afrique, et donc, un pays de mission du point de vue religieux, un pays où tous les "civilisés" s'en vont aider ceux qui ne sont pas supposés l'être. C'est assez cocasse et comique à la fois! Les sous-civilisés seraient-ils en Occident, et non en Orient ainsi qu'on l'a toujours cru? Nous sommes loin de cette réflexion péchée quelque part: "Figurez vous que j'étais hier à un dîner de chirurgiens. On a apporté sur la table une poule de tout entière et il a fallu la retourner à la cuisine; aucun des convives ne savait découper". La science médicale se défie elle-même!

Louis-C O'Neil La Tribune

Connaissons mieux Trois-Rivières

Dans quelles circonstances mourut le Père Buteux?

Réponse: En 1652, le Père Buteux remontait pour la deuxième fois le St-Maurice afin de se rendre au pays des Attikamegues, lorsqu'il fut assailli par un parti d'Iroquois. Il tomba avec un compagnon sous les balles des ennemis qui finirent de les assommer à coups de hache. Le vaillant missionnaire eut la rivière pour tombeau. Malgré de nombreuses recherches les Indiens ne purent retrouver son corps.

Extrait de "Ma Petite Patrie" de Georges-Henri HAMEL

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Le public est un juge

Monsieur le Rédacteur,

Que messieurs les juges de nos honorables cours en prennent bien note: Si un jour dix délinquants se présentent devant eux, s'ils avouent leur culpabilité, s'ils expliquent qu'ils s'étaient mis d'accord à l'unanimité avant de réussir leur forfait, il ne faudra plus les condamner. Après tout, pourquoi ne pas profiter un peu de l'argent que tant de petites gens ont accumulé en un gros magot. Pourquoi pas?

C'est ainsi que raisonnent les édiles municipaux de Trois-Rivières pour se disculper de leur voyage à Nassau lors de la conférence de presse (quelle pompe!) du 3 janvier: "Le conseil a été unanime à décider que la ville paie les dépenses au complet des membres du conseil et de leur femme", qu'ils ont dit, nos édiles.

Et que messieurs les juges de nos honorables cours prennent grand soin de ne pas faire de mal aux délinquants de l'exemple qui précède, si ces derniers reconnaissent candidelement qu'ils en ont pris un petit peu plus que le nécessaire pour faire une gentille surprise à leur épouse.

Il faudrait surtout que messieurs les juges de nos honorables cours prennent en considération qu'il existe des groupes de délinquants beaucoup plus nombreux (et mieux organisés) que les dix du même exemple. Qu'ils s'en tiennent seulement aux propos du maire Matteau au sujet de la croisière à Nassau: "Les villes de Joliette et de Theford-Mines ont fourni 31 et 20 personnes au congrès de Nassau".

Trêves de plaisanteries. Nous savons tous que n'importe quel juge serait offusqué, et n'en serait que plus sévère, si on lui servait des explications aussi banales, aussi pharisaïques. Le public aussi est un juge. A la prochaine!



Giffard Rheault, 3520 Bordeaux, Trois-Rivières-Ouest

Une nouvelle monnaie

Notre problème le plus crucial est assurément celui de l'habitation pour les défavorisés. Il urge depuis au moins vingt-cinq ans. Avec l'apparition d'une voix collective de ces gens pour crier leur détresse, il devient de plus en plus menaçant. A cause de la présente difficulté de son financement, on dirait qu'il est impossible à résoudre. Cela est faux.

Il s'agirait de créer une monnaie complémentaire à notre système actuel qui sera toujours inadéquat. Cette nouvelle monnaie échappant au contrôle international n'aurait cours que dans le commerce des produits canadiens. En fait de matériaux de construction et de main-d'oeuvre, nous avons tout ce qu'il faut. Il ne manque que l'argent.

Que la Banque du Canada crée au plus tôt cette monnaie "pro-domo". Cela n'affectera en rien nos devises monétaires pour notre commerce avec l'étranger, puisque le fonctionnement du système monétaire actuel servira comme auparavant. Ainsi, nous pourrions donc nous procurer les biens que nous ne pouvons produire. De plus, une

telle politique monétaire favoriserait grandement l'achat chez nous. Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de l'abolition du système monétaire actuel, mais d'un complément de ce système. Nous savons tous par le passé que ce système ne sera jamais adéquat. Il dépendra toujours du contrôle international de la monnaie à cause du commerce international.

Cette crise du logement pour les économiquement faibles ne peut pas durer indéfiniment. Il est grandement temps que les responsables de la promotion humaine et sociale de cette classe de gens se mettent à l'oeuvre pour de bon. Autrement, si rien ne se fait, il en résultera prochainement des perturbations sociales des plus désastreuses pour tous. Je ne veux pas poser en prophète de malheur ni de bonheur, mais tout ce qui a un commencement doit nécessairement avoir une fin. Cette crise du logement pour les défavorisés de la vie ne fait pas exception.

Henri ALAIN, 2170 Joliette, Montréal 4

La cause du Grégorien

(Distinction entre permet et veut)

Cher Monsieur,

Dans votre journal, daté du 3 novembre 1967, est parue la nouvelle suivante: "Les fidèles de Drummondville, du moins ceux de la paroisse St-Frédéric, auront le privilège d'entendre cette année, une messe de minuit chantée par la chorale et uniquement en français comme le veut le renouveau liturgique."

"Une messe... uniquement en français comme le VEUT le renouveau liturgique". Ou le journaliste de la localité a-t-il lu que le renouveau liturgique VEUT des messes uniquement dans la langue du pays? S'il a voulu affirmer - et c'est ainsi que la plupart des lecteurs l'auront compris - que le renouveau liturgique veut que les messes soient chantées UNIQUEMENT en français, nous (les amis du grégorien) lui offrons dix dollars s'il peut donner la référence de l'article de la constitution sur la liturgie sur lequel il se fonde. A défaut nous publierons nous-mêmes.

Deux références à des allocutions explicites du Pape, deux références à des instructions de la Congrégation des Rites, deux références à des épiscopats nationaux et une à lettre d'évêque (Voir: La cause page 17)

Analyse

Comment Johnson rejoint Lesage, de Gaulle et même René Lévesque

QUEBEC — Dans trois semaines exactement (à moins d'imprévus qui pourraient retarder un événement que l'on qualifie à l'avance d'historique), les Canadiens d'un océan à l'autre riveront leurs regards vers Ottawa alors que "s'instruira la conférence fédérale-provinciale sur le Canada de demain, suite normale et logique à la conférence Robarts tenue à Toronto. Et l'on peut anticiper des maintenant que le Québec retiendra l'attention générale du pays puisqu'il serait appelé à se prononcer sur les nouvelles propositions fédérales avancées par M. Lester Pearson et qui s'inspireront (affirme-t-on dans les milieux bien renseignés) du premier rapport de la commission Laurendeau-Dunton. Quant à la détermination du gouvernement québécois et à sa délégation que pilotera M. Daniel Johnson, elle puisera son audace dans les concepts déjà exprimés par le premier ministre alors chef de l'opposition et rédigés dans "son livre Egalité ou l'indépendance". Même si la plus hermétique discrétion encercle les délibérations des experts convoqués pour alimenter les thèses des "penseurs" de la politique québécoise, on peut, déduire que M. Johnson, face à la crise constitutionnelle présente, s'en tiendra fermement aux principes déjà émis à Toronto.

1962. M. Johnson déclare: "Nous ne voulons plus être tolérés, nous voulons être maîtres chez nous". On se rappellera encore cette remarque de M. Johnson le 16 janvier 1962, lors du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Les prochaines années pourraient bien être pour la Confédération canadienne, les années de la dernière chance" et le rapport Laurendeau-Dunton confirme cette prédiction puisqu'il vient d'avouer que le Canada traverse la crise majeure de son histoire et propose des réformes capitales pour prévenir la destruction du pays.

Nouvelle constitution

M. Johnson affirme qu'il n'a pas changé d'avis depuis le jour où, en 1962, alors qu'il était président de l'Association générale des étudiants des universités de Montréal, il adressait cette mise en garde aux étudiants des universités de l'Ontario: "Ce pays sera bilingue et bi-ethnique...ou il ne le sera pas..."

L'évolution de la pensée canadienne s'est grandement accentuée depuis vingt ans et plus particulièrement depuis la conférence Robarts. La forte majorité des Canadiens embolent le pas vers la réforme. Mais encore ici, M. Johnson soutient que "toute réforme ne sera capitale et décisive que si elle touche au fond du problème". En juillet dernier, lors d'un voyage à jamais célèbre au Québec, le président de la France, le général de Gaulle invitait aussi les Canadiens à se rendre jusqu'au fond des choses. L'analogie nous paraît assez frappante et "au fond du problème" pour M. Johnson, cela signifie qu'il ne peut (donc) s'agir que de refaire la Constitution canadienne. C'est assez clairement révéler "le fond de la pensée québécoise": Une nouvelle Constitution s'avère essentielle si l'on veut maintenir dans ses cadres géographiques actuels le Canada.

Un fait historique

Deux siècles après la conquête affirme M. Johnson, la crise constitutionnelle, chaque jour plus aiguë, ne se résoudra pas tant que l'on se refusera à admettre l'égalité des deux nations contractantes. "Nous voudrions bien, écrit-il, que l'on ne nous conteste plus le droit d'être ce que nous sommes: une nation française en Amérique. Nous voulons être une nation libre d'oeuvrer en paix à son épanouissement, dotée constitutionnellement des pouvoirs nécessaires à cet épanouissement sur tous les plans culturels, sociaux et économiques" et rejoignant ici la thèse défendue par l'équipe Lesage, lors des élections de

Johnson devait encore écrire que ça bouge non seulement au Québec mais dans tous les pays du monde. "Plus de quarante nations ont conquis leur indépendance depuis la fin de la dernière guerre, rappelle-t-il, et la plupart des autres se sont donné des constitutions nouvelles, parce que les conditions et les besoins ont changé. "Pourquoi alors le Canada refuserait-il semblable adaptation aux temps nouveaux? M. Johnson au moment où il dirigeait l'UN comme chef et occupait l'opposition en Chambre basse, ne se surprenait pas de l'émancipation de la pensée politique au Québec". Il écrit que cette évolution demeure "tout simplement la suite logique et la conséquence de ce qui s'y est accompli hier. Une génération a grandi sous le signe de l'autonomie. Comment s'étonner que cette même génération et celles qui la suivent, poussent à la limite ce principe de l'autonomie et exigent aujourd'hui l'autodétermination? Et que leurs éléments les plus intrinsèques réclament maintenant l'indépendance?"

vesque, lorsqu'il ajoute: "Ceux qui ont eu l'audace, il y a près de trente ans, de créer un parti libre pour un Québec libre, ont ouvert la voie de la souveraineté". On aura même reconnu certains mots qui, prononcés par le général de Gaulle, devaient provoquer l'accélération des affrontements au pays. L'émergence de la nation canadienne française demeure le grand fait nouveau du Québec actuel et l'aboutissement de trois siècles d'histoire. Aussi, M. Johnson ne comprend-il pas pourquoi "on nous conteste encore le droit au titre de nation. Des Canadiens n'ont encore que la vision d'une seule nation canadienne. C'est dans l'affrontement de ces deux thèses diamétralement opposées, que prend sa source la crise constitutionnelle actuelle". Les participants à la conférence d'Ottawa devront donc toujours posséder en tête cette perspective québécoise sur l'avenir constitutionnel du pays sans quoi le fiasco "prédict" pourrait éclater beaucoup plus tôt qu'on aurait pu le prévoir ou même le croire.

Si près de Lévesque Et M. Johnson de rejoindre presque la thèse de M. René Lévesque, lorsqu'il ajoute: "Ceux qui ont eu l'audace, il y a près de trente ans, de créer un parti libre pour un Québec libre, ont ouvert la voie de la souveraineté". On aura même reconnu certains mots qui, prononcés par le général de Gaulle, devaient provoquer l'accélération des affrontements au pays. L'émergence de la nation canadienne française demeure le grand fait nouveau du Québec actuel et l'aboutissement de trois siècles d'histoire. Aussi, M. Johnson ne comprend-il pas pourquoi "on nous conteste encore le droit au titre de nation. Des Canadiens n'ont encore que la vision d'une seule nation canadienne. C'est dans l'affrontement de ces deux thèses diamétralement opposées, que prend sa source la crise constitutionnelle actuelle". Les participants à la conférence d'Ottawa devront donc toujours posséder en tête cette perspective québécoise sur l'avenir constitutionnel du pays sans quoi le fiasco "prédict" pourrait éclater beaucoup plus tôt qu'on aurait pu le prévoir ou même le croire.

Claude DERY

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 — TÉLÉPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence Franco-Press, Service de Photo fac-similé, Presse Canadienne, Presse Associée.

Le Nouvelliste est autorisé à faire emploi pour la publication de toutes nouvelles arrivées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui exigent de la célérité de la publication. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre service de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Pêches, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en tant qu'écrit de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE: Au Canada ou Québec: 12.00 7.00 4.00 1.50

Abonnés au Québec OU IL Y A un service par semaine: 21.00 13.00 7.00 3.00

Abonnés au Canada et États-Unis: 25.00 16.00 9.00 4.50

Abonnés en Europe: 30.00 18.00 10.00 5.00

Ca bouge partout A l'appui de sa théorie, M.

VENTE DE JANVIER

commençant aujourd'hui



Roger Charbonneau, président.

Le plus grand magasin de la Province de Québec vous présente des spéciaux dans tous les départements. Venez et réalisez des

ECONOMIES

STEREOS AM/FM

RCA VICTOR	Style moderne	\$229.
PHILCO	moderne	\$259.
PHILCO	provincial français	\$309.
PHILCO	provincial italien	\$229.



Gilles Poirier, gérant.

12 autres modèles à prix très spéciaux.

FUTURS MARIÉS

Profitez de nos spéciaux
Vente de Janvier
pour acheter votre
ameublement de rêve.



TELEVISEURS-COULEURS

RCA VICTOR	portatif 19 pcs	\$549.
PHILCO	portatif 19 pcs	\$549.
ZENITH	Table 19 pcs	\$629.
RCA VICTOR	Console 25 pcs	\$659.
PHILCO	Console 25 pcs	\$675.
RCA VICTOR	Console 21 pcs	\$699.
ZENITH	Console 22 pcs (avec échange)	\$799.

TELEVISEURS PORTATIFS

RCA VICTOR	12 pcs	\$119.
ZENITH	16 pcs	\$179.
PHILCO	17 pcs	\$169.
PHILCO	19 pcs (avec échange)	\$139.

TELEVISEURS CONSOLE

RCA VICTOR	23 pcs	\$209.
PHILCO	23 pcs (avec échange)	\$219.

REFRIGERATEURS

ROY	10 pi. cu.	\$179.
ROY	13 pi. cu. 2 portes	\$259.
ROY	15.1 p. cu. antigivre	\$319.
ROY	16.3 pi. cu. antigivre	\$339.
MOFFAT	14 pi. cu. 2 portes	\$309.
RCA WHIRLPOOL	15 pi. cu. antigivre	\$328.
PHILCO	15 pi. cu. antigivre	\$319.
BELANGER	15 pi. cu. antigivre	\$329.

CONGELATEURS

GILSON	23 pi. cu.	\$199.
PHILCO	18 pi. cu.	\$219.
PHILCO	21 pi. cu.	\$229.
BELANGER	24 pi. cu.	\$239.

MOBILIERS DE SALON DE STYLE

PROVINCIAL FRANÇAIS, ITALIEN, ESPAGNOL, COLONIAL 3 MCX	\$129.
SOFA 2 FAUTEUILS ESPAGNOL 2 MCX - BLEU	\$229.
CONTEMPORAIN - 2 MCX - BLEU	\$399.
PROVINCIAL FRANÇAIS - 2 MCX - BLEU	\$339.

MOBILIERS MODERNES DE SALON

DIAMOND - 2 mcx - "airfoam" brun et or	\$129.
SINGER - 2 mcx - couleur bleu	\$149.
DIAMOND - 2 mcx - couleur bleu	\$179.
POLEN - 2 mcx - couleur rouge	\$189.
SKLAR - 2 mcx - couleur brun	\$189.
DIAMOND - 2 mcx - couleur corail	\$199.

MOBILIERS DE CHAMBRE DE STYLE

PROVINCIAL ITALIEN 3 mcx	\$199.
ESPAGNOL 3 mcx - fini chêne	\$369.
PROVINCIAL FRANÇAIS 3 mcx fini bois fruitier	\$379.
PROVINCIAL FRANÇAIS 3 mcx blanc et or	\$529.

MOBILIERS DE CHAMBRE MODERNE

50 échantillons de plancher à liquider au prix coûtant pour faire place aux nouveaux modèles.
Les premiers arrivés seront les premiers à bénéficier de ces véritables aubaines.

MOBILIERS DE SALLE A MANGER

PROVINCIAL FRANÇAIS - 1 TABLE, 4 CHAISES BAHUT-HUCHE	\$399
PROVINCIAL ITALIEN - 1 TABLE, 4 CHAISES BAHUT-HUCHE	\$499
PROVINCIAL ITALIEN - 1 TABLE, 4 CHAISES BAHUT-HUCHE	\$599

MOBILIERS MODERNES DE CUISINE

Tout notre département de mobiliers de cuisine doit être balayé pour faire place aux nouveaux modèles 1968.
Venez dès aujourd'hui. - Quantité limitée.

Visitez le plus grand
DEPARTEMENT DE MEUBLES
de Style Colonial.

50% DE RABAIS
DURANT NOTRE VENTE DE JANVIER

CUISINIERS ELECTRIQUES

ROY	24 PCS	\$129
GIBSON	30 PCS	\$169
MOFFAT	30 PCS	\$179
BELANGER	30 PCS	\$189

(avec échange)
Nombreux autres spéciaux en magasin.

LAVEUSES DE VAISSELLE

RCA	5 CYCLES - MOBILE	\$289
RCA WHIRLPOOL	encastrée	\$269
FRIGIDAIRE	MOBILE	\$269
FRIGIDAIRE	ENCASTREE	\$289

LAVEUSES AUTOMATIQUES

FRIGIDAIRE	\$249
RCA WHIRLPOOL - 2 VITESSES	\$269
MOFFAT DE LUXE	\$289
ROY DE LUXE	\$279

10 autres modèles à prix vente de janvier (avec échange)

SECHEUSES

RCA WHIRLPOOL - 4 CYCLES	\$149
RCA WHIRLPOOL DE LUXE	\$189
MOFFAT capacité 15 lbs	\$189
MOFFAT capacité 15 lbs, tête de luxe	\$199

Hâtez-vous... les quantités sont limitées

DORMEZ SUR UN NUAGE SURPLUS DE MATELAS

SOMMIERS-BOITE ET LITS DEPARTEILLES.
Toutes grandeurs - A liquider en bar du prix coûtant.

2 pour le prix de 1

LAZ-A-BOY

berçant et tournant

\$31.95
et plus

HIDE-A-BED

avec coussins caoutchouc-mousse et matelas ressorts

\$139.

LIT

CONTINENTAL

Avec tête. Qualité exceptionnelle **\$5995**

SOMMIERS A LAMES

39", 48" et 54 pcs de large

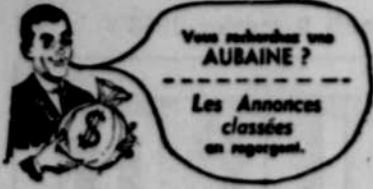
PRIX DE DEBARRAS **\$595**

LIVRAISON GRATUITE PAR TOUTE LA PROVINCE



Nous restons en affaires !
Nous n'abandonnons pas !
Vous pourrez donc compter sur notre bon service habituel sur les appareils et meubles que vous aurez achetés à notre magasin

Profitez de nos spéciaux en achetant maintenant pour livraison future.



le nouvelliste

Shawinigan—Grand'Mère, le mardi 9 janvier 1968



Le juge Lucien Comeau, de la Cour provinciale

La priorité de passage ne doit pas empêcher les conducteurs d'automobiles de sortir de leur cour

par Normand Lassonde

SHAWINIGAN — "Si en principe, celui qui sort d'une propriété privée pour pénétrer sur un chemin public doit accorder priorité de passage à celui qui y est déjà, cela ne doit pas être absolu de façon que les gens ne puissent sortir de chez eux", a déclaré le juge Lucien Comeau, de la Cour provinciale de Trois-Rivières, avant de condamner Langlois Taxi Limitée, de Grand'Mère et M. Claude Dessureault, de Saint-Narcisse à payer la somme de \$697, à M. Lucien Houde, de Shawinigan, à la suite d'un accident de la circulation survenu le 18 février 1967, sur la route reliant Grand-Mère et Shawinigan.

M. Houde a sa demeure à la droite de cette route. Il venait à peine de sortir de son entrée de cour pour prendre le chemin public lorsqu'il fut heurté à l'arrière par l'auto-taxi que conduisait M. Dessureault.

Pour sa part, M. Houde alléguait que M. Dessureault conduisait imprudemment à une vitesse excessive dans une zone de 30 milles à l'heure et que c'est pour cette raison qu'il a été frappé à l'arrière.

Pour leur part, Langlois Taxi Limitée et M. Dessureault firent une défense conjointe dans laquelle ils plaident, en substance, que l'accident était dû à M. Houde qui, en sortant d'une entrée privée, s'était engagé sur la route sans respecter la priorité de passage du taxi, coupant ainsi son chemin.

L'impact se fit sur le coin arrière gauche de l'automobile de M. Houde avec la partie avant du taxi. La journée était ensoleillée, mais la chaussée était humide. M. Houde, qui sortit de sa cour avec le devant de son automobile en premier, jura qu'il pouvait voir à 150 pieds du côté de Grand'Mère et que, ne voyant rien venir, il s'engagea sur la route et que c'est alors qu'il prenait son air, selon son expression, qu'il fut violemment frappé à l'arrière au point d'avoir senti de la douleur au cou pendant deux semaines. Il n'avait entendu aucun klaxon. Et il expliqua que son entrée est très large et qu'il pénétra sur le chemin en longeant le banc de neige pour s'en aller vers l'ouest.

La version de M. Dessureault, qui ne conduisait des véhicules-automobiles que depuis six mois, est qu'il aperçut M. Houde à 50 pieds environ avant d'arriver à son entrée, qu'il le vit sortir, qu'il appliqua les freins et qu'il frappa l'auto de M. Houde alors qu'elle n'était pas en ligne droite avec le chemin. Il ajouta qu'il ne pouvait se diriger à sa gauche vu le trafic en sens inverse, que M. Houde avait pu avancer de 15 à 25 pieds après le choc et que son automobile obliqua de suite vers le banc de neige à sa droite, le devant y entrant le premier. Il reconnut qu'il pouvait voir l'entrée du chemin d'une distance pouvant aller jusqu'à 75 pieds.

Puis, M. Dessureault expliqua que c'était glissant et qu'il lui fallut appliquer les freins progressivement.

Finalement, le juge Comeau a attribué la cause de l'accident à M. Dessureault en disant qu'il conduisait trop vite et imprudemment dans les circonstances et sans tenir son véhicule sous contrôle.

L'assistance judiciaire

Le Québec est encore loin de l'Ontario

MONTREAL (PC) — Québec est encore loin derrière l'Ontario en ce qui concerne l'assistance judiciaire aux personnes qui n'ont pas les moyens de se procurer de tels services, a déclaré le directeur du Bureau d'assistance judiciaire à Montréal.

L'Ontario possède des représentants nommés par le gouvernement dans toutes les parties de cette province afin que soit assurée à tous l'assistance judiciaire.

"Le seul paiement qu'ils reçoivent de notre part est une sorte de compte de dépenses pour le cas où des frais inattendus surviendraient".

Dès la mise en accusation, il y a un représentant du bureau d'assistance judiciaire sur les lieux afin de conseiller le prévenu.

"Si l'accusé plaide coupable et est condamné à une peine d'emprisonnement, il peut alors en appeler de sa condamnation au moyen de notre bureau", a dit Me Loranger.

L'an dernier, le gouvernement québécois a fourni au bureau d'assistance judiciaire de Montréal un octroi substantiel qui a permis à ses cinq administrateurs "d'élargir considérablement ses services".

En 1962

En 1967 seulement, le bureau

L'application de l'unité d'autorité n'est pas aussi facile qu'on le croit

SHAWINIGAN (J.E.) — Le rapport Ross sur les structures administratives de la ville de Shawinigan recommande l'unité d'autorité, mais admet que "son application n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire". "Par unité d'autorité, nous entendons le principe suivant: chaque employé doit relever d'un seul supérieur immédiat à qui il est complètement responsable", mentionne la firme Ross.

"Nous avons remarqué au cours de notre étude que le principe d'unité d'autorité n'était pas respecté dans certains services. Lorsque l'unité d'autorité n'est pas respectée, il devient difficile et même impossible en certains cas d'attribuer la responsabilité des activités à qui que ce soit. De plus, les employés qui sont soumis à l'autorité directe de plusieurs personnes peuvent recevoir des directives contradictoires et il en résulte une confusion générale".

"Pour éviter ces problèmes, il est essentiel que l'unité d'autorité soit respectée, déclare la firme Ross. Ainsi, lorsque l'administration municipale veut émettre un ordre à des cadres inférieurs, l'ordre doit passer par les cadres intermédiaires et à ce moment, les titulaires des postes intermédiaires deviennent directement responsables de l'application des directives et sont en mesure d'en rendre compte".

Le rapport affirme ensuite que "l'application générale du principe d'unité d'autorité permet de clarifier la situation à tous les niveaux de l'organisation. A ce moment, chacun sait de qui il répond et quels sont les subalternes pour lesquels il est responsable".

"L'administration municipale peut alors mieux contrôler les différentes activités, car elle sait à qui s'adresser pour demander des explications".

Avant de terminer sur le sujet de l'unité d'autorité, la firme dit qu'il "ne faut pas toutefois confondre les relations d'autorité et les relations latérales ou d'information. Les lignes d'autorité doivent être respectées quand il est question de directives, mais lorsqu'il est question d'information, des contacts directs peuvent s'établir entre les membres du personnel".

Dans la première partie du rapport, la firme recommande également des réunions périodiques du gérant avec les directeurs de service et de ces derniers avec leurs chefs de division, afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation. L'ordre du jour de ces réunions devrait être planifié d'avance pour une plus grande efficacité.

En ce qui a trait aux budgets des services, la firme suggère que les directeurs soient responsables de la préparation de leur budget. Ces budgets servent à contrôler les activités financières de tous les services. Ces budgets seraient approuvés par le conseil et les directeurs de service conserveraient la responsabilité de leur utilisation.

COURS de DANSE

EN GROUPE

Cha-Cha — Swing — Tango

Rumba — Valse — Samba, etc.

POUR RENSEIGNEMENTS APPELEZ : **539-2182**

ECOLE DE DANSE IRENE ST-CYR

1203, FRIGON SHAWINIGAN

Abonnements

La firme Ross a noté au cours de son étude que les abonnements aux différents périodiques et les participations aux congrès de diverses associations sont nombreux.

"Il nous semble que ces abonnements et ces participations ne devraient être acceptés que dans le but d'améliorer l'efficacité de l'administration de la cité et non seulement satisfaire les désirs des individus en position", dit le rapport.

La firme recommande que le conseil approuve "de façon spécifique les abonnements aux pé-

riodiques et toute participation aux congrès, séminaires ou autres. Cette façon de procéder lui permettrait de s'assurer du bien-fondé de la chose et d'éliminer la duplication des abonnements ainsi que la double ou la triple représentation, puisque dans certains cas, l'on semble croire que les approbations des années antérieures doivent se perpétuer".

A un autre endroit du rapport, on suggère de normaliser la terminologie des titres. "Il existe présentement un certain degré de confusion quant à la terminologie employée lorsqu'il s'agit de décrire diverses positions". A notre point de vue, le service du personnel devrait normaliser la terminologie des titres de positions afin de les rendre plus descriptifs des fonctions exercées".

Vacances

Les enquêteurs ont remarqué que certains employés ne profitent pas de leur période de vacances annuelles ou qu'ils se limitent à quelques jours ici et là. Le rapport dit que cette attitude peut démontrer un réel désir de bien faire de la part de l'employé. Mais il recommande que tout le personnel soit obligé de prendre les vacances auxquelles il a droit afin de refaire des forces physiques et mentales, par un repos suffisamment prolongé.

Retraite conjugale pour les marchands

SHAWINIGAN (D.B.) — Les autorités de la Maison Reine des Apôtres du Cap de la Madeleine, incitent les marchands de la région, en cette période tranquille de l'année, à participer à la première retraite conjugale qui doit avoir lieu samedi soir le 13 janvier; le message de la Maison des Apôtres s'adresse également aux agents d'assurance, dans le passé ont répondu nombreux et aussi à tous ceux auxquels cette date spéciale peut convenir.

Pour la bonne marche de l'organisation, les intéressés sont priés de faire la réservation de leur chambre le plus tôt possible en communiquant avec le père Jean-Marie Côté, O.M.I., directeur des retraites.

CEDULE DES SPECTACLES HORS-SERIE

LE CENTRE CULTUREL DE SHAWINIGAN

2100, rue Dessaulles, C.P. 48 Station B Shawinigan, Qué. — Tél.: 539-5333

Assurez-vous les meilleures places en réservant dès maintenant :

PARTIE I — AIDE-MEMOIRE (à conserver)			PARTIE II — BON DE COMMANDE (à retourner)			
Date	Spectacle	No	Prix des billets		No de	Chèque
			Parterre	Balcons	billets à \$	Montant ci-joint
28 janv.	Hugues Aufray	(1)	4.50	3.50	2.50	
2 fév.	Orchestre Symphonique M.I.T.	(2)	2.50	2.25	1.75	
9 fév.	Ginette Reno	(3)	3.50	3.00	2.50	
23 fév.	Théâtre du Nouveau-Monde dans "Les Grands Soleils" de Jacques Ferron	(4)	2.50	2.00	1.50	
23 mars	Les Cosaques du Don	(5)	2.50	2.00	1.50	
13 avril matinée	Les Feux-Follets	(6)	2.50	2.00	1.50	
28 avril	Charles Aznavour	(7)	6.00	5.00	5.00	
11 mai		(8)	2.75	2.25	1.75	
12 mai	Un matin comme les autres, pièce de Marcel Dubé	(9)	2.75	2.25	1.75	
25 mai	Les Cyniques	(10)	3.50	3.00	2.50	

Je désire me prévaloir du plan de mise de côté :
 chèque ci-joint _____ mandat-poste ci-joint _____
 montant (25% du total)

NOM _____
 ADRESSE _____ TEL: _____

decoupez

SCOOP

MM. Marcel Lortie, Lucien Moreau, Gérard Dumont et Mme David Beaulieu représentent l'association parents-maitres de La Tuque au conseil de la Mauricie. M. Roger Alarie fait partie du comité de l'éducation permanente sur le conseil, et M. Paul-Emile Bourassa est régisseur de la commission scolaire de La Tuque sur le même conseil.

— 0 —

Les Grenadiers-Kiwamis de Shawinigan ont accepté dans leurs rangs au cours de l'année 1967 Denis Marchand, Roger Baril, Yves Barrette, Nicole Cloutier, Réjean Dostigny, Del-

Grocerie de la

Boulangerie BEAUDOIN Enr.

Mangez peu
Mangez BON

Une importante réunion du nouveau club d'auto-neige Laurentide du club de golf-curling de Shawinigan-Sud aura lieu jeudi soir. En effet, les membres de ce club procéderont à l'élection du premier bureau de direction. Une excursion-surprise mettra fin à cette soirée d'élection. Le tracé de la piste a été fait par Jules "Wabby" Ebacher.

La Banque Royale présente les nouveaux certificats d'épargne avec assurance-vie à 100%...

...excellent moyen de tirer le meilleur parti de vos économies.

Les certificats d'épargne avec assurance-vie sont offerts à tous ceux qui disposent de certaines économies. Ils sont en vente en coupures de \$100 à \$5000 selon le montant des sommes économisées. Pour chaque certificat d'épargne de \$100 vous bénéficiez d'un montant égal d'assurance-vie. Vous recevez en plus, chaque année, une prime en argent comptant. C'est donc un excellent moyen de tirer le meilleur parti de vos économies.

Les certificats d'épargne avec assurance-vie sont valables pour une période de cinq ans et renouvelables à la fin de cette période. Pas besoin d'examen médical, seulement votre parole à l'effet que vous n'avez pas eu de maladie grave et que vous avez moins de 60 ans. Même si ces certificats sont émis pour une période de 5 ans, vous pouvez toutefois retirer votre dépôt avant terme, si désiré. Vous recevez alors tout l'argent que vous avez placé plus le plein montant de la prime accumulée à date.

Pour tirer le meilleur parti de vos économies, ne manquez pas de vous renseigner à la Banque Royale sur les certificats d'épargne avec assurance-vie à 100%.

BANQUE ROYALE

PALACE GRAND MERE

7, 8, 9 janvier

CAT BALLOU

en couleurs avec

Jane Fonda, Lee Marvin

— EN COULEURS, AUSSI —

L'AMOUR A PLUSIEURS VISAGES

avec Lana Turner

Les cours de natation pour enfants sont très populaires à la piscine intérieure

SHAWINIGAN (D.B.) — Les cours de natation pour enfants et adultes sous la direction de l'instructeur en chef, M. Marcel Perreault, sont très populaires. M. Perreault avait retenu les services des meilleurs instructeurs de la région pour enseigner les cours de natation aux participants; ces cours se donnent à la piscine intérieure du service de la Récréation de Shawinigan, au Centre Culturel, et d'autres cours qui sont en formation depuis quelque temps débuteront la semaine prochaine.

Denis Beaulieu. Ces groupes d'excellents adeptes de la natation de Shawinigan ont donné la chance à plusieurs personnes inscrites aux cours de natation, le plaisir de savoir nager ou de se perfectionner dans cette discipline. Les cours qui débuteront la semaine prochaine toucheront la catégorie des non-nageurs, des débutants et de ceux qui désirent se perfectionner.

Les élèves auront le choix du soir qui leur convient, et ces cours seront d'une durée d'une heure, de 21h. 30 à 22h. 30, durant six semaines consécutives. Vu le très grand succès remporté lors de la première série de cours, plusieurs élèves se sont

inscrits à nouveau pour la seconde série; les cours pour les jeunes de 17 ans et moins sont cédulés pour chaque samedi matin de 10 h. à 11 heures pour les débutants ou non-nageurs, et de 11 h. à midi pour le perfectionnement.

Ceux et celles qui désirent suivre ces cours de natation peuvent encore s'inscrire en communiquant avec le responsable de la piscine intérieure du SRS; une attention toute spéciale sera apportée à tous les jeunes gens et jeunes filles désireux de travailler à la piscine intérieure l'été prochain en s'inscrivant aux cours de "leader" qui débuteront le premier février.



Marcel Perreault

Parmi ceux qui se sont hautement qualifiés pour ce genre de travail, il faut mentionner M. André Perreault, superviseur de la Croix Rouge du Québec, les maîtres-nageurs Paule-Andrée Héon, Antoine Pagé, Gabriel Perreault, les instructeurs Richard Paradis, Bob Vallière, Jean-Jacques Lavergne, Jean Veillette, les "leaders" Jean Thibeault, Jeannine Perron, et

Le conducteur blessé légèrement

Un train du CN entre en collision avec une auto

MONTREAL (PC) — Un train du CN est entré en collision avec une automobile à un passage à niveau, dans la banlieue de Saint-Laurent, lundi, mais on ne rapporte aucun blessé grave.

Cet accident a occasionné un retard d'une heure, au cours de laquelle les passagers ont dû attendre sous un froid de 20 degrés sous zéro, dans les gares de banlieue desservies par ce train.

Un porte-parole du CN a déclaré que le conducteur de l'au-

tomobile n'était que légèrement blessé et que personne sur le train n'a été blessé, mais que cependant l'engin a dû être remplacé.

Plusieurs trains étaient en retard, à cause de la température sibérienne qui dérangeait les opérations, et le CN a rapporté que le Super Continental de Vancouver, qui devait arriver à Montréal à 17h, dimanche, n'était attendu qu'à la fin de la journée de lundi.



LES MENEURS DE LA LIGUE DE HOCKEY du comté de Champlain, le Ste-Flore, ont remporté une victoire de 6 à 4 sur le Baie Shawinigan dimanche soir, à l'aréna de Grand'Mère. La lutte a été très

sermée du début à la fin. La photo nous fait voir le Baie Shawinigan dans le territoire du Ste-Flore qui se défend avec énergie. (Photo Charles Marcotte)

Avec une victoire de 6 à 4 sur le Baie Shawinigan

Le Ste-Flore augmente son avance

GRAND MÈRE (J.E.) — Le Ste-Flore a encore augmenté son avance en tête du classement de la ligue de hockey du comté de Champlain en disposant du Baie Shawinigan au pointage de 6 à 4, dimanche soir, à l'aréna de Grand'Mère.

François Brunelle a dirigé l'attaque du Ste-Flore avec deux buts; les autres ont été

comptés par Marcel Dupont, Yvon Nohert, Jean-Marie Lemieux et Viateur Lavergne.

Quatre joueurs différents ont enregistré les buts du Baie Shawinigan, soit Jacques Paquin, Raymond Matteau, Aurèle Marchand et Paul Neault.

Le pointage a été serré tout au long de la partie. Le Ste-Flore détenait une avance de 3 à 2 à la fin de la première période. Chaque club a compté deux buts au deuxième engagement qui a pris fin au compte de 5 à 4 en faveur du Ste-Flore.

Samedi soir, à l'aréna de Shawinigan, le St-Narcisse a sur-

passé le club St-Séverin en remportant une victoire de 7 à 4. Claude Cossette a fait la différence entre une joute nulle et une victoire en comptant trois buts. Les autres ont été enregistrés par Raymond Massicotte, Jean Cossette, Jocelyn Cossette et Jean Trépanier.

Rejean Trépanier a dirigé l'offensive du St-Séverin avec une paire de buts; les deux autres appartiennent à Yvon Trépanier et Jacques L'Heureux.

Le St-Narcisse a pris les devants 1 à 0 à la première période et menait 4 à 0 à la fin du deuxième engagement. Il a limité le ralliement du St-Séverin à quatre buts en dernière période.

et il en a compté lui-même trois pour remporter cette brillante victoire.

A la suite de ces joutes, le Ste-Flore a 19 points en première position du classement. Il semble vouloir faire cavalier seul dans la course au championnat. Toutefois, la lutte est très serrée pour les autres positions.

Claude Cossette du St-Narcisse vient au troisième rang avec 24 points, suivi de près par Claude Argouin du Baie Shawinigan avec 23. Bertrand Lavergne du Ste-Flore complète la liste des cinq premiers avec 21 points.



LE 62^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE de campagne de Shawinigan a reçu les autorités lors d'une réception civique qui a eu lieu samedi au Manège militaire du boulevard Royal. Sur la photo prise à cette occasion, nous voyons de gauche à droite, le colonel honoraire du régiment, M. Gérard Dufresne,

l'honorable Jean Chrétien, ministre d'Etat et député du comté de St-Maurice à Ottawa, le major Marcel Deschesnes, commandant en second du régiment, le député Philippe Demers, du comté de St-Maurice à la Législature provinciale et l'échevin Fernand Biledeau.

(Photo Charles Marcotte)

Popularité du train de la Confédération

QUEBEC (C.D.) — Le Secrétariat de la province dépendant de M. Yves Gabias, révèle que le train et les caravanes de la Confédération ont attiré 19,029,271 visiteurs au Canada au cours de 1967. Le train lui-même reçut la visite de 502,670 personnes au Québec tandis que les caravanes ont reçu 2,484,185 Québécois. Si l'Ontario remporte la palme quant aux visiteurs du train de la Confédération, le Québec établit le record des visites relativement aux caravanes.



Claude Cossette

Première réunion du cercle de l'Age d'Or

Le Cercle de l'Age d'Or de la Palestre municipale tiendra sa première réunion de l'année 1968 mercredi après-midi. La présidente du mouvement, Mme Albert Duhaime, prévoit que la majorité des 276 membres du cercle, participeront à cette première activité.

DURANT NOTRE VENTE DE JANVIER
ESCOMPTE de 20 à 30%
 sur tous nos **MANTEAUX** FOURRURE, DRAP, CUIR

Achetez directement du manufacturier

LEMIEUX FOURRURES
 1652, ST-MARC SHAWINIGAN

vous offre toujours

QUALITE - CHOIX ET SERVICE

Evitez les déceptions faites faire vos réparations maintenant.

Voyez aussi notre choix superbe de

MANTEAUX DE CUIR

Deux jours après une greffe du coeur

Mike Kasperak repose dans un état critique

STANFORD, Californie (PA) — L'état de Mike Kasperak est devenu critique lundi, soit le deuxième jour après que son coeur malade eut été remplacé par un organe plus sain. Il a commencé à souffrir d'hémorragies internes à l'estomac et aux intestins.

Au milieu de la matinée, lundi, les médecins de l'hôpital Palo Alto de Stanford avaient annoncé que l'état du métallurgiste de 54 ans était satisfaisant malgré certaines difficultés respiratoires prévues. Puis, ils ont émis un communiqué annonçant que le patient était dans un état critique.

Les spécialistes n'ont pas voulu se prononcer sur la cause de ces hémorragies mais ils ont fait savoir que le taux des agents coagulants dans le sang de M. Kasperak était extrêmement bas, soit 4,000 comparativement à la normale de 250,000. Les agents coagulants, appelés plaquettes sanguines ou globulins, sont des éléments cellulaires très fragiles du sang qui interviennent dans la coagula-

tion du sang, dans la rétraction des caillots et dans la guérison des petits vaisseaux sanguins.

Le taux de globulins de M. Kasperak était satisfaisant après l'intervention chirurgicale de samedi soir, au cours de laquelle le Dr Norman J. Shumway et une équipe de chirurgiens de l'école de médecine de l'université de Stanford lui ont greffé le coeur d'une femme de 43 ans.

Cette femme, Mme Virginia White, était morte 24 heures après avoir subi une grave hémorragie cérébrale.

Autres facteurs

Dans leur communiqué, les médecins ont également déclaré que l'indice de prothrombine — un autre agent de coagulation — du malade était également bas, soit seulement 23 pour cent.

Selon eux, le foie du patient ne fonctionne pas bien non plus à cause du mauvais état de son coeur avant la transplantation. Le coeur de Kasperak était alors fibreux et sa grosseur

avait triplé à cause de ses efforts anormaux pour pomper le sang.

M. Kasperak a reçu des transfusions de sang frais dans une tentative désespérée pour lui sauver la vie, lorsque les hémorragies internes ont débuté.

Plus tôt, les médecins avaient annoncé que le patient avait somnolé toute la nuit et qu'il communiquait avec les infirmières qui liaient le mouvement de ses lèvres. Il ne pouvait parler parce qu'on avait introduit un tube dans sa gorge pour l'aider à respirer.

Le Dr Donald C. Harrison, directeur du département de cardiologie de la faculté de médecine de Stanford, a fait savoir qu'on s'attendait à certains troubles respiratoires parce que Kasperak souffrait d'une affection chronique des poumons.

Il n'a pas révélé la nature de cette maladie mais il a souligné que le patient était métallo depuis 30 ans et que c'était un fumeur invétéré.

Maintenant que vous avez le nouvel annuaire téléphonique de TROIS-RIVIERES

Carnet Personnel

il vous est facile de mettre à jour votre propre Carnet personnel

Vous n'avez qu'à comparer votre liste personnelle des numéros aux inscriptions de l'annuaire. N'oubliez pas de vérifier et de mettre à jour les numéros des services d'URGENCE. Si vous voulez obtenir un Carnet personnel, faites-nous le savoir et nous vous en enverrons un gratuitement.

Appelez-nous à 374-4621
 Écrire un numéro c'est s'en souvenir.

Bell Canada

Comment aider votre enfant à dominer le bégaiement

par Huguette Verley

Selon le service de l'information du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, "beaucoup d'enfants passent par une période de bégaiement, entre deux et cinq ans. Ils essaient de dire quelque chose, hésitent, se reprennent et redisent le même son ou le même mot".

Ce mal, que plusieurs connaissent, est beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense. Les causes de ces manifestations peuvent être nombreuses et c'est en les connaissant qu'il vous sera possible d'y remédier et d'empêcher qu'un mal passager ne s'installe en permanence.

LA TENSION NERVEUSE: La tension nerveuse chez l'enfant a pour effet de lui enlever la maîtrise de l'équilibre musculaire indispensable à la parole. A vous de trouver la cause de son énervement, ce qui n'est ni simple, ni facile, avec des enfants.

CACHEZ VOTRE INQUIETUDE: Ignorer son bégaiement est souvent la meilleure politique. L'enfant est beaucoup plus conscient qu'on ne le croit et au moindre signe d'inquiétude ou d'anxiété de votre part, il réagira en hésitant davantage et en bégayant à qui mieux mieux.

Le facteur fatigue joue un grand rôle et un enfant qui bégaye a nécessairement besoin de plus de repos qu'un autre enfant, même quand il atteint l'âge de la maternelle. Un enfant mal alimenté ou qui mouille son lit peut être enclin également au bégaiement, de même qu'un enfant souffrant d'insécurité. Un choc nerveux ou une grande frayeur peuvent être en cause, à vous de le reconforter et le laisser vous expliquer son angoisse, en essayant de le distraire pour qu'il oublie.

NE PAS TROP EXIGER: Ne vous montrez pas trop exigeante, cela lui nuira plus qu'autre chose. Souvent, l'enfant contraindre d'abandonner certains tics nerveux, comme sucer son pouce ou ranger ses ongles, devient nerveux et bégaye par compensation. Eviter de le corriger sévèrement, car il est reconnu que les enfants qui ont tendance à bégayer sont, ordinairement, des enfants extrêmement impressionnables. Essayer plutôt de leur imposer un mode de vie régulière et limitez les séances à la télévision qui peuvent être cause d'énervement.

Emilia B. Allaire esquisse des "profils féminins"

par Claire ROY

Voilà quatre ans, une Québécoise, Mme Emilia B. Allaire, esquissait le portrait de plusieurs Canadiennes qui illustrent le monde littéraire ou celui des arts et de la bienfaisance, dans plusieurs domaines. Elle avait intitulé son volume "Têtes de femmes", qui présentait uniquement des femmes du Québec. Nous avions ainsi une courte biographie et une entrevue de plusieurs personnalités féminines, dont Marcelle Barthe, Germaine Guévremont, Thérèse Casgrain, Adrienne Choquette, Gabrielle Roy et plusieurs autres.

Le volume connut le succès puisqu'on l'a réédité deux fois. Il a permis aux femmes du Québec de connaître les plus éminentes de leurs compatriotes, de se faire une idée de leur personnalité. Et comme référence, rien de tel pour les étudiants qui peuvent y retrouver des détails utiles à leurs travaux scolaires.

Vu le succès du premier volume, Mme Allaire a récidivé. Elle vient de nous livrer, à la fin de l'année dernière, un second volume, intitulé: "Profils féminins". Elle ne s'est pas cantonnée au Québec, mais elle a choisi de nous livrer le profil de quelques Canadiennes, parfois de langue anglaise, qui se sont illustrées dans quelque domaine. Citons Mme John Bird (Anne Francis) qui se trouve à la tête de la Commission pour le statut de la femme, le sénateur Muriel Fergusson, Mlle Hilda Neatby, etc. qui voisinent avec Yvette Brind'Amour, Juliette Chabot, tante Lucille, Mme Roméo Vachon, etc.

Les Trifluviennes auront le plaisir d'y retrouver une personnalité de chez nous, fort bien connue et agissante dans notre ville, Mme Arthur Rousseau. Elle était présente, avec quelques autres, au lancement qui eut lieu à Québec, à la mi-novembre.

Nous connaissons tous bien Mme Arthur Rousseau, mais nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner à l'énumération de tout ce qu'elle a accompli non seulement chez nous, mais dans tout le Canada, son oeuvre principale demeurant quand même la participation à la fondation des Jeunesses Musicales du Canada, dont elle a été présidente, avant de devenir vice-présidente internationale. Cela ne l'a pas empêchée de se devouer pour un grand nombre d'autres oeuvres dont la liste

Projet pilote avec un personnel entièrement féminin

TOKYO (PA) — Au Japon, la compagnie de téléphone comme les entreprises similaires des autres pays, retient les services des préposés à l'installation, aux réparations, de même que les opératrices et autres techniciens.

Mais dans une ville japonaise, à Tatebayashi, toutes ces fonctions sont assumées par des femmes.

Mlle Hiroko Kageyama est gérante de l'entreprise. Elle a effectué récemment un voyage aux Etats-Unis pour se rendre compte des méthodes de formation et des possibilités offertes aux Américaines qui ont des emplois.

De nos jours, les jeunes Japonaises choisissent une carrière en quittant l'école, ce qui autrefois était une chose impensable, de souligner Mlle Kageyama. Pour la plupart, dit-elle, ces jeunes filles gardent leurs emplois plus longtemps, et continueront à travailler après leur mariage.

C'est qu'il existe maintenant au Japon une nouvelle catégorie de femmes qu'on appelle les "mères éducatrices" parce qu'elles cherchent à donner à leurs enfants un maximum d'instruction et suggèrent à leurs maris de multiplier leurs activités.

La compagnie de téléphone de Tatebayashi est en opération depuis le mois d'août dernier. La compagnie nipponne de téléphone et télégraphe estimait que les femmes ne seraient pas en mesure de faire valoir leur compétence sans établir un personnel entièrement féminin, y compris le bureau de direction.

Il s'agit d'un projet pilote et Mlle Kageyama espère que d'autres du même genre seront réalisés dans un avenir prochain.

Le petit déjeuner chez les Américains

Les Américains, noblesse oblige, ont les petits déjeuners les plus copieux au monde. Leur table est abondamment garnie des mets les plus riches en vitamines, glucose, albumine et graisse. On vous servira, par exemple, un gâteau chaud arrosé de sirop, des flocons d'avoine trempés dans du lait, des oeufs au plat sur du jambon, des toasts, du beurre, de la confiture, un jus de fruits et, bien sûr, du café.

Recette des "Hot Pancakes"

Mélangez un oeuf, une tasse et quart de lait, du sel, une cuillerée à café de sucre, une tasse et quart de farine, une cuillerée à café de poudre à pâte, deux cuillerées de farine de maïs. Remuez jusqu'à ce que la pâte devienne un peu épaisse. Cuisez dans une poêle les petites crêpes rondes arrosées, au moment de servir, d'un bon sirop d'érable.

serait trop longue pour l'énumérer ici. L'accent est spécialement mis sur son encouragement aux arts — tous les arts — et aux artistes. On peut facilement retrouver son influence chez la plupart de nos jeunes

artistes, que ce soit en musique, en peinture et en sculpture. Le livre, illustré de photographies des trente personnes qui en font l'objet, est d'une lecture facile et agréable. Il commence par la biographie de Mme Georges P. Vanier et se termine par un hommage à cette grande dame, plusieurs fois décorée, et qui reçut l'hommage de plusieurs doctorats *honoris causa*. Les deux livres de Mme Emilia B. Allaire devraient se trouver dans toutes les bibliothèques, surtout les bibliothèques féminines. Préface par M. Jean-Charles Bonenfant, il a été publié aux éditions Garneau, de Québec, qui en assurent la diffusion.



DANS SON VOLUME, "Profils féminins", Mme Emilia B. Allaire esquisse le portrait de plusieurs Canadiennes éminentes. On la voit ici, au centre, lors du lancement du volume à la librairie Garneau, à Québec, entourée à gauche de Mme Lucie Tauren-Furness, professeur de français à l'université McGill, et de Mme Arthur Rousseau, de Trois-Rivières.

Les prédictions de la mode '68 telles que vues par Jacqueline Familiant

MONTREAL (PC) — Au printemps la maxi-jupe essaiera de détrôner la mini, mais en vain, et les couleurs seront très brillantes.

Telles sont les prédictions de Jacqueline Familiant, une modéliste d'avant-garde et propriétaire de trois boutiques à Montréal.

Mme Familiant présentera sa collection de printemps en avant-première lundi prochain.

A son avis, la robe dont l'ourlet descend jusqu'au mollet sera du dernier cri cette année, mais cette mode ne durera pas.

De toute manière, la maxi-jupe est effectivement en vo-

lue et les commandes affluent dans les maisons de couture de Montréal.

Jacqueline Familiant conçoit des modèles qui allient la féminité et le confort, mais elle est également reconnue pour ses tendances ultra-modernes. Ce style avant-gardiste est apprécié aussi bien dans les villes québécoises moins grandes comme Sherbrooke et Trois-Rivières, a-t-elle dit, "si l'on en juge par la demande".

"Montréal dame le pion à New York pour ce genre de vêtements" a déclaré la modéliste, ajoutant qu'une tournée dans les boutiques de la Cinquième Avenue dans la

métropole américaine a justifié cette assertion.

Pour donner cette allure de l'époque spatiale, Mme Familiant a utilisé de fines bandes de métal sur les robes et manteaux.

Dans sa collection se trouvent des mini-robes en vinyle, qui se portent avec des bottes assorties, et qui s'ajustent à la jambe comme un bas. "Les vêtements auront beaucoup d'éclat cette année", selon sa prédiction.

L'allure de féminité est illustrée par une mini-robe en velours noir avec garniture de dentelle blanche à l'encolure et au bas des manches.

La robe peut se porter très courte, ou tombant sur un pantalon pour former ensemble.

Quelques modèles de la collection s'inspirent des costumes masculins, dont une robe et manteau en tissu à rayures, rappelant le style Dietrich.

Ce genre résulte de l'influence d'un film "Bonnie and Clyde" une histoire de gangsters.

Au cours de l'interview accordée avant son défilé de mode, Jacqueline Familiant portait un modèle de sa collection, une robe de velours mauve de ligne "A", avec bas et souliers argent.



POUR LE PRINTEMPS 1968 — Dans sa collection du printemps 1968, Clive de Londres fait ressortir les vestes à fermeture éclair, la robe et la veste à manches courtes sont en laine bouclée. Le costume, au centre est également à fermeture éclair. Très larges carreaux, tweed crème, vert et rose. Le haut est en laine de couleur crème. Le vêtement de tweed en pied-de-poule noir et blanc est garni de boutons noirs.

La Maison de Clairette

490, rue Bonaventure — Trois-Rivières

TEL.: 374-1354

NOTRE

VENTE

D'INVENTAIRE

COMMENCE AUJOURD'HUI

30% et **50%** de rabais

ROBES • MANTEAUX • LAINAGES • COTONS

DIVERS ARTICLES DE BOUTIQUE

AUSSI VETEMENTS HAUTE COUTURE

Ex.: ROBES, \$1000 - \$2000 - TISSUS \$100 la vg. etc.

VENTE DE JANVIER

AU SALON VENUS

33 1/3%

DE REDUCTION SUR TOUTE LA

LINGERIE

SPECIAUX FORMIDABLES

SUR GAINES et SOUTIENS-GORGE

marques et grandeurs assorties.

UN LOT DE SOUTIENS-GORGE

Valeur jusqu'à \$9.00

25¢ \$100 \$300

BAS-CULOTTES

Rég. \$1.98 SPECIAL \$150

UN LOT DE

BAS valeur \$1.19 paire

2 PAIRES POUR \$1.50

Salon Venus,

1152, ROYALE

(face à la cathédrale)

TEL.: 378-2223

Amour, amour

courrier Mamie

DEMANDE: J'ai suivi votre conseil pour ce qui était d'envoyer une carte de Noël à cette jeune fille mais elle ne m'a pas répondu. J'attends encore cependant. Dites-moi, que faire maintenant? Je l'aime, cette jeune fille, je ne veux pas l'oublier, et même si j'essayais, cela ne marcherait pas.

Cela se voit trop que j'aime et que j'ai aimé. Elle soit beaucoup de moi et l'homme de sa vie, m'a-t-elle dit devra l'avoir beaucoup aimée. Elle sort avec un autre garçon mais je l'ai connue bien avant lui.

Réponse: — Cette jeune fille vous a quitté pour un autre. Vous lui avez adressé une belle carte de Noël et elle ne s'est même pas donnée la peine de vous répondre. Non seulement elle ne s'intéresse plus à vous mais elle n'est même pas polie. Car on doit remercier pour les cartes de vœux que l'on reçoit.

Si son cœur est pris ailleurs, vous auriez mauvaise grâce d'essayer de la reconquérir. Plus vous en ferez moins elle s'intéressera à vous. Vos avances pourraient la lasser davantage.

La meilleure chose à faire serait de trouver une autre jeune fille pour la remplacer. Le monde est plein de charmantes jeunes filles qui ne demandent pas mieux que de se faire aimer par un gentil garçon comme vous.

Je sais que c'est difficile d'oublier mais, avec le temps, on y parvient. Je le sais parce que j'ai été jeune moi aussi. Le meilleur moyen c'est de remplacer cette belle infidèle. Je suis sûre que vous n'avez pas essayé bien fort de l'oublier.

Vous avez connu cette jeune fille avant l'autre jeune homme. Mais cela ne vous donne pas droit sur elle. Tant qu'on n'est pas fiancé, on n'a pas de droit l'un sur l'autre. Elle est libre de changer, comme

vous éliminer ce que vous appelez des petits va-et-vient et qui ne sont pas des singeries, comme vous dites, mais des petites nouvelles.

Elles sont banales, dites-vous. Mais, dans la vie, il y a beaucoup de choses banales. On ne peut se cantonner dans la haute littérature et la métaphysique. Cela n'intéresserait qu'une petite catégorie de lecteurs. On a déjà fait des enquêtes à ce sujet. Et les mondaines plaisent beaucoup.

- O -

Réponse à Soleil Radieux: Vous êtes une sage fille qui étudie bien et qui réussit, même si elle n'a plus de maman. Et je vois que vous vous intéressez aux questions ménagères. On fait partir les taches de rouille avec du jus de citron. On en imbibe la tache puis on tend le tissu et on fait tomber de l'eau bouillante en filet d'une grande hauteur. Les taches d'encre disparaissent avec du borax qu'on peut se procurer dans les pharmacies. Ou encore en les trempant dans du lait cru et en renouvelant le lait lorsqu'il a pris couleur. On lave ensuite à l'eau et au savon pour faire disparaître le gras du lait. Les taches d'herbe disparaissent généralement en lavant à l'eau et au savon. Ou encore avec de l'alcool ou de l'eau oxygénée. Les taches de peinture s'enlèvent à l'aide de térébenthine. On saupoudre du sel fin sur la tache de vin quand elle est fraîche et on lave ensuite à l'eau et au savon. Sur du tissu de toile ou de coton on peut utiliser de l'eau de javel.

BERT DE SHAWINGAN

vous étiez libre de le faire, si vous l'aviez voulu.

Elle est jeune. Peut-être changera-t-elle d'idée un jour. En attendant, prenez votre mal en patience et tâchez de penser à autre chose. Mais pour vérifier vos sentiments, vous pourriez vous arranger pour vous trouver un jour sur son chemin. Vous auriez peut-être une chance de vous expliquer. Et vous pourriez l'entendre vous dire qu'elle vous préfère l'autre garçon. Cela mettra fin à votre espérance. Et votre ogeuil vous aidera à l'oublier par la suite.

- O -

Réponse à Une qui a honte sans le vouloir: Je n'ai pas reproduit votre lettre car je suis persuadée que nous avons épuisé le sujet. Vous revenez encore avec cette même histoire des gens de ST-P. et de leurs déplacements. Je vous ai dit toute ma pensée sur le sujet et je ne tiens pas à y revenir. Si les "mondaines" de notre journal vous ennuient, je me demande pourquoi vous les lisez. Rien ne vous y oblige. Laissez aux autres leur plaisir.

D'ailleurs ce n'est pas nous qui décidons de ces choses. C'est la direction du journal qui tient à ce que nous ayons cette colonne de mondaines qui plaît à un grand nombre de personnes. Nous ne pou-

A Londres, les modèles s'inspirent de "Bonnie and Clyde"

Twiggy change de style et adopte celui des années '30

LONDRES (REUTER) — La mode britannique en 1967 s'est amusée à faire la navette entre la micro-jupe et la maxi-jupe.

Cette année, elle sera influencée par les styles des années 1930.

Twiggy a déjà adopté ce genre, et il est probable que les femmes en grand nombre suivront son exemple, car ce petit mannequin a le don,

semble-t-il, de lancer les modes.

Twiggy a maintenant la bouche en cœur, les cheveux frisés et de longues boucles d'oreilles, une image tout différente de l'adolescente à l'allure petit garçon, sans maquillage, qui avait fait la conquête de New York, le printemps dernier.

Le rose saumon et le gris perle sont les couleurs mode 1968, et les coiffeurs se prépa-

rent à faire des ondulations dans le style de coiffure choisi par Wallis Simpson lorsqu'elle épousa le duc de Windsor, en 1936.

Les souliers retournent aux bouts ronds de cette époque et une teinte prononcée pour le rouge à lèvres réapparaît graduellement pour apporter un changement à la mode.

Les Anglaises qui ont adopté toutes les nouveautés l'an dernier, n'hésiteront pas à

porter cette année les créations vestimentaires les plus excentriques.

Deux extrêmes

Actuellement on voit des minis qui n'ont de jupe que le nom, portées avec des collants au couleurs voyantes et de hautes bottes.

A l'autre extrême se trouvent les modèles inspirés de "Bonnie and Clyde", comprenant les corsages ceinturés,

les ponguas jupes virevoltantes et les bérêts posés sur des cheveux plats et retombant jusqu'aux épaules.

L'an dernier la mode, style anglais, fut aussi éphémère que la vie d'un papillon. Les nouveautés ont vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin, ou à peu près.

Les rédactrices de mode avaient à peine le temps d'en parler, pour annoncer ensuite que c'était démodé.



BLANC SUR NOIR, un costume-pantalon à carreaux, veste longue, fermée dans le dos. Une création Joseph Ribkoff de Montréal, il est fait de fibre acrylique "Orlon". Le chapeau est signé Jerry Yates, les bottillons vernis assortis viennent de Pride Je Montréal.

En Inde

Abolir la traditionnelle dot

par la Presse CANADIENNE

Selon un proverbe indien, un roi perd ses richesses s'il doit trouver des maris pour ses sept filles.

ANNONCE

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'un libre de remboursement.

C'est à cause de la dot traditionnelle en Inde. Plus la dot est importante, meilleures sont les chances pour la jeune fille de trouver un bon mari, car, sauf parmi les Indiens plus évolués, il est obligatoire de donner des biens au mari.

On rapportait récemment un fait voulant qu'un homme ait tué sa femme et ses quatre filles pour ensuite se donner la mort, parce qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour payer des dots.

De nos jours, des groupements féminins en Inde ont lancé une vigoureuse campagne pour mettre un terme à cette coutume.

La Fédération nationale des Indiennes a fait appel aux mères de famille pour qu'elles cessent d'offrir ou d'accepter des dots.

Plus de 60.000 mères ont signé une pétition à ce sujet et la Fédération espère convaincre un million de femmes d'en faire autant.

En 1961, on avait passé une loi qui défendait l'offre ou l'acceptation de dots. Toutefois, la menace de fortes demandes n'a pas réussi à mettre fin à l'ancienne tradition sociale.

Dans les régions urbaines de l'Inde, nombreuses sont les futures mariées, diplômées d'université, qui s'opposent à cette coutume établie depuis si longtemps et qui demeure ancrée dans les villages, au dire des travailleuses sociales. Ces dernières consacreront leurs efforts dans les régions rurales pour faire disparaître en Inde, ce système de payer pour avoir un mari.

Jeune mannequin attaqué par un panthère

MANCHESTER (Ang. (PA) — Un jeune mannequin britannique a été attaqué par une panthère alors qu'elle posait dans une cage pour un photographe dans le zoo belle Vue.

Deux employés du zoo ont éloigné l'animal féroce de la jeune fille, Drusilla Robinson, qui a été lacérée à la figure et au cou.

Un porte-parole de l'hôpital où la jeune fille a été conduite a dit que la patiente est dans un état satisfaisant.

Commençant demain

VENTE

Hollywood

BOTTES

VAL. REG. \$29.95

VENTE

\$16⁹⁷

BOTTES

VAL. REG. \$34.95

VENTE

\$22⁹⁷

BOTTES

EN HAUT DU GENOU

VALEUR \$52.00

VENTE

\$32⁹⁷



BOURSES: REDUCTION DE 25%

MAGASIN DE CHAUSSURES

HOLLYWOOD

1449, NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Par une hausse des prix, l'industrie de l'automobile tente de discréditer les nouvelles normes sécuritaires

WASHINGTON (PA) — Un critique de l'industrie de l'automobile, M. Ralph Nader, a réclamé une investigation par le Congrès au sujet des augmentations dans les prix des automobiles et deux sénateurs ont prétendu que ces hausses de prix sont faites dans le but de discréditer les nouveaux règlements concernant la sécurité.

rendue nécessaire, déclare l'industrie de l'automobile, par l'installation obligatoire de harnais de sécurité et de ceintures dans les voitures, à compter du 1er janvier.

En effet, les règlements fédéraux exigent l'installation de deux ceintures-harnais de sécurité, dans les nouvelles voitures.

M. Nader a demandé au sénateur Philip A. Hart, dem. Mich.,

président du sous-comité du Sénat contre les trusts et les monopoles, d'entreprendre des audiences, en déclarant que l'industrie de l'automobile avait ignoré les avertissements émis par le président Lyndon Johnson et par les membres du Congrès pour empêcher les prix de monter de façon substantielle.

Les sénateurs Warren G. Magnuson et Walter F. Mondale

ont déclaré que les augmentations annoncées au premier de l'An, lesquelles se chiffrent par \$23 à \$32 par voiture, "sont au moins 10 fois supérieures au coût réel" de l'installation de harnais de sécurité sur les voitures.

Bonne émission

Ils ont ajouté, dans une déclaration, que "les augmentations

de prix prouvent que l'industrie américaine de l'automobile a mené une campagne de propagande tendant à faire des équipements de sécurité le bouc émissaire des augmentations", et ils ont ajouté que cela est "gravement fallacieux et complètement injustifiable".

Ils ont demandé à l'agence nationale de sécurité routière d'accélérer ses efforts pour ré-

duire le coût des appareils de sécurité, afin de réfuter "la campagne outrageuse de propagande faite par l'industrie de l'automobile".

Des porte-parole pour les quatre grands manufacturiers d'automobiles aux Etats-Unis ont refusé de faire des commentaires immédiats concernant ces accusations.

Les Australiens connaîtront le nom de leur nouveau premier ministre aujourd'hui

SYDNEY, Australie (PA) — C'est aujourd'hui que les Australiens connaîtront le nom de leur nouveau premier ministre.

Mais les votants ne seront qu'indirectement responsables du choix de leur nouveau chef de gouvernement. Ils ont élu le parti libéral lors des dernières élections, en 1966, et il incombe donc à ce parti de nommer un successeur à M. Harold E. Holt, disparu en mer.

Les candidats les plus en vue sont MM. John Gorton, Leslie

Bury et Paul Hasluck. Agé de 56 ans, Gorton est chef du gouvernement au Sénat. Il est un ancien pilote de chasseur et un excellent administrateur. D'aucuns prétendent qu'il joue un rôle trop important au Sénat pour abandonner ce poste.

Ministre du Travail et des Services nationaux, M. Bury, âgé de 54 ans, aurait une popularité égale à celle de M. Gorton.

Mais, depuis quelques jours, la popularité de M. Hasluck

commence également à prendre de l'ampleur. Ses partisans déclarent qu'il serait un premier ministre sûr, d'expérience et qui serait le mieux connu en dehors de l'Australie étant donné qu'il a occupé pendant quatre ans le poste de ministre des Affaires extérieures. Selon ses partisans, M. Hasluck, qui a 62 ans, ne chercherait pas à obtenir un long mandat comme premier ministre, mais remplirait d'une excellente façon cette fonction jusqu'à ce que les libé-

raux y trouvent un plus jeune homme.

Autres aspirants

On parle aussi du ministre de l'Immigration, M. Billy Snedden, comme aspirant au poste de premier ministre. Il a 41 ans, et certains hommes politiques le croient trop jeune pour diriger le gouvernement, mais lui-même souligne que M. John F. Kennedy est devenu président à l'âge de 43 ans.

M. William McMahon, 59 ans, trésorier du gouvernement, fut le chef adjoint du parti libéral, et serait normalement le candidat logique. Mais les libéraux ne forment le gouvernement que grâce à une coalition avec le Country Party, et les chefs de ce dernier parti ont fait savoir qu'ils ne participeraient pas à un gouvernement dirigé par M. McMahon. Les libéraux ne veulent rien faire qui puisse nuire à cette coalition.

Un total de 81 parlementaires fédéraux pourront participer au scrutin qui déterminera qui sera le nouveau chef du parti libéral et ainsi le premier ministre du pays.

Quand M. Holt a disparu en nageant en mer le 17 décembre, c'est le chef du Country Party, M. John McEwen, qui a accédé au poste de premier ministre intérimaire. Il devra céder sa place au nouveau chef libéral qui prètera fort probablement serment mercredi.

Assises des Etats Généraux, de nouveau en novembre

MONTREAL (PC) — Les Etats généraux tiendront de nouvelles assises en novembre prochain et connaîtront une orientation différente de celles de novembre dernier, orientation qui sera l'aboutissement de toute une série de consultations populaires dans 135 villes du Québec.

C'est ce qu'a fait savoir, en fin de semaine, le directeur de cet organisme, M. Rosaire Morin, qui a précisé que les Etats généraux entreprendront, vers le 10 février, "une tournée régionale assez étourdisante".

La commission générale des Etats généraux a aussi prévu

pour janvier la visite de nombreuses maisons d'enseignement, depuis les écoles secondaires jusqu'aux universités, afin d'y recueillir les diverses opinions du milieu étudiant sur la question de l'avenir du Québec.

On veut particulièrement recueillir les opinions qui y sont nées de l'adoption, aux assises de novembre dernier, de 14 résolutions portant sur les droits du Québec et dont la principale réclamait pour la province un droit à l'autodétermination, a poursuivi M. Morin, lors d'une interview.

Plusieurs nouveaux mécanismes de consultation ont été prévus pour mener à bonne fin les assemblées que les Etats généraux tiendront dans les municipalités québécoises, a dit M. Morin.

Deux pour cent

Chacune de ces assemblées devra, entre autres, réunir deux pour cent de la population de la ville concernée. A ce sujet, M. Morin a déclaré: "On ne veut pas de foules à ces assemblées régionales (Etats régionaux), mais plutôt un éventail de la po-

pulation. Ce serait vous mentir que de dire que le choix des personnes se fera de façon rigoureusement scientifique. Nous travaillons toutefois à réunir des gens issus de milieux géographiques et sociaux bien différents".

Quant aux Etats régionaux eux-mêmes, M. Morin a tenu à souligner qu'ils ne constitueraient rien d'autre que des "réunions de consultation. Nous n'avons rien à vendre. Pas question pour nous de faire de la représentation ou de vouloir endoctriner qui que ce soit", a-t-il dit.

Le camarade Ho est en vie et bien portant

MOSCOU Reuter—Un porte-parole de l'ambassade nord-vietnamienne à Moscou a catégoriquement démenti aujourd'hui une nouvelle publiée par un journal de Saigon annonçant que le président Ho Chi Minh, du Nord-Vietnam était mort.

"Le camarade Ho est en vie et, qui plus est, il est bien portant", ajouta-t-il en réponse aux journalistes qui désiraient vérifier le rapport émanant du Sud-Vietnam.

Le même porte-parole d'ambassade a dit que le leader nord-vietnamien, âgé de 67 ans, avait (Voir: Le camarade page 17)

Au Québec, c'est la santé qui coûte le plus

QUEBEC (par C. DERY) — Suivant les statistiques compilées par Ottawa et publiées par le ministère provincial du travail que dirige M. Maurice Bellemare, dans la dernière édition de Québec "travail", il appert que les soins personnels et de la santé constituent toujours au Canada comme au Québec les principales causes de l'augmentation du coût de la vie. En basant l'indice des prix à la consommation à 100 points, en 1949, on constate qu'il s'est haussé à 187.5 pour cent pour l'année 1966

à Montréal (Québec) et à 196 pour cent en octobre 1967 en ce qui concerne la santé. C'est donc dire que, depuis 1949, le coût des soins de santé ont presque doublé au Québec. La seconde plus forte augmentation du coût de la vie frappe ensuite les services de transports notamment au Québec, puisqu'ils ont connu une majoration de taux fixée à 182.1 points en octobre 1967, pour la région de Montréal comparativement à 157.9 pour cent au Canada. Les divertissements et les livres occupent

la troisième place avec un indice de 172.9 p.c. au Québec en octobre dernier, contre 158 p.c. en janvier 1966.

Dans l'ordre viennent les services d'alimentations (151.8) d'habitation (145.2 p.c.) les tabacs et les cigarettes (131.9 p.c.) et les vêtements (125.6 p.c.). Tous ces chiffres indiquent les augmentations du coût de la vie survenues depuis 1949 alors que l'on fixait l'indice à 100 points.

Ce sont les 14029 employés de la fonte et de l'affinage qui tou-

chaient (suivant les dernières statistiques dévoilées au ministère du Travail du Québec, en date de juillet les plus hauts salaires hebdomadaires en province, soit \$136.91 en moyenne.

En deuxième rang, viennent les (61,728) employés de la construction avec \$136.51, puis dans l'ordre, les (25562) employés des métaux bruts, \$131.86 et les (42,228) employés des usines de pâtes et papiers, \$124.25. D'autre part, on constate que les (16,597) employés des services pu-

bles, énergie électrique, gaz et eau, ont touché en moyenne \$123.65 et les (31,896) employés de matériel de transport \$119.47. Les statistiques prélevées sur les salaires gagnés par quelque 1,043,130 ouvriers du Québec, indiquent que la moyenne hebdomadaire des gages aux salariés est passée à \$101.48 en juillet dernier, comparativement à \$88.59 en juillet 1965. Mais encore une fois, on constate que ce sont les employés d'hôtels, de restaurants

et de laverie (31,514) qui touchent les plus faibles salaires du Québec, soit \$55.96 en moyenne tandis que, dans les commerces (gros et détail), les (139,613) employés reçoivent en moyenne \$81.04 par semaine.



LA MORT A L'ETALAGE DANS LE MONDE DE LA GUERRE. — Des civils, certains chevauchant une bicyclette, regardent des corps, partie d'un groupe de guerilleros Viet Cong tués lundi à Khiem Cuong, capitale provinciale à quelque vingt et un milles à l'ouest de Saigon, au Vietnam-Sud. Les corps ont été étalagés par les autorités locales

afin que les villageois, y compris les écoliers et les soldats puissent les regarder. Quelque 700 guerilleros Viet Cong ont envahi la contrée pour hisser le drapeau communiste et ensuite disparaître dans les buissons à la frontière cambodgienne. Dix-neuf Viet Cong ont été laissés pour tués à Khiem Cuong.

(Téléphoto PA)

Salon de Beauté

Pollack

MISS CLAIROL

et nos experts coloristes illuminent les cheveux bruns.

Vos cheveux ont besoin de renaître ! Pour enrichir le brun naturel, Sunlit Brown * vous offre un doux reflet doré ou encore Moonlit Brown * baigne votre chevelure de profonds reflets lunaires. La place est aux brunettes... venez rencontrer nos coloristes. CONSULTATION GRATUITE.

Teinture (shampooing et mise en plis inclus) \$ 9.00 et plus.

Permanente **ESKA** en spécial

Shampooing, coupe et mise en plis inclus à partir de \$10.00

Dites simplement "Portez à mon compte"

DEUXIEME ETAGE — TELEPHONEZ: 378-9111

Pollack

Mesdames, économisez 40% sur l'achat de ce traitement de jeunesse réputé.

Voici PRIVILEGE

le meilleur traitement de nuit

John Robert Powers

PRIX D'INTRODUCTION \$6.00

Rég. 10.00

Aucun autre traitement de nuit ne peut donner à votre peau les soins nécessaires pour la garder jeune aussi longtemps. "Privilege" travaille avec des huiles végétales, des agents humidifiants et Viacel "le véritable souffle de vie" qui redonne un éclat nouveau même aux peaux sèches ou abimées. Si léger, il pénètre votre peau en quelques secondes, ne laissant rien sinon une nouvelle image de vous.

ECRIVEZ : C.P. 1445 TELEPHONEZ : 378-9111

Cosmétiques (rayon 3240) rez-de-chaussée



(Photo Roland Lemire)

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans notre région, des cours de navigation sont dispensés. Plusieurs anciens employés de la Traverse s'y sont inscrits. La photo ci-dessus fait voir un groupe d'élèves au travail. On aperçoit de dos, M. R. Beaulieu, directeur des cours,

ainsi que MM. Edgar Saint-Yves, président du comité de recyclage des employés de la Traverse et Roger Bertrand, gérant du Centre de Main-d'œuvre, à Trois-Rivières.

Innovation du Centre de la Main-d'œuvre

Des cours de navigation dispensés à un groupe d'anciens employés de la Traverse

par Jean NAUD

TROIS-RIVIÈRES — Des cours de formation professionnelle, section des métiers ont été inaugurés hier matin pour les travailleurs sans emploi ou en sous-emploi.

Le premier cours mis en marche a été celui de la navigation. Ce cours a été rendu possible grâce au travail accompli par le comité de reclassement des employés de la traverse.

L'Institut de Technologie maritime de Québec a organisé un tel cours qui se donne à l'école Saint-Philippe, de Trois-Rivières. Il s'agit d'un cours préparatoire aux différents brevets de navigation, d'une durée de 12 semaines, à raison de 39 heures par semaine.

Sur les 42 personnes qui suivent ce cours de navigation, le premier à être organisé dans notre région, 13 sont des anciens employés de la traverse.

Le surintendant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Yves Charette, était présent à l'inauguration. On remarquait aussi la présence de MM. Roger Bertrand, gérant du Centre de Main-d'œuvre du Canada, à Trois-Rivières, R. Beaulieu, directeur des cours, Edgar Saint-Yves, président du comité de reclassement des employés de la traverse, et A. Trudel, conseiller au Centre de Main-d'œuvre du Canada, à Trois-Rivières.

Tous les travailleurs inscrits ont été orientés et dirigés par les conseillers en main-d'œuvre du Centre de Main-d'œuvre du Canada, situé au 550 de la rue Bonaventure, à Trois-Rivières.

D'autres cours de métiers doivent débiter au cours du mois de janvier. Ces cours sont organisés par le ministère de l'Éducation du Québec, à la demande du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, à Ottawa.

Allocation de dépenses

Les élèves qui suivent ces cours reçoivent du gouvernement une allocation pouvant varier de \$35 à \$63 par semaine selon le nombre de dépendants. Une allocation de \$15 par semaine est également prévue pour les élèves qui sont obligés de pensionner à l'extérieur de leur domicile.

Ces allocations sont payées directement aux élèves par l'entremise des conseillers du Centre de Main-d'œuvre, qui se rendent sur les lieux mêmes des cours pour effectuer le paiement.

Il est bon de noter que depuis la réorganisation du Service National de Placement et son transfert au Ministère de la main-d'œuvre et de l'Immigration, la majorité des employés ont subi un entraînement spécial et plusieurs ont procédé à leur recyclage personnel en suivant eux-mêmes des cours en économie, en législation du travail, en psychologie etc.

Tous devront bientôt se perfectionner à Montréal en orientation et en "counseling". Le Centre de Main-d'œuvre du Canada, à Trois-Rivières, est maintenant en mesure de donner un service adéquat aux clients, employeurs et employés.

Les autres anciens employés de la traverse

Le président du comité de reclassement des anciens employés de la traverse, M. Edgar Saint-Yves, révèle que trois autres ex-employés suivent à Québec des cours d'opérateurs de moteur marin. 25 autres suivent à Trois-Rivières des cours de pré-

paration académique qui leur permettra d'apprendre un métier à l'école technique. Ces derniers sont rémunérés en vertu du même plan par le Centre de la Main-d'œuvre. Leur stage doit durer 6 semaines. Enfin, une dizaine d'autres employés sont actuellement placés dans diverses entreprises où ils ont obtenu du travail.

Au Cap-de-la-Madeleine, en 1967

La valeur des permis de construction a été supérieure à 3 millions de dollars

par Pierre VILLEMURE

CAP DE LA MADELEINE — La Cité du Cap vient de rendre public un rapport complet concernant la construction domiciliaire, publique et commerciale au cours de l'année écoulée.

Il appert que l'on y a émis 320 permis de construire, pour une valeur de \$3,134,199, comprenant 172 nouveaux logements. En 1966, on avait émis 366 permis pour un montant de \$3,428,-

305. L'année qui vient de se terminer s'est donc signalée par une certaine régression dans la construction, mais l'on s'accorde à reconnaître que la longue grève qui a sévi cet été dans ce secteur a joué un rôle déterminant.

Répartition par quartier

Le quartier No 6, qui connaît sans contredit l'expansion la plus rapide dans toute la ville, vient en tête avec 121 permis,

comprenant 103 nouveaux logements, pour une valeur de \$1,433,100.

Vient ensuite le quartier No 3 où l'on a émis 48 permis, comprenant 6 nouveaux logements pour une valeur de \$682,100 alors que le quartier No 2 se classe au troisième rang dans la course à la construction avec ses 44 permis d'une valeur globale de \$441,199.

Le quartier No 4 emboîte le pas avec 59 permis, pour une valeur de \$332,700 et le quartier No 1 le suit d'assez loin avec ses 22 permis d'une valeur de \$186,850.

Enfin, la construction subit un brusque écart quand on arrive au quartier No 4, où l'on a délivré 26 permis de construire, pour la modeste valeur de \$38,250.

Résumée de la construction

La construction globale comprend l'érection de 111 bungalows d'une valeur de \$1,473,100, 14 maisons multifamiliales totalisant 42 logements pour une valeur de \$377,000 et 3 maisons bifamiliales totalisant 6 logements pour une valeur de \$47,000.

En outre, on a émis 9 permis pour 13 logements additionnels, le tout s'élevant à \$31,000, 152 permis pour fin d'entretien et de réparation, pour un montant de \$147,800 et 22 permis pour fin de construction ou d'aménagement commercial, d'une valeur de \$196,800.

22 permis d'une valeur de \$3,100 destinés au secteur industriel et 6 permis s'élevant à \$83,399 en vue de la construction d'institutions diverses complétant le détail de ce bilan annuel.

La pêche aux p'tits poissons



par Normand Lassonde

Soucieux de bien informer son public lecteur, Le Nouvelliste inaugure cette année cette chronique particulière de "La pêche aux p'tits poissons" qui a pour but de renseigner tous les amateurs de pêche aux p'tits poissons des chenaux de la région et tous les visiteurs de l'extérieur de la Mauricie sur les activités des trois centres par excellence de pêche hivernale, soit Ste-Anne-de-la-Pérade, Batiscan et Ste-Genève de Batiscan.

Il va sans dire que cette chronique, qui paraîtra tous les jours d'ici la fin des activités qui entourent la pêche aux pou-lamons, ne se veut pas une promotion publicitaire qui favoriserait des intérêts privés sans égard aux pêcheurs désireux de prendre un contact quotidien

avec la vie qui anime les minivillages.

Dans le même ordre d'idée, nous avons cru de notre devoir de ne pas nous limiter au Carnaval national du p'tits poissons des chenaux de Ste-Anne-de-la-Pérade, bien que ce Carnaval soit le plus spectaculaire. Batiscan et Ste-Genève ont aussi droit à leur place au soleil.

Ainsi, une journée nous parlerons de Ste-Anne, le lendemain, de Batiscan et le jour suivant, de Ste-Genève. Et le cycle recommencera jusqu'à la fin de la saison de pêche. Toutefois, à l'occasion d'une manifestation importante qui est susceptible de débiter les cadres de cette chronique, Le Nouvelliste "couvrira" l'événement comme il se doit, d'une façon spéciale.

Afin de rendre cette chronique (Voir: La pêche page 17).

Voici comment ajouter des milliers de "vendeurs" à votre effectif

Tous les commerçants recherchent un moyen d'accroître leurs ventes et de réduire leurs frais. La meilleure façon d'y arriver, c'est de faire de la publicité—régulièrement. Chaque exemplaire de ce journal peut agir pour vous comme un vendeur. Un "vendeur" qui vous revient à moins de 1/2 cent pièce. Que vous vouliez vendre plus de sel, de socquettes ou de sommiers, faites ce que font les plus grands spécialistes de la mise en vente... faites de la publicité, régulièrement—dans les journaux.

pour moins de 1/2 cent chacun.

DOMTAR Newsprint Limited

Vous voulez être BILINGUE



ANDRE CARON professeur

n'hésitez pas, faites votre inscription dès aujourd'hui à la série de cours qui débute

LUNDI PROCHAIN 15 JANVIER

Modern

ENGLISH SCHOOL

L'INSTITUTION LA PLUS IMPORTANTE DU GENRE AU COEUR DU QUÉBEC.

1581, rue ROYALE (Edifice Gosselin)

TÉL.: 378-1123 Trois-Rivières

INSCRIPTIONS : de 10.00 a.m. à 9.00 p.m.

Quelles que soient vos connaissances actuelles en anglais

UN DE NOS COURS EST POUR VOUS

TELEVISION
Mardi
10.35-10.45 Edith Serel
10.45-11.00 L'école du bonheur

7.00-4 St-Georges et ses amateurs
7.00-5 Seven on six
7.00-7 Quel est votre verdict?



TROIS JEUNES ECRIVAINS RUSSES ont été accusés hier par le gouvernement soviétique de travailler pour le compte d'une organisation qui vise à renverser le régime communiste...

9.45-4 En Matinée
11.30-10 Eternel Amour
11.30-2 Long Métrage
11.30-10 Eternel Amour

UNE MINI BOMBE!
SIDNEY POITIER
To Sir, With Love
LE BARONNET

13 CKMTV
Mardi 9 janvier 1968
9.30 Mire et Musique
10.00 Télévision Scolaire

5.50 Ouverture et intermède
6.00 Flash sur l'actualité
6.05 550 au cadran

Les vedettes et le cinéma

Les "Grands Prix Europe" créés en 1960 par l'Association professionnelle de la Presse cinématographique belge ont été décernés à "Vivre pour vivre" (meilleur film), Annie Girardot (meilleure interprétation féminine)...

Roger Baumbach termine "Trois filles vers le soleil" qui raconte les folles aventures de trois ravissantes auto-stoppeuses dans leur descente vers le midi...

Il poignarde un Rubens

PARIS (PA)—Un septuagénaire courroucé a poignardé lundi un tableau de Rubens que l'on estime être "l'un des plus précieux du Louvre"...

Incendie coûteux à l'ONF

MONTREAL (PC)—L'office national du Film n'a perdu que quelques films, dont aucun n'était irremplaçable, au cours de l'incendie de la bibliothèque municipale de St-Jean...

CAVE A VIN
Du nouveau Du nouveau pour la nouvelle année
A la demande de notre clientèle et pour la satisfaire davantage, nous servons maintenant...
GIN... DRY GIN... VODKA... RHUM... RYE... SCOTCH...

Photos de l'Expo en N.-Zélande

WELLINGTON, N.-Z. (PC)—Plus de 1.000 photographes prisés à l'Expo 67 servent à déterminer le choix des pièces que la Nouvelle-Zélande présentera aux expositions internationales...

Horaires des Cinémas

CINEMA LE BARONNET — "To Sir with love" — Tous les soirs à 7 heures et 9h.15. Matinée, dimanche à 2 heures.
CINEMA DE PARIS — Dimanche, continue à compter de 1h.20. Semaine, "Safari diamants" 1h.20 et 3h.20. "A belles dents" 3h.20, 5h.30 et 7h.30.

IMPERIAL
JUSQU'A VENDREDI
Horaires: 1.30 - 7 h. 8 h. 20
Un file de mortards dont la violence est la loi.

Festini d'Horreur
CORPS ET FOUET
A L'AFFICHE DU NOUVEAU CAPITOL
Un programme double d'horreur.
HORAIRE: (réservé aux 18 ans et plus) Matinée à tous les jours à 1.00 heure En soirée: 2 représentations à 6.35 et 8.00 hrs

10.45-11.00 Les aventures de Maluron: Marionnettes et dessins animés
12.15 Les petites annonces
12.30 Annuaire, Annonces, Histoires, Jeannette Blandin

5.50 Ouverture et intermède
6.00 Flash sur l'actualité
6.05 550 au cadran
6.57 Intermède

12.45-6 The Guiding light
12.50-7 Midl-sport
12.55-5 News
1.00-4 On the local scene

12.30 Commentaires éditorial Dow
12.34 (Chab. St-Laurent)
12.55 Flash sur l'actualité
1.00 Grande Alliance (Steinberg)

MONTREAL (PC)—Une collection d'œuvres d'art et le kiné-automate que l'on a vus au pavillon technique à l'Expo 67 sont présentement en route pour San Antonio au Texas...

Le kiné-automate permet aux spectateurs de choisir une direction donnée au déroulement de l'action d'un film. Chaque spectateur appuie sur un bouton placé sur le bras de son fauteuil...

MONTREAL (PC)—Une collection d'œuvres d'art et le kiné-automate que l'on a vus au pavillon technique à l'Expo 67 sont présentement en route pour San Antonio au Texas...

BOURSE DE MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE TORONTO

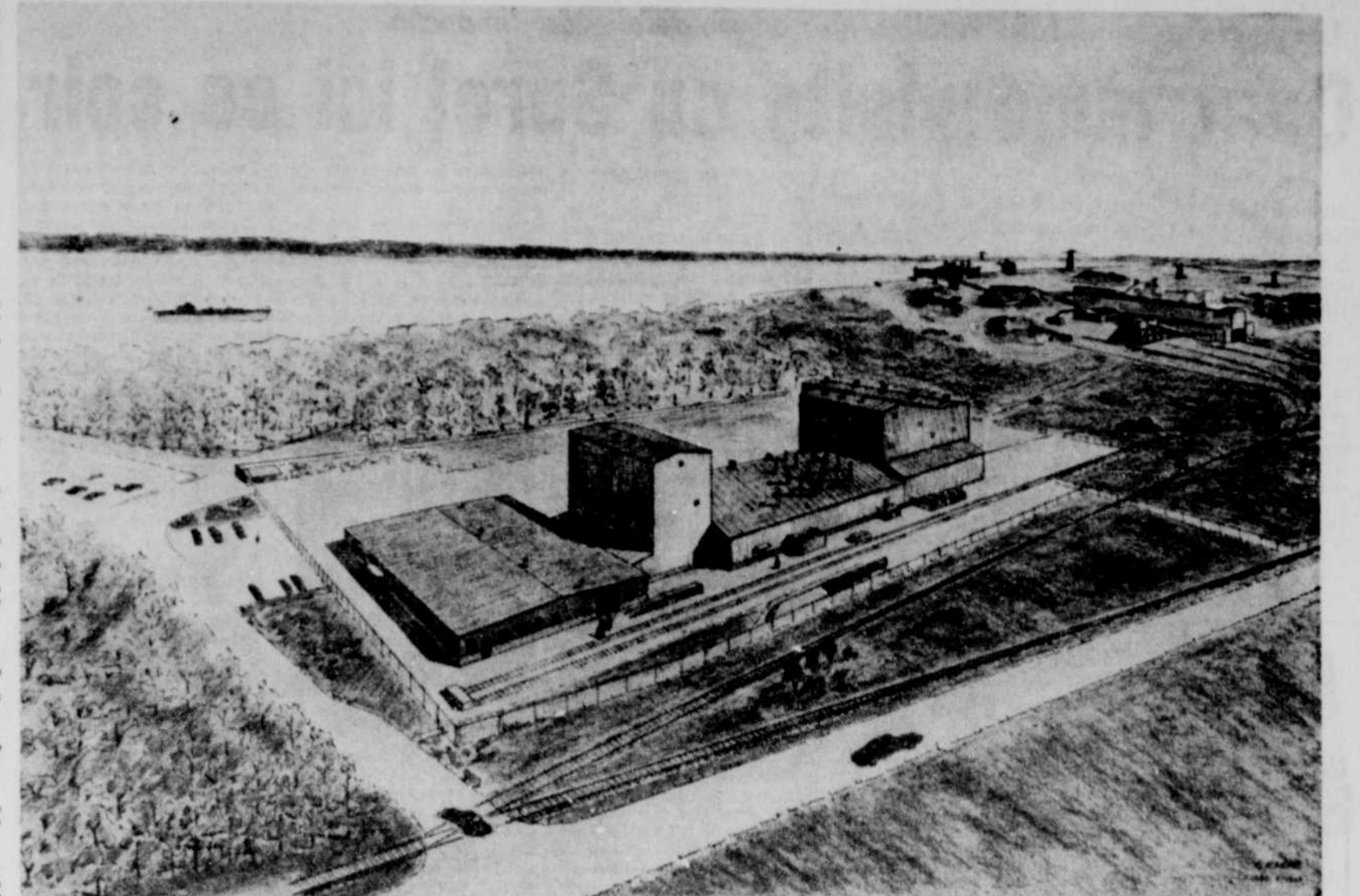
PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

BOURSE CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, listing various companies and their share prices.



ESQUISSE D'ARCHITECTE MONTRANT L'USINE de poudre métallique en voie de construction à Tracy. Cette usine sera opérée par la société 'Les Poudres Métalliques du Québec Limitée', une filiale de la Société du Fer et du Titane du Québec Inc, Québec Iron and Titanium Corporation.

La nouvelle rendue publique hier après-midi à Montréal

Les "Poudres Métalliques" construisent une usine de \$8 millions à Tracy, annonce M. William Walsh

premier ministre de la province de Québec, M. Daniel Johnson, et de plusieurs personnalités industrielles et civiles dont les représentants des villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph de Sorel.

On s'attend à ce que l'usine présentée en construction à Tracy, près de la courbe du Restaurant Pavillon Tracy, entraîne des déboursés de l'ordre de \$8 millions et soit parachevée à l'automne 1968.

La fonte de fer est mise en marché sous l'appellation de "Sorelmétal". Cette fonte est en grande demande pour la production de fonte à graphite sphéroïdal (fonte ductile) à cause de la constance de sa qualité et à cause d'une basse teneur en éléments résiduels.

La production annuelle de l'usine sera de 70.000 tonnes et elle fournira de l'emploi à 150 personnes. L'usine, les bureaux, les laboratoires et les magasins occuperont une superficie de 53.000 pieds carrés.

Le prix de cette usine est de \$8 millions. Le prix des bâtiments n'a pas été établi. Les autres matières premières nécessaires proviendront des marchés locaux.

La fonte de fer est mise en marché sous l'appellation de "Sorelmétal". Cette fonte est en grande demande pour la production de fonte à graphite sphéroïdal (fonte ductile) à cause de la constance de sa qualité et à cause d'une basse teneur en éléments résiduels.

La production annuelle de l'usine sera de 70.000 tonnes et elle fournira de l'emploi à 150 personnes. L'usine, les bureaux, les laboratoires et les magasins occuperont une superficie de 53.000 pieds carrés.

Le prix de cette usine est de \$8 millions. Le prix des bâtiments n'a pas été établi. Les autres matières premières nécessaires proviendront des marchés locaux.

La fonte de fer est mise en marché sous l'appellation de "Sorelmétal". Cette fonte est en grande demande pour la production de fonte à graphite sphéroïdal (fonte ductile) à cause de la constance de sa qualité et à cause d'une basse teneur en éléments résiduels.

La production annuelle de l'usine sera de 70.000 tonnes et elle fournira de l'emploi à 150 personnes. L'usine, les bureaux, les laboratoires et les magasins occuperont une superficie de 53.000 pieds carrés.

Le prix de cette usine est de \$8 millions. Le prix des bâtiments n'a pas été établi. Les autres matières premières nécessaires proviendront des marchés locaux.

La fonte de fer est mise en marché sous l'appellation de "Sorelmétal". Cette fonte est en grande demande pour la production de fonte à graphite sphéroïdal (fonte ductile) à cause de la constance de sa qualité et à cause d'une basse teneur en éléments résiduels.

La production annuelle de l'usine sera de 70.000 tonnes et elle fournira de l'emploi à 150 personnes. L'usine, les bureaux, les laboratoires et les magasins occuperont une superficie de 53.000 pieds carrés.

Le prix de cette usine est de \$8 millions. Le prix des bâtiments n'a pas été établi. Les autres matières premières nécessaires proviendront des marchés locaux.

La fonte de fer est mise en marché sous l'appellation de "Sorelmétal". Cette fonte est en grande demande pour la production de fonte à graphite sphéroïdal (fonte ductile) à cause de la constance de sa qualité et à cause d'une basse teneur en éléments résiduels.

La production annuelle de l'usine sera de 70.000 tonnes et elle fournira de l'emploi à 150 personnes. L'usine, les bureaux, les laboratoires et les magasins occuperont une superficie de 53.000 pieds carrés.

Le prix de cette usine est de \$8 millions. Le prix des bâtiments n'a pas été établi. Les autres matières premières nécessaires proviendront des marchés locaux.

La fonte de fer est mise en marché sous l'appellation de "Sorelmétal". Cette fonte est en grande demande pour la production de fonte à graphite sphéroïdal (fonte ductile) à cause de la constance de sa qualité et à cause d'une basse teneur en éléments résiduels.

La production annuelle de l'usine sera de 70.000 tonnes et elle fournira de l'emploi à 150 personnes. L'usine, les bureaux, les laboratoires et les magasins occuperont une superficie de 53.000 pieds carrés.

Le prix de cette usine est de \$8 millions. Le prix des bâtiments n'a pas été établi. Les autres matières premières nécessaires proviendront des marchés locaux.

FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds and their performance metrics.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks and their prices.

LES VEDETTES

Table listing top performing stocks.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

DENREES-BESTIAUX

Table listing commodity prices for various goods.

FRUITS-LEGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

LES VEDETTES

Table listing top performing stocks.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

DENREES-BESTIAUX

Table listing commodity prices.

FRUITS-LEGUMES

Table listing prices for fruits and vegetables.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial stocks.

Advertisement for CREDIT MAURICIN INC. featuring a logo and contact information.

Advertisement for AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7%.

Advertisement for AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7%.

Advertisement for AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7%.

Advertisement for AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7%.

Advertisement for AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7%.

Advertisement for AU TRUST ROYAL LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI RAPPORTENT 7%.

Advertisement for BEI (Banque d'Expansion Industrielle) with a large graphic and text.

Advertisement for BEI (Banque d'Expansion Industrielle) with a large graphic and text.

Les Leafs devront faire oublier leur amère défaite de dimanche

Quatrième visite du Sorel ici ce soir

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Une seule partie est au programme de la ligue Junior 'A' de hockey du Québec pour ce soir et il s'agit de la première partie locale en cette nouvelle année. Les Leafs de Trois-Rivières seront les

hôte des Eperviers de Sorel pour la quatrième fois cette saison. Les Eperviers et les Leafs s'affronteront ainsi pour la septième fois cette saison, les deux équipes ayant de plus croisé le fer dans trois parties sur la glace du Colisée de Sorel.

En six parties jusqu'ici cette saison entre les deux équipes, les Leafs ont remporté la victoire dans quatre de ces parties. Curieux mais vrai, les deux défaites que les Leafs ont subies aux mains des Eperviers le furent au compte de 5-4 dans les deux parties la première lors de la visite initiale des Eperviers en notre ville; la seconde, lors de la première visite des Leafs à Sorel.

En notre ville, les Leafs ont remporté des victoires écrasantes de 10-4 et de 9-2 sur les Eperviers qu'ils ont de plus vaincus par 6-3 et 5-4 à Sorel. Il en résulte donc qu'en six parties jusqu'ici, les Leafs ont réussi 38 buts contre les Eperviers qui en ont marqué 23 contre les Leafs. Un avantage de 15 buts pour l'équipe locale.

Les visiteurs de ce soir pourraient bien être plus dangereux à compter de maintenant. Par suite de leur victoire de 9-4 sur les Canadiens de Thetford-Mines dimanche, les Eperviers ont quitté la dernière position du classement, position qu'ils occupaient depuis quelque temps. Leur avance n'est peut-être que d'un point sur les As de Québec relégués au dernier rang mais leur dernière victoire pourrait fouetter leur ardeur et leur permettre une ascension vers les quatrième et troisième positions du classement, positions occupées respectivement par Thetford-Mines et Trois-Rivières.

Les Leafs ne devront donc pas perdre la chance qui leur est offerte ce soir de porter leur avance à trois points en troisième position et de s'approcher à cinq points de Bruins de Shawinigan, détenteurs de la seconde position.

Les Leafs et les Eperviers joueront donc ce soir dans leur 35e partie de la saison régulière. Ce sera de plus une excellente occasion pour les meilleurs compteurs des 2 équipes de ce soir, les Leafs et les Eperviers, d'améliorer leur position dans la course au championnat des compteurs.

Daniel Bouchard, ancien cerbère substitut des Bruins de Shawinigan, est maintenant le cerbère régulier de la troupe de l'instructeur Yves Nadon. Michel Deguise est son substitut. Les amateurs verront donc Bouchard dans les buts ce soir, du moins pour le début de la rencontre.

Pour l'emporter ce soir, les Leafs devront garder l'œil sur les McLean, Cournoyer et Curry à la ligne bleue et sur les Boudreau, Cameron, Langlais, Paquette, Gauthier et Turrou pour ne nommer que ceux-là à l'attaque. Sorel possède une équipe beaucoup plus puissante qu'elle ne l'a jusqu'ici démontré.

Ronald Fournier entreprendra la partie de ce soir dans les buts. Les Dupont, Boisvert, Deaneult, Gagnon et Heather seront là pour le protéger et l'instructeur Camille Bédard pourra de plus compter sur tous ses joueurs d'avant, le trio Robert-Brown, Simard tout d'abord, les deux Gélinas avec Garceau ainsi que la ligne composée des jeunes Balthazar, Leduc et Lemieux.

Nous verrons donc ce soir si les Leafs sont capables de faire oublier cette amère défaite subie à Drummondville dimanche, et en descendant sur la glace, Francis encourait une amende automatique de \$50, ce qui porte son amende totale à \$250.

L'incident est survenu vers la fin de la partie au moment où le joueur de défense de Chicago, Doug Jarrett, est tombé sur la rondelle dans les filets des Hawks après que le gardien de but Dennis DeJordy a été surpris hors de la zone des buts et n'a pas réussi à réintégrer à temps pour empêcher un but.

Francis prétendait qu'on aurait dû accorder un lancer de punition à son équipe, mais Friday avait décidé que la rondelle avait passé sous Jarrett tandis qu'il défendait les buts.

Le pilote de New York n'avait pas réussi cependant à se rendre jusqu'à l'arbitre étant donné que ses joueurs l'en avaient empêché et l'avaient ramené au banc.

En imposant l'amende additionnelle de \$200, Campbell a déclaré: "A la suite de la partie, dans des circonstances qui ont entraîné une forte publicité, Francis a fortement critiqué le travail de l'arbitre. Parmi les déclarations que lui ont attribuées les organes de presse, mentionnons celle de 'IL (Friday) ne connaît même pas les règlements. C'est un lâche'."

En quittant le banc des joueurs et en descendant sur la glace, Francis encourait une amende automatique de \$50, ce qui porte son amende totale à \$250.

L'incident est survenu vers la fin de la partie au moment où le joueur de défense de Chicago, Doug Jarrett, est tombé sur la rondelle dans les filets des Hawks après que le gardien de but Dennis DeJordy a été surpris hors de la zone des buts et n'a pas réussi à réintégrer à temps pour empêcher un but.

Francis prétendait qu'on aurait dû accorder un lancer de punition à son équipe, mais Friday avait décidé que la rondelle avait passé sous Jarrett tandis qu'il défendait les buts.

Le pilote de New York n'avait pas réussi cependant à se rendre jusqu'à l'arbitre étant donné que ses joueurs l'en avaient empêché et l'avaient ramené au banc.

En imposant l'amende additionnelle de \$200, Campbell a déclaré: "A la suite de la partie, dans des circonstances qui ont entraîné une forte publicité, Francis a fortement critiqué le travail de l'arbitre. Parmi les déclarations que lui ont attribuées les organes de presse, mentionnons celle de 'IL (Friday) ne connaît même pas les règlements. C'est un lâche'."

De telles déclarations violent clairement les règlements de la ligue qui enfreignent les déclarations portant sur la compétence, l'intégrité ou le courage des officiels.

"Etant donné que Francis ne nie pas avoir fait les déclarations rapportées ou d'autres semblables, il ne reste qu'à déterminer le montant de l'amende à lui imposer."

"Je crois qu'il est de mise d'imposer une amende de \$200 en plus de l'amende automatique de \$50," a conclu M. Campbell.

Les Leafs ne devront pas faire comme dimanche à Drummondville. Contre les Rangers, les Leafs possèdent une avance de 4 à 1 à la fin de la première période. Après avoir joué une période endiablée, les Leafs se sont laissés aller, oubliant de revenir en arrière pour aider leurs joueurs de défense et leur gardien de buts. Certains des

autres pointeurs pour les Lions furent Martial et Claude Lemay, Yvon Prince et Michel Lemire. L'artisan de la victoire récolta en outre deux assistances. Pour sa part, Gérard Salvas marqua l'unique but des Lynx au début de la deuxième période.

Au cours de l'après-midi, les Marins de Notre-Dame de Pierreville enregistrèrent leur 14ième défaite de la saison en essayant un revers de 5 à 3 aux mains des meneurs de la ligue, les Rockets de St-Célestin. Denis Abran, Pierre Bouchard et Jean Barrette furent les marqueurs des Marins tandis que Pierre Bouchard des Rockets réalisait un nouveau tour de chapeau.

Enfin, les Atomiques de Gentilly l'emportèrent 3-0 contre les As de St-Zéphirin qui ont raté ainsi leur chance d'occuper le deuxième rang du circuit. Charles Tourigny, Jean-Guy Buchanan et Gérard Baril furent les marqueurs de la rencontre.

Bien qu'on n'ait pas spécifié le montant exact du nouveau contrat, on apprend de source digne de foi, qu'il serait près de \$70,000. Brock aurait gagné \$35,000 en 1967.

Snider se concentrera d'abord sur les jeunes joueurs prometteurs qui se présenteront, ce printemps, au camp d'entraînement. Les Dodgers ont terminé la saison dernière avec une moyenne de .236 au bâton, soit la pire moyenne de la Ligue Nationale de Baseball.

Snider a cogné 407 circuits et a frappé pour une moyenne de .296 au cours de ses 17 années dans les majeures.

Bill McDonald égale un record canadien

EDMONTON (PC) — Bill McDonald, de l'université Simon Fraser, a égalé le record canadien lors de la finale masculine des 440 mètres, lors du tournoi d'athlétisme intérieur canadien.

McDonald a mis 50.5 secondes pour faire le parcours égalant ainsi le record établi l'an dernier, par un Canadien d'origine, Lee Southern, de Winnipeg.



Emile Francis



Clarence Campbell



Doug Jarrett

A la suite d'infraction le 30 décembre

Emile Francis des Rangers de New-York est mis à l'amende

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la Ligue Nationale de hockey a imposé lundi une amende additionnelle de \$200 à Emile Francis, pilote et général des Rangers de New York, en rapport avec une infraction commise au Madison Square Garden, le 30 décembre.

Francis était descendu sur la glace au cours d'un match contre les Black Hawks de Chicago, à la poursuite de l'arbitre Bill Friday, afin de protester contre une décision prise par l'officiel. En quittant le banc des joueurs

et en descendant sur la glace, Francis encourait une amende automatique de \$50, ce qui porte son amende totale à \$250.

L'incident est survenu vers la fin de la partie au moment où le joueur de défense de Chicago, Doug Jarrett, est tombé sur la rondelle dans les filets des Hawks après que le gardien de but Dennis DeJordy a été surpris hors de la zone des buts et n'a pas réussi à réintégrer à temps pour empêcher un but.

Francis prétendait qu'on aurait dû accorder un lancer de punition à son équipe, mais Friday avait décidé que la rondelle

avait passé sous Jarrett tandis qu'il défendait les buts.

Le pilote de New York n'avait pas réussi cependant à se rendre jusqu'à l'arbitre étant donné que ses joueurs l'en avaient empêché et l'avaient ramené au banc.

En imposant l'amende additionnelle de \$200, Campbell a déclaré: "A la suite de la partie, dans des circonstances qui ont entraîné une forte publicité, Francis a fortement critiqué le travail de l'arbitre. Parmi les déclarations que lui ont attribuées les organes de presse, mentionnons celle de 'IL (Friday) ne connaît même pas les règlements. C'est un lâche'."

De telles déclarations violent clairement les règlements de la ligue qui enfreignent les déclarations portant sur la compétence, l'intégrité ou le courage des officiels.

"Etant donné que Francis ne nie pas avoir fait les déclarations rapportées ou d'autres semblables, il ne reste qu'à déterminer le montant de l'amende à lui imposer."

"Je crois qu'il est de mise d'imposer une amende de \$200 en plus de l'amende automatique de \$50," a conclu M. Campbell.



Daniel Bouchard



Claude Lemieux



Jean-Claude Killy, un maître dans le ski.

Autre victoire classique

Killy confirme sa réputation

Claude MONGRAIN



VOICI DE HARDIS AVIRONNEURS. — En effet cette équipe prendra part prochainement à la course de canot d'hiver dans les cadres du Carnaval de Québec. On voit sur cette photo de gauche à droite Raymond

(Photo Roland Lemire) Masse, Gilles Fortin, Normand Quigley, recevant un coupe-vent de Léo Hardy, le commanditaire, Alex Legrow et M. Pronevast.

Dans Nicolet-Yamaska

Cyrice Turcotte compte six buts pour les Lions

par Robert Pouliot

NICOLET — L'étoile du programme triple présenté dimanche par la Ligue Nicolet-Yamaska a été sans aucun doute Cyrice Turcotte de St-Grégoire. Alors qu'au terme de la deuxième épreuve les Lions avaient déjà marqué quatre buts, Cyrice Turcotte explosa pour enfilier cinq autres rondelles dans la cage des Lynx de Nicolet qui évite-

rent le blanchissage au compte de 10 à 1.

Les autres pointeurs pour les Lions furent Martial et Claude Lemay, Yvon Prince et Michel Lemire. L'artisan de la victoire récolta en outre deux assistances. Pour sa part, Gérard Salvas marqua l'unique but des Lynx au début de la deuxième période.

Enfin, les Atomiques de Gentilly l'emportèrent 3-0 contre les As de St-Zéphirin qui ont raté ainsi leur chance d'occuper le deuxième rang du circuit. Charles Tourigny, Jean-Guy Buchanan et Gérard Baril furent les marqueurs de la rencontre.

Bien qu'on n'ait pas spécifié le montant exact du nouveau contrat, on apprend de source digne de foi, qu'il serait près de \$70,000. Brock aurait gagné \$35,000 en 1967.

Snider se concentrera d'abord sur les jeunes joueurs prometteurs qui se présenteront, ce printemps, au camp d'entraînement. Les Dodgers ont terminé la saison dernière avec une moyenne de .236 au bâton, soit la pire moyenne de la Ligue Nationale de Baseball.

Snider a cogné 407 circuits et a frappé pour une moyenne de .296 au cours de ses 17 années dans les majeures.

Bill McDonald égale un record canadien

EDMONTON (PC) — Bill McDonald, de l'université Simon Fraser, a égalé le record canadien lors de la finale masculine des 440 mètres, lors du tournoi d'athlétisme intérieur canadien.

McDonald a mis 50.5 secondes pour faire le parcours égalant ainsi le record établi l'an dernier, par un Canadien d'origine, Lee Southern, de Winnipeg.

Lou Brock signe son contrat

ST-LOUIS (PA) — Le voltigeur Lou Brock, des Cardinals de St-Louis, vient de signer un contrat garantissant une hausse de salaire considérable pour la saison 1968, a révélé hier Bing Devine, gérant général de ce club de la Ligue Nationale de Baseball.

Snider se concentrera d'abord sur les jeunes joueurs prometteurs qui se présenteront, ce printemps, au camp d'entraînement. Les Dodgers ont terminé la saison dernière avec une moyenne de .236 au bâton, soit la pire moyenne de la Ligue Nationale de Baseball.

Snider a cogné 407 circuits et a frappé pour une moyenne de .296 au cours de ses 17 années dans les majeures.

Bill McDonald égale un record canadien

EDMONTON (PC) — Bill McDonald, de l'université Simon Fraser, a égalé le record canadien lors de la finale masculine des 440 mètres, lors du tournoi d'athlétisme intérieur canadien.

McDonald a mis 50.5 secondes pour faire le parcours égalant ainsi le record établi l'an dernier, par un Canadien d'origine, Lee Southern, de Winnipeg.

Pour le St-Luc

Des buts de Massicotte et Beaudoin

ST-LUC (C.M.) — Une brillante tenue du gardien de but Gilles Massicotte a aidé l'équipe de St-Luc de Vincennes midjet à disposer de Ste-Anne de la Pêra-de par 2 à 1 dans la ligue midjet du comté de Champlain. Yvan Massicotte et Jocelyn Beaudoin ont été les franc-tireurs des gagnants. Massicotte a de plus inscrit une mention d'assistance. Claude Fournier s'est aussi signalé à la défense. Il a brisé plusieurs attaques ennemies. L'unique filet des perdants a été réussi par Gilles Rompré.

3e blanchissage de Raymond Boisvert

ST-SEVERE (G.P.) — Dans une rencontre régulière, de la ligue Junior 'B' rurale, samedi soir à St-Sévère, l'équipe de l'endroit a blanchi le Pointe-du-Lac au compte de 5 à 0 alors que Raymond Boisvert a réussi son 3e blanchissage de la saison.

Jean Dupont a été la grande étoile avec le tour du chapeau. Jacques Croisette s'est également signalé en marquant les deux autres buts.

UN AUTRE PRIX DE

\$100



Mr. A. St. Marie, 6320 26th Ave., Rosemont, Québec

DISTRIBUÉ PAR SUNOCO

Fred Stanfield mène pour les assistances

Bobby Hull mène pour les buts avec 31

MONTREAL (PC) — Deux jeunes gardiens de buts des Flyers de Philadelphie - actuellement en tête de la division Ouest — et une paire de vétérans



Bobby Hull



Stan Mikita



Bernard Parent

probables des Black Hawks de Chicago — les meneurs dans l'Est — se partageront les \$1,000 of-

\$250 qu'ils recevront comme meilleurs gardiens de but après 37 parties au milieu de la saison de 74 parties.

Bobby Hull des Hawks s'est classé premier dans la course des meilleurs compteurs et a reçu \$500 pour son effort de la demi-saison, tandis que son coéquipier Stan Mikita s'est classé deuxième compteur et s'est mérité \$250.

Favell et Parent, tous deux âgés de 22 ans, ont uni leurs efforts pour donner aux Flyers le meilleur record défensif de la première moitié de l'année. Soixante-dix-sept buts ont été comptés dans leurs filets en 37 parties. Les deux cerbères ont ainsi battu les Maple Leafs de Toronto par une marge confortable. La moyenne des buts comptés personnellement contre Favell a été de 2.00 tandis que sonnellement contre Parent a été de 2.05.

Les gardiens de but de Toronto, les vétérans Johnny Bower et Bruce Gamble avaient une moyenne de 2.32, mais seulement un point de différence avec l'équipe de gardien de but des Canadiens de Montréal, Lorne Worsley et Rogatien Vachon. Worsley a accumulé la meilleure moyenne individuelle des gardiens de buts — 1.94 — et mène actuellement pour les blanchissages, sur un pied d'égalité avec Cesare Maniago, des North Stars, du Minnesota.

Tous les deux ont joué quatre parties sans accorder de points. A l'offensive, Hull et Mikita ne se reposent pas sur leurs lauriers et continuent à avancer. Après avoir l'un ou l'autre enlevé le titre au cours de six des huit dernières saisons, il semble bien qu'ils batailleront à nouveau pour cet honneur cette saison-ci.

Hull qui est le meneur pour les buts avec 31 et qui est devenu le quatrième joueur de l'histoire de la LNH à compter 400 buts, recevra \$500 de la ligue même si son coéquipier Mikita a terminé la première moitié de la saison avec 43 points en 37 joutes. Le bon va en effet au joueur qui a réussi le plus

grand nombre de buts. Mikita, lui, récoltera le montant de \$250 qui va au deuxième compteur. Hull et Mikita ont tous deux ajouté cinq points à leur total respectif depuis la 37e joute des Hawks et après les parties de dimanche soir dernier, ils étaient toujours égaux au ler rang avec chacun 48 points.

Trois joueurs des Bruins, qui avaient une belle occasion de rejoindre et même de devancer Hull et Mikita puisqu'ils avaient trois joutes de plus à faire, n'ont pu réussir l'exploit et sont demeurés au 3e, 4e et 5e rangs. Fred Stanfield est troisième avec 41 points, un de plus que ses coéquipiers Johnny Bucyk et John McKenzie. Un autre Bruin, Phil Esposito vient au 6e rang avec 39 points tandis que Stanfield, en 3e place, est le meneur pour les assistances avec 29.

Ken Wharram, du Chicago, est en septième place avec 38 points, suivi des vétérans des Red Wings, Gordie Howe et Alex Delvecchio, avec chacun 37 et le 10e rang est partagé par Mike Walton, du Toronto et Rodrigue Gilbert, du New York.

Dans le domaine des punitions, Ron Wrey, des Bruins, continue d'être le joueur le plus puni avec un total de 97 minutes au pénitencier.

Les meneurs

	B	A	Pts	Pun.
B. Hull, Chi.	31	17	48	14
Mikita, Chi.	31	24	48	2
Stanfield, Bos.	12	29	41	2
Bucyk, Bos.	20	29	40	0
McKenzie, Bos.	15	25	40	51
Esposito, Bos.	9	29	39	4
Wharram, Chi.	3	25	38	12
Howe, Det.	18	19	37	33
Delvecchio, Det.	11	26	37	6
Walton, Tor.	22	14	36	29
Gilbert, N.Y.	14	22	36	6
Ratelle, N.Y.	13	22	35	6
Mohs, Chi.	17	17	34	29
Ullman, Det.	18	15	33	20
Goyette, N.Y.	14	19	33	8
Bathgate, Pitts.	15	17	32	15
Williams, Bos.	14	18	32	8
Prentice, Det.	9	22	31	26
Angotti, Phil.	8	23	31	23

Stratton, Pitts.	14	16	30	14
Nevin, N.Y.	13	17	30	12
Beliveau, Mil	14	14	28	14
Hadfield, N.Y.	14	14	28	28
Cullen, Minn.	1	17	18	10
Hodge, Bos.	9	19	28	13
Boudrias, Minn.	8	20	28	10
Rousseau, Mil	8	20	28	35

Les gardiens de buts

	MJ	BC	Moy.
Favell, Phil.	1,020	34	2.00
Parent, Phil.	1,200	41	2.05
Totaux, Phil.	2,220	77	2.08

Totaux, Tor.

Bower, Tor.	1,454	50	2.06
Gamble, Tor.	826	36	2.61
Totaux, Tor.	2,280	88	2.32

Totaux, Mil

Worsley, Mil	1,695	52	1.94
Vachon, Mil	735	38	3.10
Totaux, Mil	2,430	91	2.33

Hall, St-L.

Martin, St-L.	1,330	48	2.35
Caley, St-L.	960	41	2.56
Totaux, St-L.	2,290	89	2.51

DeJordy, Chi.

Dryden, Chi.	2,073	84	2.43
Totaux, Chi.	2,340	102	2.64

Villemure, N.Y.

Giacomin, N.Y.	200	8	2.40
Simmons, N.Y.	2,020	93	2.76
Totaux, N.Y.	2,280	105	2.76

Binkley, Pitts.

Bassen, Pitts.	1,681	77	2.75
Totaux, Pitts.	2,280	105	2.76

Baumman, Minn.

Maniago, Minn.	1,286	60	2.80
Totaux, Minn.	2,160	100	2.78

Hodge, Oak.

Smith, Oak.	1,820	83	2.74
Totaux, Oak.	2,400	117	2.53

Johnston, Bos.

Gill, Bos.	910	40	2.64
Cheevers, Bos.	270	13	2.89
Totaux, Bos.	2,280	113	2.97

Edwards, Det.

Crozier, Det.	1,454	66	2.72
Gardner, Det.	473	28	3.55
Totaux, Det.	2,280	119	3.13

Ruthledge, L.A.

Sawchuk, L.A.	1,520	71	2.81
Caron, L.A.	820	53	3.89
Totaux, L.A.	2,400	129	3.23

L'ancien cerbère des Red Wings de Détroit

Roger Crozier n'aurait aucunement l'intention de revenir au jeu

DETROIT (PC) — Le pilote et gérant des Red Wings de Détroit, Sid Abel, a déclaré lundi que le gardien de but Roger Crozier n'avait donné aucune indication laissant entendre qu'il pouvait revenir à la Ligue Nationale de hockey.

Crozier, qui est âgé de 25 ans, a quitté les Red Wings, le 6 novembre, deux saisons après avoir remporté le titre de meilleur recrue de l'année.

"Il est venu ici dimanche afin d'assister à la partie contre les Canadiens de Montréal, et il m'a ensuite parlé," a dit Abel. "Il m'a aussi parlé brièvement lundi, mais il n'a pas fait allusion à son retour et je ne l'ai pas questionné à ce sujet. En ce qui me concerne, tout dépend de lui."

Abel a déclaré que Crozier avait revêtu le costume lundi et qu'il avait pratiqué avec plusieurs joueurs blessés des Red Wings.

"Mais je pense qu'il est maintenant reparti chez lui à Bridgeville," a dit Abel.

"Il a dit qu'il était possible qu'il revienne dans un jour ou deux."

Crozier avait accumulé une moyenne de 3.55 buts accordés au moment où il a annoncé qu'il prenait sa retraite. Il avait été déjouté quatre fois au cours de la troisième période, le soir précédent, lors d'un match contre les Kings de Los Angeles, et il a plus tard déclaré qu'il ne pouvait se souvenir des 10 dernières minutes de jeu de la partie. Abel a annoncé le lendemain qu'il avait été cédé à l'équipe de Memphis, de la Ligue Centrale professionnelle de hockey, et Crozier avait annoncé peu après sa retraite.

Il avait dit qu'il ne croyait pas pouvoir être utile à l'équipe de Memphis.

Crozier travaille comme menuisier dans la région de Bridgeville depuis sa retraite.

Auparavant lundi, il avait déclaré que le match de dimanche était le premier qu'il avait vu depuis le 5 novembre.

"Je n'ai même pas regardé une partie à la télévision... et je ne peux pas dire que je me suis ennuyé," a-t-il dit.

Son poste chez les Red Wings est maintenant occupé par Roy Edwards.



(Téléphoto PA)

ROGER CROZIER, l'ancien cerbère des Red Wings de Détroit, n'aurait aucunement l'intention de revenir au jeu. Il a été photographié ces jours derniers alors que les Canadiens de Montréal rendaient visite aux Red Wings à l'Olympia de Détroit. C'était d'ailleurs la première partie qu'il voyait depuis qu'il a pris sa retraite le 6 novembre dernier. Avant la partie, il a fait une courte visite à la chambre des Wings.

Le Canada gagne les simples masculins

Lynda Bocock gagne les honneurs du simple féminin dans le luge

ST-DONAT (PC) — Le Canada a remporté les simples masculins et féminins et les Etats-Unis ont décroché les doubles masculins au tournoi pour le championnat de luge de l'Amérique du Nord qui a pris fin dimanche soir par une température de 20 degrés sous zéro.

Larry Arburthnot, de Montréal, a décroché le titre des simples masculins avec un temps total de trois minutes et 23 secondes pour trois descentes sur la piste d'un demi-mille com-

portant 13 virages, près de la localité de St-Donat, dans les Laurentides, à 80 milles au nord de Montréal.

Lynda Bocock — autrefois Lynda Crutchfield, de Shawinigan — a remporté le titre des simples féminins en 3:23 et Mike Hessel, de Eugene, en Oregon, et John Gray, de Missoula, Montana, ont décroché le titre des doubles masculins.

Il n'y avait pas de double féminin.

En vue de l'équipe olympique canadienne

Début du tournoi pour le championnat de patinage

VANCOUVER (PC) — Le tournoi pour le championnat canadien de patinage artistique débute aujourd'hui et 140 des meilleurs patineurs du pays tenteront de s'assurer une position sur l'équipe olympique canadienne et sur celle du patinage artistique qui participera à l'épreuve mondiale.

C'est la première fois depuis 18 ans que les essais se tiennent à Vancouver. Le tournoi met en jeu les 10 positions sur l'équipe qui participera aux Olympiques d'hiver à Grenoble, en France, au début du mois prochain, et un nombre égal sur l'équipe qui participera au tournoi du monde qui se tiendra à Genève, en Suisse, le 27 février.

Pour les Olympiques, le Canada a droit à trois patineurs, à trois patineuses et à deux couples de patineurs. Une équipe de danse sur patins comprenant un seul membre, se rendra aussi à Grenoble afin de donner une démonstration. La danse n'est pas encore une épreuve officielle des Jeux olympiques. Pour le tournoi pour le championnat mondial, le Canada a droit à deux patineurs, à deux patineuses, un couple de patineurs et à deux danseurs.

Les trois premières journées du tournoi seront consacrées aux patineurs débutants et juniors tandis que les épreuves seniors occuperont les trois dernières journées du tournoi. Les épreuves seniors de toutes les catégories seront tenues vendredi et samedi et le patinage libre est prévu pour dimanche prochain.

Cette année, les autorités du patinage de la Colombie-Britannique visent les quatre titres seniors.

A la suite de la retraite de Donald Knight, de Dundas, On-

tario, champion masculin de 1967, et de Valerie Jones, de Toronto, championne féminine de 1967, les autorités de la Colombie-Britannique ont de bonnes raisons d'être optimistes.

Hommes

L'an dernier, dans les deux catégories, les patineurs classés aux deuxièmes rangs étaient des patineurs de la Colombie-Britannique. Jay Humphrey, qui habite North Vancouver, mais qui appartient à un club de Toronto, s'était classé deuxième à l'épreuve masculine. L'an dernier, on s'attendait que cette année ses principaux adversaires soient David McGilivray, de Toronto, qui a terminé quatrième l'an dernier, et Steve Hutchinson, de Vancouver, qui avait terminé au sixième rang.

Dans la catégorie féminine, Karen Magnussen, de North Vancouver, une adolescente âgée de 15 ans, est favorite pour s'emparer du titre détenu par Valerie Jones. On s'attendait cependant qu'elle sera serrée de près par deux jeunes patineuses torontoises, Linda Carbonetto et Cathy Lee Irwin. On accorde aussi certaines chances à trois autres patineuses de Colombie-Britannique: Lyndal Cowan, de North Vancouver, Judy McLeod, du même endroit, et Heather Fraser, de Victoria.

Couples

Deux couples de Colombie-Britannique, qui avaient décroché des titres au tournoi de l'an dernier, seront de nouveau sur les rangs.

Betty et John McKilligan avaient remporté le championnat des couples, à la suite d'une lutte serrée avec Alexis et Chris Shields, de Toronto, et avec Ann Forder et Richard Stephens, de Port Perry, Ontario. Les deux

couples ontariens participeront de nouveau au tournoi.

Joni Graham et Don Phillips qui comme le couple McKilligan, qui sont pilotés par l'ancienne championne mondiale Jean Westwood, de Holyburn, ont des chances, du-on, de conserver leur championnat de danse décroché l'an dernier.

La paire Graham - Phillips fera face pratiquement aux mêmes adversaires qu'elle a vaincus l'an dernier. On s'attend que ce sera deux couples ontariens — Judy Henderson et John Bailey, de Weston, et Maured Peeper et Wayne Palmer, de Newmarket, qui leur donneront le plus de fi' à retarder.

Au ballon-panier féminin

L'équipe du Pavillon est en première position

TROIS-RIVIERES (C.M.) — L'équipe du Pavillon a pris seule la première place de la ligue Senior féminine de ballon-panier en vertu d'une victoire de 28-27 contre l'Atlantique. Dans la seconde joute le Ste-Ursule a encaissé un revers de 36 à 21. C'était un 10e revers.

Dans la joute initiale le Pavillon tirait de l'arrière par 12 à 2 dès le début du match mais se rassaissait par la suite pour terminer le premier quart 16 à 12. Huguette Proulx avec huit points a été la meilleure des détenteuses de la première place. Constance Desautels et Frances Lambert avec sept points chacune ont été les autres vedettes des gagnantes. Dans l'Atlantique Louise Horne s'est fait valoir

HOCKEY

Ce soir:
Ligue Provinciale Sr
Granby à Victoriaville
Ligue Junior "A"
Sorel à Trois-Rivières
Ligue Nictolle-Yamaska
St-Casimir à St-Gregoire
Ligue Cte Champlain
St-Basile vs St-Narcisse
(Grand Mére)



Va-t-y falloir s' battre pour vous dire que notre grande vente bat tous les records?



Classements

	g	p	pp	pc	Pts
Chicago	20	10	120	102	48
Boston	20	12	140	113	46
Toronto	17	13	8	110	88
New York	12	14	7	112	105
Montreal	16	14	9	108	91
Detroit	17	15	4	131	119

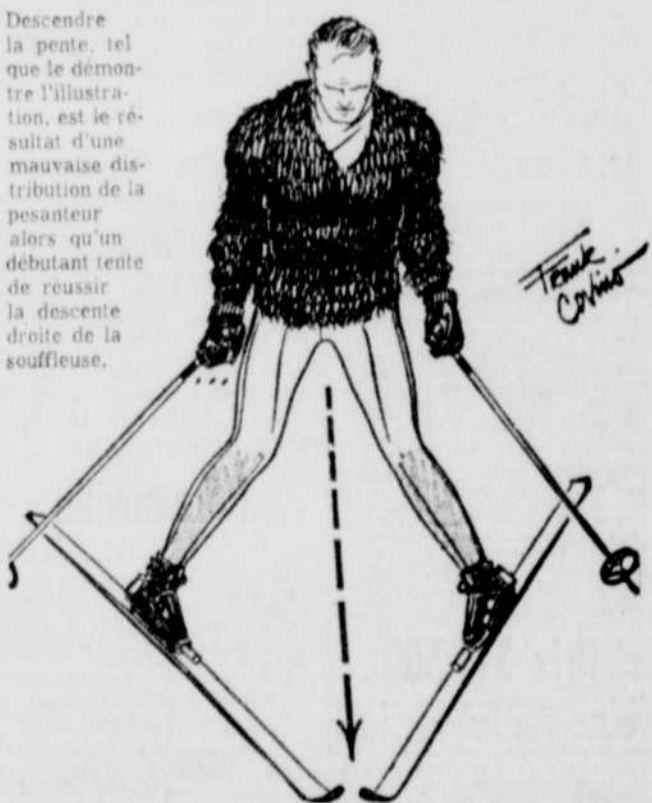
Division Ouest

Piedmont	18	13	6	99	77
Los Angeles	16	21	3	97	129
Pittsburgh	14	18	4	93	105
Minneapolis	13	15	8	86	109
St-Louis	14	20	3	73	93
Oakland	8	25	7	78	117

ECOLE DE SKI

Par Frank Covino, Sugarbush Valley, Vt.

Descendre la pente, tel que le démontre l'illustration, est le résultat d'une mauvaise distribution de la pesanteur alors qu'un débutant tente de réussir la descente droite de la soufflée.



Partagez bien votre pesanteur. Gardez votre pesanteur égale sur les deux skis. L'intérieur de vos skis doit obliquer plus vers l'intérieur. Essayez de garder un espace de quatre pouces environ entre les deux bouts avant de vos skis et l'espace de la longueur de vos bâtons entre les deux bouts arrière de vos skis.

Gauthier Sports Ltd
364, DES FORGES TROIS-RIVIERES 375-4929

EVENEMENT No 17



Colisée DE TROIS-RIVIERES
CE SOIR 8 H. 15 P.M.
SERGE GELINAS
LES EPERVIERS JUNIOR "A" DE SOREL VS LES LEAFS JUNIOR "A" DE TROIS-RIVIERES

Réservé: 1.50 — 1.25
Général: 1.00
Enfants de moins de 16 ans: 50¢

Billets en vente à compter de 2 h. cet après-midi

On ne reste pas froid devant ce gros gin.

Une surprise agréable vous attend à votre première dégustation du nouveau Beau Geste. Son goût est amer, son arôme, son goût, son caractère. Tout en lui, vous pouvez être sûr que vous êtes en compagnie de gens qui aiment.

Le Bon Gin c'est Beau Geste.

L'horoscope

BELIER (21 mars au 20 avril): Excellentes dispositions pour le 3e décan; passez à l'action et ne vous laissez pas aller. Faites de bons exercices physiques et respiratoires.

TAUREAU (21 avril - 20 mai): Documentez-vous et enrichissez vos connaissances; vous parviendrez mieux au but. Alimentez-vous plus copieusement.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin): Veillez à la qualité de ce que vous faites; la critique sera plus sévère à votre égard. Faites de bons exercices physiques et respiratoires.

CANCER (22 juin - 22 juillet): Adaptez-vous aux exigences de l'actualité et vous en tirerez des avantages substantiels. Soyez sobre.

LION (23 juillet - 23 août): Observez le lieu qui va se développer autour de vous et ne vous laissez pas dépasser; réalisez énergiquement. Fumez un peu moins.

VERGEE (24 août - 23 sept.): Profitez des bonnes dispositions présentes pour donner une bonne impulsion à vos affaires. Surmontez votre nervosité excessive.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.): Cultivez la sympathie et faites une sélection dans vos relations; défendez vos intérêts avec fermeté. Gardez-vous des retournements.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.): Persévérez dans vos projets que vous réaliserez demain et rassemblez tous vos moyens d'action. Soulagez vos points faibles.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.): Préparez des projets que vous réaliserez demain et rassemblez tous vos moyens d'action. Soulagez vos points faibles.

VERSEAU (21 janv. - 19 fév.): Passez à l'action et combattez vos retardataires; rassemblez vos ressources. Ménagez votre vessie biliaire.

POISSONS (20 fév. - 20 mars): L'entourage sera bien disposé à votre égard; sollicitez vos relations en cas de besoin. Purifiez votre organisme.

Par RUMELUS

La Corporation des Administrateurs Agréés

Représentants de villes de la rive sud acceptés

TROIS-RIVIERES — Le chapitre de la Mauricie de la Corporation des Administrateurs Agréés tiendra une importante réunion, ce soir, au Manège militaire de Trois-Rivières, sous la présidence de M. Marcel-M. Thérien.

La pêche...

(suite de la page 11) que plus intéressante, plus variée et surtout plus agréable pour nos lecteurs, nous espérons que les organisateurs de la pêche, les propriétaires de cabanes et les pêcheurs eux-mêmes communiquent, par téléphone ou par lettre, avec l'auteur de ces lignes, afin de le mettre au courant de faits amusants dont ils auraient été témoins. Toute information, de quelque nature qu'elle soit, sera vivement appréciée.

Situation générale

Jusqu'ici, les promoteurs de la pêche à Ste-Anne semblent très satisfaits du nombre toujours croissant de visiteurs qui viennent taquiner le poisson à cet endroit. Il appert aussi que le Carnaval que dirige M. Jean-Marie Cossette suscite beaucoup d'intérêt.

A Batican, la situation est sensiblement la même qu'à Ste-Anne. Cependant, la vie n'y est pas aussi intense puisque le mini-village compte un peu moins que la moitié des cabanes qui sont déjà installées sur la rive de Ste-Anne.

Quant au village Attikameg de Ste-Genève, il est fertile en faits cocasses. Dernièrement, on y a pêché des rats d'eau à la ligne, ce qui est exceptionnel puisqu'habituellement, on n'en capture qu'au file.

Demain: l'anxiété régnait à la Péradie.

A cette occasion, le chapitre accueillera les nouveaux membres de quelques-unes des villes de la rive-sud, notamment Drummondville, Victoriaville, Nicolet et Plessisville, qui sont maintenant rattachées à la région de Trois-Rivières. En effet, le conseil d'administration de la Corporation des Administrateurs Agréés a décidé, à la suite de l'ouverture du nouveau pont sur le Saint-Laurent et aussi pour souligner l'importance grandissante du Centre des Etudes Universitaires, d'agrandir le territoire couvert par le chapitre de la Mauricie en lui ajoutant les villes de la rive sud situées dans un rayon de 40 milles de la cité de Lavolette.

La Corporation des Administrateurs Agréés groupe plus de 500 diplômés d'universités des facultés de sciences commerciales et de l'administration. La Corporation a repris un nouvel essor par la loi adoptée par la Législature de Québec en 1967, loi qui accorde des pouvoirs accrus à ce corps professionnel et qui est appelé à jouer un rôle prépondérant dans l'essor économique de la province et dans celui de tout le Canada.

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

Le camarade...

(suite de la page 10) adressé la parole il y a quelques jours à peine à une assemblée publique, mais il n'a pas fourni de précisions.

Le quotidien pro-gouvernemental Cong Chung, de Saigon, a annoncé dimanche qu'il avait appris de sources dignes de foi que Mo Chi Minh était décédé le 26 décembre.

Le même journal ajoutait qu'après la mort de Ho, les dirigeants politiques nord-vietnamiens se sont réunis d'urgence pour se prononcer sur la nouvelle politique à suivre.

METEO

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo. Région d'Ottawa: ensoleillé, devenant nuageux dans la soirée, puis neige légère et un peu moins froid; vents légers venant du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Ottawa 25 sous zéro et zéro.

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

On gèlera...

(suite de la page 3) les écoles de la région, les parents ayant eu peur d'envoyer leurs enfants dehors avec un froid semblable. A Nicolet, aujourd'hui, l'école secondaire Provencher et l'école primaire Curé Brassard seront fermées à la gent étudiante.

Les services téléphoniques ont aussi été débordés à cause des nombreux appels qui se dirigeaient vers les garages, les "stands" de taxis, les voisins pour avoir un coup de main...

Après un hiver de neige et de froid; nebulosité croissante en fin de journée, vents de l'ouest de 20 à 30 milles devenant légers. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec 25 sous zéro et 30 sous zéro.

Le prince...

(suite de la 1ère page) aux Etats-Unis de suivre l'exemple de la France en Algérie et de se débarrasser des "parasites saïonnais". Il suggérait aux Américains de retirer leurs troupes: "Ceci serait très favorable sur le plan international".

S'attaquant ensuite au président Johnson, il a lancé: "Je ne lécherais jamais les bottes de ce Johnson".

"S'il veut parler, il devra venir dans ma maison". Pour ce qui est des rapports voulant que Johnson ait demandé à l'ambassadeur Bowles de s'enquérir sur le désir de paix de Hanoi, le monarque cambodgien les a qualifiés de fantastiques.

Le Cardinal...

(suite de la 1ère page) muniste européen à entretenir des relations avec le Saint-Siège. Arrivée de Spiljak

Il est significatif de constater que la nomination du cardinal Seper coïncide avec l'arrivée à Rome du premier ministre de Yougoslavie, M. Mika Spiljak, pour une visite officielle de deux jours au cours de laquelle, mercredi, il sera reçu en audience par le pape. C'est le premier dirigeant communiste yougoslave qui rencontre le Saint-Père.

A Rome, le succès obtenu par le cardinal Seper dans ses relations avec le gouvernement communiste de Yougoslavie, lui a donné la réputation d'être un prêt flexible à l'esprit moderne, sinon progressiste. Il serait susceptible de provoquer de nouvelles attitudes au sein de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dont les vues sont demeurées conservatrices et traditionnelles.

Né en 1905 à Osijek, dans le nord de la Yougoslavie, Mgr Seper obtint son doctorat en théologie à Rome en 1931. Il devint ensuite professeur de théologie dans une école supérieure de Zagreb.

En 1934, il fut nommé secrétaire du cardinal Stepinac et en 1941, il accéda au poste de recteur du Séminaire théologique de Zagreb.

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services anniversaires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

BOUCHER, M. Clovis — A Grand-Mère, le 8 janvier 1968, est décédé à l'âge de 84 ans et 7 mois. M. Clovis Boucher, époux en 3èmes nocces de feu Alphonsine Dubé, en 2èmes nocces de Méline Vézina, demeurant à 230 - 7ème Ave. Grand-Mère. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant, en l'église St-Paul de Grand-Mère, à 10 heures a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

HOULD, Mme Rodrigue-Alphonse — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 janvier 1968, est décédée à l'âge de 71 ans et 10 mois. Mme Rodrigue-Alphonse Hould, née Rose-Marie Hamel, demeurant à 152, Nadeau, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine à 10h.30 a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

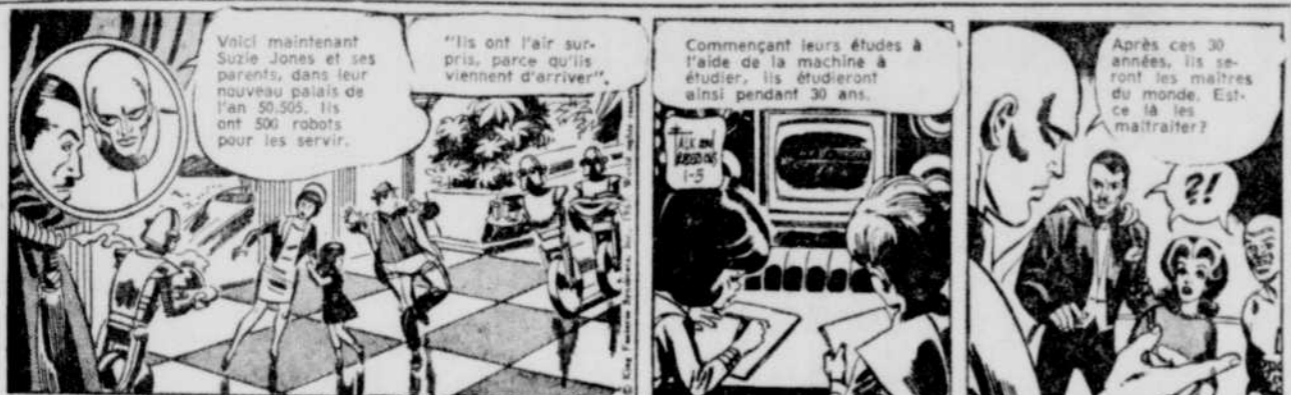
LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.

LACERTE, M. Joseph — A St-Séver, le 7 janvier 1968, est décédé à l'âge de 75 ans et 5 mois. M. Joseph Lacerde, célibataire, fils de feu Denis Lacerde et de feu Pauline Gélinais, demeurant à St-Séver. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant, en l'église de St-Séver, à 10 heures a.m.



Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Lecours...
(suite de la page 3)
une valeur globale de \$1,500, propriété du Marché Rolland. Pour sa part, Réal Desfossez qui demeure rue Niverville, à Trois-Rivières, a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être illégalement introduit dans une épicerie située au 995 de la rue Cartier et d'y avoir volé environ 45 cartons de cigarettes, \$60 en argent, un radio transistor et divers autres objets d'une valeur approximative de \$446 propriété de M. Jean-Yves Bouchard. Desfossez a déjà été condamné à quatre reprises pour diverses infractions. Les prévenus ont choisi d'être jugés par un Cour composé d'un juge et d'un jury.

Killy...
(suite de la page 14)
Le Suisse Stefan aelin s'est classé troisième lundi en 3-05.48, et Kidd s'est placé quatrième en 3-05.73. Kidd effectuait actuellement un retour après avoir été tenu à l'écart des compétitions durant 18 mois en raison d'une fracture d'une jambe.

Killy...
(suite de la page 14)
Le Suisse Stefan aelin s'est classé troisième lundi en 3-05.48, et Kidd s'est placé quatrième en 3-05.73. Kidd effectuait actuellement un retour après avoir été tenu à l'écart des compétitions durant 18 mois en raison d'une fracture d'une jambe.

Killy...
(suite de la page 14)
Le Suisse Stefan aelin s'est classé troisième lundi en 3-05.48, et Kidd s'est placé quatrième en 3-05.73. Kidd effectuait actuellement un retour après avoir été tenu à l'écart des compétitions durant 18 mois en raison d'une fracture d'une jambe.

Killy...
(suite de la page 14)
Le Suisse Stefan aelin s'est classé troisième lundi en 3-05.48, et Kidd s'est placé quatrième en 3-05.73. Kidd effectuait actuellement un retour après avoir été tenu à l'écart des compétitions durant 18 mois en raison d'une fracture d'une jambe.

Killy...
(suite de la page 14)
Le Suisse Stefan aelin s'est classé



JEAN-MARIE LAFORGE, moniteur diplômé de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, a commencé au cours des derniers jours à enseigner les techniques de la pratique du ski à un groupe de jeunes skieurs de La Tuque. On sait que présentement la Mauricie compte un total de dix moniteurs diplômés.

(Photo Gilles Berthiaume) méés, loin de demeurer en reste sur les autres centres de ski de la région, celui de La Tuque est à l'avant garde dans ce domaine, M. Laforge enseignant ici les techniques de la pratique de ce sport à un groupe de jeunes skieurs.

Un moniteur diplômé enseigne maintenant les techniques du ski au centre de La Tuque

LA TUQUE (R.L.) — A l'instar des différents autres centres de ski de la région de la Mauricie, celui de La Tuque possède aussi son moniteur diplômé de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada. En effet, Jean-Marie Laforge, diplômé depuis quelques années de cette alliance, a commencé au cours des derniers jours à enseigner les techniques du ski à un groupe de jeunes skieurs de La Tuque.

On sait que M. Laforge peut, en vertu du diplôme qu'il a reçu de l'Alliance, enseigner la technique de la pratique du ski sur une base professionnelle. Le centre de ski de La Tuque, loin d'être en reste avec les autres centres de la région, possède depuis plus de deux ans son moniteur diplômé.

La région de la Mauricie compte présentement non pas neuf moniteurs diplômés mais bien dix, La Tuque en possède un en la personne de M. Laforge. Vallée PrunEAU, un soit Gerald BÉLAND, la région de Shawinigan et Grand'Mère à titre de moniteurs qualifiés, Claude Bar-

beau, Mme Carmen Richard Lamy, Simon Veilleux, André Grenier et René Gauthier, tous cinq du Centre de Ski de Mont-Carmel, les autres sont du centre de ski St-Gérard.

De plus en plus la région de La Tuque jouit d'une grande popularité dans le domaine du ski. A la suite de l'ouverture officielle de la route La Tuque Lac St-Jean, un nombre considérable de skieurs de la région du Saguenay et du Lac St-Jean se rendent à La Tuque dans le but de pratiquer leur sport. D'ail-

En vue de la construction de l'école polyvalente

Le député de Laviolette, M. André Leduc, favorise le principe d'échange de terrains

par Réjean Lacombe

LA TUQUE — Le député de Laviolette à l'assemblée législative, M. André Leduc, s'est prononcé, au cours de la journée d'hier, en faveur du principe d'échange de terrains projeté en vue de la construction éventuelle d'une école polyvalente à La Tuque.

L'Education de la province et la ville de La Tuque concluaient dernièrement une entente de principe qui se rapportait à un échange de terrains.

La ville de La Tuque laisserait en retour de l'immeuble et du terrain de l'école de Métiers, le parc St-François où serait érigée éventuellement l'école polyvalente.

Tuque fait partie, de fournir son opinion.

"J'abonde, dit-il, au principe de



André Leduc "En faveur mais..."

l'échange projeté. Toutefois, il existe une condition expresse à

cet accord et c'est celle-ci: l'école de Métiers de La Tuque devra être assurée par l'autorité compétente de pouvoir continuer, dans des locaux fonctionnels, à dispenser l'enseignement et à s'épanouir avec les nuances de sa personnalité et de ses options, d'être intégrée à part entière avec toute la considération pédagogique axée sur un contexte progressif.

En définitive, conclut-il, je suis foncièrement en faveur qu'on solutionne dans le plus bref délai possible ce problème de la polyvalente, et selon une expression populaire qu'on se hâte, "d'habiller" adéquatement ce secteur de l'éducation dans cette localité, mais en se gardant bien pour cela de "déshabiller" les disciplines dispensées par l'école de Métiers de La Tuque.

Cependant, le député Leduc apporte certaines restrictions à ce projet. Selon lui, il faut se hâter "d'habiller" adéquatement ce secteur de l'éducation dans cette localité, mais en se gardant bien pour cela de "déshabiller" les disciplines dispensées par l'école de Métiers de La Tuque.

Cette question de construction d'école polyvalente à La Tuque prend d'ailleurs une dimension de plus en plus croissante quotidiennement en Haute-Mauricie. Le député de Laviolette, qui en est à ses premiers commentaires dans cette affaire, a souligné que sans vouloir s'immiscer indûment dans un domaine spécialisé et délicat, il estimait qu'il était de son devoir comme député de Laviolette, dont La

On sait que le ministère de

Une réponse est attendue

Le ministère de l'Education devra se prononcer sur l'échange de terrains

LA TUQUE (R.L.) — Le projet de construction d'une école polyvalente à La Tuque n'a pas fini, semble-t-il, de soulever des commentaires les plus divers, même après l'avertissement presque solennel du premier magistrat de la ville, le maire Lucien Filion, alors qu'il invitait publiquement les organismes sociaux à ne pas s'ingérer dans cette question.

Jusqu'à maintenant, on a été en mesure de connaître quatre sons de cloche différents dans cette affaire. Le conseil de ville a présenté, adoptée lors de sa dernière séance, les modalités qui régissent l'échange possible de terrains entre le ministère de l'Education et la municipalité.

On sait que cette entente de principe, qui est intervenue entre le ministère et la ville, se rapporte directement à l'échange du terrain au parc St-François en retour de l'immeuble et du terrain de l'école de Métiers.

A l'annonce de cette nouvelle, la direction de l'école de Métiers a fait connaître sa dissension à ce projet, soutenant que l'école de Métiers pourrait servir dans un avenir rapproché aux fins de l'enseignement fo-

restier et de plus que les dirigeants n'avaient pas été consultés dans la préparation des devis pédagogiques de la polyvalente de La Tuque.

C'est avec une certaine véhémence que la Chambre de Commerce et le conseil de ville en venaient de nouveau aux prises. La Chambre a laissé entendre que cette transaction de terrains est trop importante pour que la population ne soit pas consultée. Elle demande même si le conseil refuse aux contribuables le droit de regard dans les affaires municipales.

La situation s'est quelque peu adoucie à la suite de la dernière mise au point du maire Filion qui répétait de nouveau que le conseil désirait collaborer avec les autorités scolaires et qu'en certains milieux on tentait d'engendrer des polémiques.

Au rythme où les choses se sont produites, la population de La Tuque n'a pas encore fait connaître son opinion sur le sujet. Quelques personnes, interrogées relativement à cette question, n'ont pu se prononcer publiquement de peur d'être la cible de représailles, disent-elles. On semble demeurer à l'écart de cette question et laisser au

conseil municipal et aux autres organisations directement impliquées dans cette question le soin de régler définitivement la situation actuelle.

Un père de famille, dont quatre enfants sont aux études à La Tuque, déclarait: "Tout ce que l'on veut, c'est qu'ils arrêtent de se chicaner et que l'on procède dans le plus bref délai possible à la construction de cette fameuse école polyvalente. Depuis le temps que l'on en entend parler..."

On ne peut passer sous silence la remarque d'une autre personne qui se demande si les choses ne sont pas brusquées trop rapidement. Dans les milieux rapides, on s'interroge profondément dans le but de savoir à qui servira exactement l'école de Métiers si jamais la municipalité s'en porte acquéreur.

Actuellement, un seul groupe n'a pas fait entendre publiquement sa version des faits et c'est sans contredit le plus important, soit le ministère de l'Education. Présentement, on est en droit de s'attendre à une réponse définitive des autorités de ce ministère dans les prochaines semaines.

Toutes les causes sont remises

LOUISEVILLE (M.B.) — La dernière séance de la Cour des Sessions de la Paix, présidée par l'honorable juge Léon Girard, ne comportait que 10 causes, et aucune d'elles n'était contestée.

Deux accusations pour délits à la loi de la Régie des Alcools du Québec contre autant de prévenus, ont été ajournées, et du consentement mutuel de la poursuite et de la défense, au 13 mars 1968, exception faite pour la seconde où l'on pourrait procéder pro forma le 10 janvier.

Une couple de causes ont été ajournées au 10 janvier où on procèdera pour preuve. La Cour y avait constaté défaut.

Il y aura comparution, les 10 et 21 janvier 1968, dans des causes ajournées à cette date, en provenance du sous-ministre provincial du Revenu, en relation avec le Code provincial de la Route, et enfin, une autre, de la Régie des Alcools du Québec, ajournée au 10 janvier.

Comme président de la Commission scolaire et commissaire

M. Roger Bertrand démissionne

par Réjean Lacombe

LA TUQUE — Le président de la commission scolaire de La Tuque, M. Roger Bertrand, a officiellement remis sa démission à titre de président et de commissaire, hier soir, lors de la séance régulière des membres de la commission scolaire de La Tuque.

Les commissaires d'écoles ont par ailleurs choisi au poste de commissaire, dans le but de remplacer M. Bertrand, M. Gilles Gravel, le plus grand mystère à d'ailleurs entouré cette nomination et ce n'est qu'à la toute dernière fin que l'on a été en mesure de connaître le successeur du commissaire Bertrand.

Deux ans et demi. Sa démission est effective depuis le premier janvier 1968.

M. Bertrand a remercié les membres de la commission scolaire pour la collaboration apportée tout au cours des dernières années alors qu'il occupait cette fonction de président. On sait que M. Bertrand s'est vite avéré un homme d'action à la direction de la commission scolaire de La Tuque.

Le nouveau président, M. Philippe Brassard qui est également le représentant de la commission scolaire de La Tuque au sein de la Régionale de La Mauricie a tenu à remercier M. Bertrand pour l'oeuvre qu'il a accomplie au cours des dernières années. D'ailleurs, les commissaires ont adopté une résolution de remerciements à l'endroit de leur ancien président.

Le nouveau commissaire, M. Gilles Gravel, qui occupera le siège numéro quatre est hautement connu de la population de La Tuque. Plusieurs rumeurs publiques circulaient en Haute-Mauricie relativement au choix d'un commissaire en remplacement de M. Bertrand.

On s'attendait à cette démission du président Bertrand depuis déjà quelques semaines. Cependant, les commissaires ont causé toute une surprise en procédant des hier soir, au choix de M. Gravel à titre de commissaire. Ce dernier a par ailleurs été assermenté en pré-

teur du Centre de Main-d'œuvre de Trois-Rivières.

Dans sa lettre de démission, M. Bertrand soulignait qu'il devait poser ce geste avec regret. Il avait été reçu pour un deuxième terme consécutif l'été dernier. Il pouvait donc occuper cette fonction pendant encore



M. Roger Bertrand

quelques noms avaient même été avancés, sauf celui de M. Gravel. Cependant, les commissaires de La Tuque ont su garder le plus profond secret dans

Appel nominal

LOUISEVILLE (M.B.) — L'appel nominal, pour la tenue du scrutin, en ce qui concerne les trois conseillers qui ont terminé leur mandat, au conseil municipal de St-Antoine de Rivière-du-Loup, soit MM. Réginald Caron, Léopold Gerbeau et Conrad Giasson, aura lieu, mercredi, de 10 heures à midi.

En ce qui a trait à la mise en nomination, dans la ville même, elle aura lieu à la fin de janvier. Cette fois, il s'agit de tous les membres du conseil municipal, dont le mandat est de trois ans.

En paroisse, la durée en est de deux ans.

Sous le signe de la confiance...

DUPUIS

VENTE DE JANVIER FOURRURE

Elle se continue...

EN PLEINE FORME!

UNE ECLOSION DE FOURRURES SAGES A PRIX SPECIAL DUPUIS POUR FAIRE ECHEC AU FROID.

VOICI DEUX VEDETTES DE CETTE VENTE

MOUTON de PERSE
AVEC COL DE VISON

PRIX DUPUIS **\$267.**

Pour vivre bien au chaud à bas prix. Confortable et indispensable pour être à la mode: ce joli manteau de mouton de Perse à col de vison naturel, devant à trois boutons et manches trois-quarts. Son prix modique le rend deux fois plus intéressant.

VISON de REVE
A PRIX MODERE

PRIX DUPUIS **\$767.**

Un joyeux anti-froid en élégant vison pour faire une rentrée de saison sensationnelle! Large col de même teinte, sans boutonnage, manches trois-quarts. Il est fait pour vous!

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 2-599

- PLAN MISE DE COTE ou BUDGETAIRE
- FACILITES DU CREDIT DUPUIS

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

1481, rue Notre-Dame Trois-Rivières